

'BERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 15 FEVRIER 1963 — PRIX: 10c

Perception de l'Association d'Education — le dimanche 17 février

(VOIR ARTICLE EN PAGE 3)



Organisé en 1953, le Cours de Catéchisme par Correspondance de l'archidiocèse de St-Boniface atteint aujourd'hui plus de 6,000 élèves. Les Missionnaires Oblates, rue Aulneau, se dévouent gratuitement à ce travail, en collaboration avec l'Office catéchistique. Sur la photo l'on voit une religieuse qui surveille l'impression des cours. (Voir article en page 3.) (Photo Studio Napoléon)

NOTES DE LA SEMAINE

Et maintenant à l'oeuvre . . .

Pour le moment le chapitre des explosions sur la scène fédérale semble clos. Après la défaite du gouvernement Diefenbaker et la dissolution du parlement, le peuple croyait jouir d'un intermède paisible avant le commencement de la campagne électorale. Mais les grands journaux conservateurs de Toronto n'ont pas voulu se contenter de la situation qui laissait le premier ministre fermement installé à la tête de son parti. Des éditoriaux violents ont produit leur fruit, l'hon. G. Hees a démissionné comme ministre de l'Industrie et du Commerce. Il fut accompagné dans son geste par le ministre associé de la défense, l'hon. Pierre Sévigny, qui semblait se rendre compte tout à coup que sa succession au portefeuille de la défense ne viendrait pas spontanément. Le journal "Montreal Gazette" aussi demandait à M. Diefenbaker d'abandonner la direction du parti.

M. Diefenbaker a vite fait de parer à ces développements en nommant l'hon. G. Churchill, ministre de la Défense, l'hon. M. Lambert, ministre des Affaires des anciens combattants, et l'hon. sénateur W. McCutcheon, à la succession de M. Hees. En dépit d'autres rumeurs, la saison des démissions explosives semble terminée et les dirigeants des partis s'affairent à se bâtir un programme électoral et à se trouver des candidats de choix. Faute de ressources pécuniaires et même physiques, les chefs ont indiqué que la campagne sera intensive mais courte, afin de ne pas fatiguer les électeurs.

Cette campagne ne se prête pas d'ailleurs au développement de nouveaux programmes, le problème majeur consiste à se choisir un gouvernement qui peut faire face aux exigences de l'évolution économique du pays et de son rôle dans la défense du monde libre, sans oublier la question de l'unité nationale.

A bas la centralisation . . .

La guerre de la réorganisation municipale au Manitoba se réchauffe. Une commission importante se prépare à suggérer l'abolition de toutes les commissions scolaires. Une autre commission vient d'être nommée, sous la présidence de l'hon. R. Michener, pour enquêter sur la structure et les finances des municipalités. (On jetera un coup d'oeil sur les écoles aussi selon M. Michener.) Enfin une forte délégation de citoyens de la région métropolitaine se rendra auprès du lieutenant-gouverneur, représentant de Sa Majesté, pour présenter une pétition de 20,000 noms demandant que l'avenir de la corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg soit décidé par un référendum métropolitain.

M. Georges Forest, de St-Boniface, figure parmi les porte-parole en cette occasion, comme il en fut avant le passage de l'Acte originairement. Cette démarche passe outre au travail d'une commission de révision qui siège à l'heure actuelle, dans le but d'améliorer mais non pas de détruire le Métro. Le comité pétitionnaire comptera dans ses rangs, en plus des adversaires irréductibles de toute centralisation, d'autres membres, tel le maire Stephen Juba, qui cherchent à enlever le métro du chemin afin d'y substituer l'amalgamation totale. Quel que soit le fruit ultime de ces efforts, il est évident que l'opposition intransigeante inspire de la modération aux autorités dans la répartition des pouvoirs entre les villes et le Métro.

Dans une perspective plus générale n'y aura-t-il pas lieu de convoquer tous les maires, échevins, conseillers municipaux et fonctionnaires publics franco-manitobains, à un colloque dans le but d'une participation efficace au débat qui s'annonce sur la nouvelle répartition des limites et des pouvoirs des centres à majorité française?

Point de mire . . .

Le journal a été le point de mire des Anciens du Collège dimanche. (Voir rapport en page 5) La discussion fut serrée mais cordiale, moins pessimiste, paraît-il, qu'à l'occasion de la réunion précédente qui examinait la situation générale des Franco-Manitobains. On se rend compte non seulement des déficiences mais aussi des réalisations. Nous commenterons cette réunion dans notre prochain numéro.





Les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph ont fait ressortir quelques-unes des richesses culturelles et historiques de "Notre Héritage" devant la foule qui remplit deux fois la salle académique, les 8 et 10 février. Ces deux photos ont croqué deux scènes du spectacle qui provoqua tant d'admiration et d'applaudissements.

Le premier tableau rappelle une soirée au manoir de la Chevrotière, en septembre 1738: les seigneurs et sommités du temps étaient représentés par Mlles L. Laurin, P. Lajeunesse, M. St-Pierre, M. Guigné, D. Payment, G. Laberge, C. Ouvrard, A. Barnabé, L. Beaudry, A. Thorimbert, J. Gendron, M. McDonald, L. Germain, P. Levasseur, C. Sala, Y. Painchaud, L. Goebel, C. Cormier, G. Pelletier, E. Fréchette, L. St-Hilaire, Y. Cheramy, D. Desloges, L. St-Pierre, M. St-Pierre, Y. Hervo, L. Boily, C. Desjardins, C. Bélanger, M.-P. Pelletier, C. L'Heureux, P. Desjardins, P. Clément, M. Saras et J. Carrier.

Le deuxième tableau rappelait la scène joyeuse de "la rentrée de la dernière gerbe", août 1739: J. Carrier, C. Bélanger, P. Clément, P. Lavallée, S. Levasseur, G. Vermette, L. Gendron, A. Thorimbert, P. Dubé, J. Turenne, M. Rigby, S. Degagné, C. Ledoyen, M. St-Pierre, C. Desjardins, M. St-Hilaire, Y. Hervo, L. Boily, etc., plus un groupe d'enfants: R.-M. Laferrière, V. Désaulniers, P. Laurin, P. Gagné, E. McCarthy, R. Vielfaure, A.-M. Prince, L. Préfontaine, P. Chaput, L. Toupin, M. Prénoveault et T. Tessier.

Le programme comportait aussi un quatuor de piano: Charlotte Hébert, Michelle Hébert, Michelle Valmont et Suzanne Corbeil ("Boléro" de Moskowski); un duo de piano: Michelle Valmont et Suzanne Corbeil ("La danse d'Anita" de Grieg); un duo de chant: Bernice et Lorraine Poitras ("La nuit" d'Ernest Chausson); un choeur parlé par les élèves de la 10e année, no 17: "Devant la mer" d'E. Schwartz; et la distribution des prix de français: Madeleine Corbeil (12e), Louise Delorme (12e C), Anne-Marie Boisjoli (11e), Charlotte Dupuis (11e C), Suzanne Corbeil (10e), Jeanne Turenne (10e), Lorraine Bourrier (10e C), Gaylein DeMontigny (9e), Yvette Verrier (9e), Lorraine Guénette (9e), Yvette Daoust (8e), Rose-M. Loiselle (8e), Patricia Savage (7e) et Odile Gosselin (7e).

(Photos Studio Napoléon)

"Confucius" fera partie du Festival Dramatique

La pièce de Jacques Ouvrard, "Confucius", interprétée par le Cercle Molière, sera la deuxième de quatre pièces présentées au théâtre Playhouse, du 6 au 9 mars, à l'occasion du Festival Dramatique régional.

Le programme comprend: le 6 mars, "Country Wife", une comédie de W. Wycherley jouée par les Caravan Players; le 7 mars, "Confucius", nouvelle pièce canadienne, dirigée par Jacques Ouvrard et présentée par le Cercle Molière de St-Boniface; le 8 mars, "Hatful of Rain", un drame de M. Vazzo, joué par une troupe de Gimli, et le 9 mars, "Isben's Ghost", drame de H. Obsen, interprété par des acteurs de Brandon.

M. Florent Forget, directeur dramatique de Radio-Canada à Montréal, sera l'adjudicateur du festival pour la troisième fois.

Disparition des "Nouvelles françaises" de Toronto

Au moment où l'élément français de Toronto fait tous les efforts pour obtenir un peu plus de français à la radio et à la télévision, nous apprenons que le seul journal de langue française de la ville de Toronto va disparaître. En effet, dans la livraison de décembre, des "Nouvelles françaises", M. Michel Sanouillet, qui a fondé ce journal, il y a quelques années, de concert avec sa femme, nous explique que "faute d'argent et de bonnes volontés", le journal doit fermer ses portes.

Je sais personnellement tout le dévouement dont M. et Mme Sanouillet ont fait preuve depuis la fondation de ce mensuel. Il était évident que ce journal ne pourrait survivre, à moins que des organismes extérieurs ne lui viennent en aide. Il me semble que les "Nouvelles françaises" auraient dû attirer l'attention du ministère des Affaires culturelles de la province de Québec. N'a-t-on pas organisé au sein de ce ministère un département d'outre-frontières? Si c'était seulement pour envoyer des conférenciers québécois dans les autres provinces du Canada que l'on a organisé ce département, il eût peut-être mieux valu n'en rien faire. Les minorités françaises des autres provinces du Canada ont peut-être besoin de savoir ce qui se passe dans le Québec, mais ils ont surtout besoin de pécune pour faire en sorte que les organisations françaises qu'ils mettent sur pied puissent survivre.

On me dira que si elles s'en occupaient vraiment, les 50,000 personnes de langue française de Toronto pourraient faire vivre un petit journal mensuel. Il faut passer quelque temps à Toronto pour comprendre que la bonne volonté de ces gens qui sont pour la plupart des ouvriers ne peut suffire à assurer la vie d'un journal. Dans le milieu où ils vivent, pour que ces gens continuent d'être français, il faut que la langue française aille à eux.

Alors qu'il y a à Toronto trois journaux de langue allemande, un ou deux de langue italienne, il n'y en aura plus un seul de langue française. Les "Nouvelles françaises" disparaissent et cela ne dérange personne. Nous avons de l'argent pour envoyer des conférenciers outre-frontière dire aux minorités françaises de bien conserver leur langue, mais nous n'en avons pas pour les aider à mettre nos conseils en pratique.

Anne et Michel Sanouillet méritent quand même qu'on leur dise merci pour le travail qu'ils ont accompli.

Adrien THERIO.

(Le Devoir — Tribune Libre)

Québec souscrit $15,000 à "L'Evangéline"

QUEBEC — Le gouvernement du Québec a souscrit $15,000, c'est-à-dire dix pour cent de l'objectif de la campagne nationale de souscription en faveur du journal des Acadiens, le quotidien "L'Evangéline", de Moncton.

Le premier ministre Jean Lesage a annoncé cette nouvelle aux organisateurs de la souscription qui étaient venus lui remettre un mémoire sur le sujet.

La délégation était composée du sénateur Cyrille Vaillancourt, un des deux présidents de la campagne, M. A.-F. Mercier, vice-président et gérant-général du "Soleil", et M. Aimé Laurion, président de "La Voix de l'Est", tous deux représentants de l'Association des quotidiens de langue française, et M. Marc Fortin, président de l'Association des hebdomadaires de langue française.

Moscou libère un évêque emprisonné depuis 1945

CITE DU VATICAN — Une atmosphère de mystère entoure la libération de Mgr Josif Slipyi, archevêque ukrainien de Lwow et métropolite ukrainien, arrivé samedi dernier au Vatican.

Le prélat a été reçu par le pape, dimanche. On croit savoir qu'il avait été libéré par les autorités soviétiques, le jour de Noël dernier.

Il était emprisonné depuis 1945 après avoir été condamné sous l'accusation d'avoir collaboré avec les nazis. Son prédécesseur avait simplement reçu des officiers allemands dans son archevêché.

Dix autres archevêques et évêques ukrainiens furent emprisonnés par les Soviétiques à la même époque. Moscou devait, par la suite, reconnaître l'église orthodoxe comme la seule autorisée en Ukraine.

Mgr Slipyi a passé la majeure partie de sa captivité en Sibérie. Il aura 71 ans, dimanche prochain.

Certains attachent une signification politique précise à cette libération qui pourrait être suivie de celles du cardinal Mindszenty, primat de Hongrie, réfugié depuis 1956 à la légation des Etats-Unis à Budapest, et de Mgr Joseph Beran, archevêque de Prague, détenu depuis plus de dix ans dans un lieu inconnu.

Mgr Slipyi fut consacré secrètement en 1939. En 1944, il avait succédé à Mgr Andrea Szepticki, archevêque de Lwow, à la mort de celui-ci. Après son incarcération, les autorités soviétiques supprimèrent l'Eglise catholique ukrainienne après un plébiscite, organisé sous leur contrôle, par lequel les fidèles ukrainiens passèrent à l'Eglise orthodoxe de Moscou.

Les communistes, par cette libération, songeraient à la prochaine session du Concile Vatican II. Ils y enlèveraient ainsi des armes à leurs adversaires.



Mgr Josif Slipyi

Lettre de Paris

La politique gaulliste de l'électro-choc

par Maurice HERR

(Voir article en page 8)

Assurance-chômage: caisse bientôt vide?

OTTAWA — Des informateurs autorisés ont prédit vendredi dernier que la caisse de l'assurance-chômage sera à sec d'ici à deux mois.

Toutefois, ces informateurs ont affirmé que les prestations versées aux chômeurs seront continuées, probablement par suite d'un prêt de plusieurs millions du gouvernement.

Même là, l'état critique de la caisse de l'assurance-chômage confrontera le 26e Parlement avec un mal de tête hautement politique et financier — quel que soit le résultat de l'élection du 8 avril.

La crise au sujet de la caisse de l'assurance-chômage augmente en intensité depuis quelques années.

Il est évident que certaines modifications fondamentales sont nécessaires pour guérir les maux qui ont fait prendre un plongeon à la caisse, de son sommet de $926,000,000 en 1956, au bord de la faillite.

En mai dernier, la caisse ne contenait plus que $19,000,000. C'était la somme la plus faible depuis que la caisse a été instituée en 1941.

Caisse à sec

Cet hiver — soit le mois prochain ou en avril — la caisse sera totalement à sec, disent les informateurs.

Quand ce moment arrivera-t-il? Tout dépend de l'intensité du chômage cet hiver et du drainage mensuel dans les réserves de la caisse qui se chiffraient par $99,000,000 à la fin de 1962.

Deux prédictions sont faites, l'une fondée sur l'expérience moyenne des trois dernières années, et l'autre sur l'expérience actuelle en 1962 lorsque la caisse a baissé de $96,700,000 durant les trois premiers mois.

La première prédiction indique que la caisse sera en déficit de $13,700,000 à la fin de mars. Au 30 avril, le déficit total serait de $49,000,000.

Si cela se produit, la Commission de l'assurance-chômage pourra alors demander un prêt d'urgence de $25,000,000 que le Parlement a autorisé advenant une telle éventualité. Le prêt expire toutefois à la fin de l'exercice financier, le 31 mars.

Après cette date, l'argent devra être fourni grâce à des mandats du gouverneur, adoptés par le cabinet.

La seconde prédiction, qui estime que le chômage en 1963 et le drainage de la caisse seront à peu près identiques à l'hiver dernier, indique qu'il n'y aura que $2,300,000 dans la caisse à la fin de mars. Le 30 avril, la caisse sera en déficit de $22,000,000.

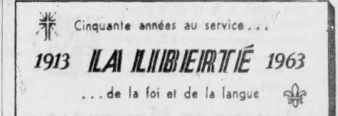
A ce moment, le prêt d'urgence de $25,000,000 ne sera plus disponible et il faudra des mandats du gouverneur pour fournir l'argent nécessaire aux prestations.

Absence de législation

Le gouvernement minoritaire du premier ministre Diefenbaker avait promis une législation pour régler le problème de l'assurance-chômage, mais le Parlement a été dissous avant que la mesure ne puisse être soumise aux députés.

La législation aurait été fondée sur un rapport préparé par une Commission royale d'enquête présidée par M. Ernest Gill, de Toronto, président de la Canada Life Assurance Company.

Le rapport Gill, remis au gouvernement en décembre, était le résultat de 17 mois de recherches, d'audiences publiques et d'études. Il proposait une révision totale de tout le programme d'assurance-chômage au Canada. Il recommandait un plan universel d'assurance-chômage de $150,000,000 par année, avec bénéfices accrus et une plus grande utilisation du programme actuel fédéral-provincial d'aide aux chômeurs.



La Liberté et Le Patriote



Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface



La Troupe Taché en excursion

"On se rencontre tous au Local à 6 h. 30 p.m., le vendredi 18 janvier pour une excursion de 24 heures à St-Jean-Baptiste", dit le Chef René Bérubé aux scouts de la 2e troupe. Les gars ne perdirent point de temps à prendre en note la liste du matériel nécessaire pour l'excursion.

Vendredi, à 6 h. 45 p.m., on quitte le local. Notre transportation: quatre automobiles, dont l'abbé Anctil et sa "bibitte", le chef R. Comeault, le chef L. Rioux et un des parents scouts, M. Meilleur.

Le Chef Comeault est le dernier à partir, mais le premier à se rendre. Aussitôt notre arrivée, le Chef appelle le premier rassemblement, place les patrouilles dans leurs coins pour la nuit et leur donne quinze minutes à pratiquer leurs saynettes pour le feu de camp. Pendant ce temps, les chefs Comeault et Chénier se rendent au Centre Récréatif du village pour rassembler les garçons de 12 à 15 ans. En effet, nous avons rencontré deux douzaines de ces jeunes. Ils se sont rendus au gymnase de l'école pour participer au feu de camp. Les gars qui n'avaient jamais auparavant assistér à un feu de camp ont trouvé nos manières un peu curieuses, mais la gêne parmi ces gamins n'a pas duré bien longtemps. Tout s'est passé dans l'ordre, jusqu'au coucher pour être exact.

Que ce soit au camp ou en excursion, il est impossible de mettre les gars au lit avant 2 h. du matin. Ce soir, les chefs jouent un bon tour. Les gars de St-Jean nous quittent à 11 h. 30 p.m., et au lieu de prendre notre chocolat chaud comme on le fait d'habitude, on se prépare pour le coucher. Quelques minutes plus tard, à la surprise des gars, on leur donne leur chocolat et ensuite au lit. Jusqu'à minuit et demie les chefs ont toléré les plaisanteries des gars, finalement le chef Chénier se lève, descend au gymnase, lève les gars et (à la surprise de tous) on fait de la gymnastique. Les gars sortent les matelas, le cheval allemand et les ballons. Après une demi-heure, les chefs remarquèrent certains résultats de l'exercice; des gars comme Raymond Carrière et le chef Comeault, tombaient à plat ventre sur le cheval, car ils étaient si fatigués qu'ils n'en pouvaient plus. Le chef Chénier nous montre les tours de singes qu'il a appris chez les Routiers. Il grimpe (comme un singe) sur la construction, tient un des paniers pour le jeu de ballon-panier. Mais voilà, il ne s'attend pas à être débarqué par une douzaine de gars lançant huit ballons, parfois tous ensemble. Enfin, vers 2 h. du matin, les gars commencent à s'endormir. Alors on se recouche vers 2 h. 30 a.m. Même à cette heure, quelques-uns persistent à faire du bruit. La nuit fut tranquille; dommage, le chef Comeault ne couche pas dans son sac à couchage. Les plumes tombent de partout. Qu'est-ce que ça goûte, Chef Bérubé?

Ce m. . . . cadran de l'abbé Anctil. Les Chefs se lèvent à 7 h. moins quart, les gars à 7 h. 16. La messe est à 8 h. à l'église du village. Un bon déjeuner et les gars sont prêts à se lancer dans une journée d'activités. Jusqu'au dîner, on joue différents jeux dans le gymnase pendant que les chefs Comeault et Chénier bravent la tempête pour préparer le grand jeu de l'après-midi.

Après dîner, on voit plusieurs gamins de St-Jean-Baptiste qui se rendent au gymnase pour participer au jeu. Pendant les préparatifs, la température extérieure ne s'améliore pas. En effet, le vent augmente de vitesse et le ciel prend une couleur très sombre. Tant pis, les chefs décident que les scouts de la 2e troupe ne sont pas des scouts de "salon" et le jeu se fera avant de partir. Pendant deux heures, les gars bravèrent le vent, la neige et pour rendre l'affaire plus intéressante, beaucoup de sable était mêlé à la poudrerie. Imaginez-vous un chef surveillant une quarantaine de gars, tous sur la rivière — chacun voulant ramener le trésor à l'école pour gagner les points, et tout-à-coup n'étant plus là, et soudainement les voyant ici, les voyant là, et disparaissant.

La patrouille des Ours réussit à remporter la bataille. Le trésor consistait d'un deux par quatre d'environ trois pieds de long.

L'abbé Anctil, resté au gymnase pour lire son bréviaire, ne trouvait pas de paroles pour exprimer sa surprise de voir les gamins rentrer, à demi-gelés, la figure noire de poussière et ce qui était plus inquiétant encore c'est que les gars avaient tous un grand sourire aux lèvres: ils étaient fiers de leur coup.

En effet, il faisait un vent d'environ 75 milles à l'heure et la température (sans compter le vent) était déjà à 35 sous zéro.

Départ: 4 h. p.m. . . . disait notre horaire. Mais, hélas nous sommes forcés de rester à St-Jean car les routes ne sont pas en état pour faire le voyage de retour. Les chefs ramassèrent tous les restes pour souper. Les gars se tenaient occupés au gymnase; en réalité, ils ne voulaient pas partir. L'affaire devenait de plus en plus intéressante pour eux. Le souvenir d'être pris dans une tempête tient toujours la première place dans la mémoire d'un jeune gamin, pas vrai chef Comeault?

Veillée du dimanche!

Au secours! Oui, ce sont les Routiers du Clan Béliveau qui lancent l'appel. La partie de cartes annuelle du Clan aura lieu dimanche prochain, le 17 février, au soubassement de la Credit Union à 191, avenue Provencher. La partie débutera vers 8 h. 30 p.m. Nous annonçons d'avance qu'il y aura des prix en quantité, des prix pour tous les goûts, ainsi que le prix d'entrée et un bon café pour tous. Les Routiers vous attendent. Alors, à dimanche soir.

Lucien Trudeau, chante émérite

En 36 ans de maîtrise, on a vu passer bien des chantres au jubé. De toutes sortes. Diversement doués. Diversement disposés. Plusieurs nous ont quittés pour un monde meilleur. Une vingtaine. J'ai vérifié.

De tous, je ne crains pas d'affirmer que le membre le plus utile que nous ayions eu fut Lucien Trudeau qui vient de mourir et dont nous avons chanté le Requiem lundi dernier.

Doué d'une superbe voix de basse chantante, il se fit entendre à la cathédrale pendant une bonne quarantaine d'années, de 1920 à 1960. Apport précieux que cette voix si bien timbrée, mais il y avait plus. Il était le camarade le plus bienveillant que nous ayions jamais eu. Il n'est pas un chantre de la cathédrale qui n'ait été une fois ou l'autre l'objet de son obligeance, de ses délicates attentions. Les nouveaux particulièrement, étaient sûrs d'un accueil empressé de sa part.

Il avait commencé sa carrière de chantre en sa paroisse natale, Varennes. Après un stage dans la Beauce, il était venu au Manitoba et avait chanté pendant quelques années au Sacré-Coeur à Winnipeg. Après son mariage avec Mlle Alma Désourdis, de St-Boniface, il était venu demeurer ici et s'était aussitôt glissé discrètement dans le rang sous la rosace. C'était au temps d'Hélie et de Pépin, puis Dorval. Depuis, bon an, mal an, il était là, ponctuel comme pas un.

Je n'hésite pas à le proposer comme modèle à tous les chantres présents et à venir. Ce en quoi j'ai l'entière approbation de tous ceux qui l'ont connu. J'ai la certitude que même les disparus seraient de mon avis.

Quant à ceux qui restent, c'est en leur nom autant qu'au mien que je lui rends ce témoignage et que j'offre à sa famille nos plus sincères condoléances.

Nous comprenons d'autant plus leur peine que nous la partageons dans une grande mesure.

Marius BENOIST.

Au poste CBWFT

DIMANCHE 17 FEVRIER
2.00—Cours télévisés
3.30—Afrique en marche
4.00—A vous Paris
5.00—A l'Heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des Bois
7.30—Papa a raison
8.00—En habit du dimanche
8.30—Les Festivals de Montréal
10.00—Actualités politiques
10.30—Film
11.00—Concert

LUNDI 18 FEVRIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Radisson
6.00—Marcus
6.30—Nouvelles
6.45—Paris-musique
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Belles histoires
8.30—Poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les cantons
9.30—Tribune libre
10.00—Temps présent
10.30—Cinéma: "La soupe à la grimace"

MARDI 19 FEVRIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Actualités féminines
4.15—Illusions amusantes
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—La vie qui bat
6.00—Mon amie Flicka
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Caméra '63
7.30—Plus on est de fous
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Le temps des copains
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Conférence de presse
10.30—Cinéma: "Amours de vacances"

MERCREDI 20 FEVRIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Le Courrier du Roy
6.00—Le Grand Duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Droit de cité
10.00—Présence de l'Art
10.30—Cinéma: "L'école des vedettes"
11.30—Ciné-policier

JEUDI 21 FEVRIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—La boîte à surprises
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Soif de Dieu
7.30—La Famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Gilbert Bécaud
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "Les deux timides"

VENDREDI 22 FEVRIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—L'Eternel Féminin
4.30—Bobino
5.00—La boîte à surprises
5.30—Les Enquêtes Jobidon
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Vingt ans express
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma International: "La valse du gorille"
10.00—Premier plan
10.30—Cinéma: "Le congrès des belles-mères"

SAMEDI 23 FEVRIER
2.00—Cours télévisés
3.30—Am-stram-gram
4.00—Cou cou
4.30—Pirouettes
5.30—Concert
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Les uns les autres
7.30—Winston Churchill
8.00—Comment dites-vous
8.15—C.D.
8.30—Micheline
8.45—Long métrage: "Horizons en flammes"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Cinéma: "Cela s'appelle l'aurore"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Gilbert Bécaud

Gilbert Bécaud est venu, Gilbert Bécaud est parti. Monsieur cent mille volts reste parmi nous, par la magie de l'enregistrement magnétoscopique. Au début de novembre dernier, lors du tour de chant de Gilbert Bécaud à la Comédie Canadienne, le réalisateur Jacques Blouin a passé une soirée au théâtre de Gratien Gélinas. Avec son assistante Simone Poitras, l'éclairagiste Yvon Fecteau, le preneur de son Michel Caron, le réalisateur technique Gérard Ouellet, plus cinq cameramen et l'équipe régulière du car reportage de Radio-Canada, Jacques Blouin a pu réaliser à l'intention des téléspectateurs du réseau français un récital Gilbert Bécaud qu'il nous présentera le jeudi 21 février, à 8 h. 30 p.m.

Accompagné par Raymond Bernard au piano, Harry Katz à la guitare, Albert Bret à la contrebasse et Pierre Lemarchand à la batterie, Gilbert Bécaud interprétera 25 de ses plus grands succès. On entendra notamment: "Je me balance", "Viens danser", "Grosse noce", "C'était moi", "Le condamné", "Quand l'amour est mort", "Tête de bois", "Le mur", "Salut, les copains", "La Corrida", "Le pianiste de Varsovie", "Le bateau blanc", "Alors raconte", "L'absent", "Contre vous", "Le jour où la pluie viendra", "Les Baladins" et quelques autres mélodies qui donnent une juste idée de la souplesse et de la puissance de séduction de Gilbert Bécaud compositeur et interprète.

Nos longs métrages

Le samedi 16 février, à 8 h. 45: "Eroïca", film biographique avec Ewald Balser, Oskar Werner et Marianne Schoenauer. Une page de la vie de Beethoven.

Et à 11 h. 15: "Jeunes filles en danger", drame social avec Gerlinda Locker et Edith Elmay. Deux jeunes Viennoises qui se sont laissé entraîner par un trafiquant de filles ont des difficultés avec la police.

Le dimanche 17 février, à 10 h. 30: "Ordre d'exécution", drame de la Résistance avec Carl Wery et Annie Rosar.

Le lundi 18 février, à 10 h. 30: "Soupe à la grimace", aventure policière et dramatique de Jean Sachan, avec Georges Marchal, Maria Mauban, Noël Roquevert et Dominique Wilms. A la frontière du Mexique, trois femmes se disputent le coeur d'un homme, contremaître dans une mine d'uranium.

Le mardi 19 février, à 10 h. 30: "Amours de vacances", comédie d'Antonio Racioppi, avec Vittorio de Sica, Giovanni Ralli et Marisa Merlini. Des intrigues amoureuses se nouent ou se dénouent selon les circonstances et la sincérité des estivants.

Le jeudi 21 février, à 10 h. 30: "Les deux timides", comédie avec Claude Dauphin et Pierre Brasseur. Les mésaventures d'un grand timide qui n'arrive pas à se décider à demander la main de celle qu'il aime.

Le vendredi 22 février, à 8 h. 30: "La valse du gorille", film d'espionnage de Bernard Borderie, avec Roger Hanin, Charles Vanel et Jess Hahn. Un savant allemand va révéler à ses collègues du monde entier sa formule sur les missiles lorsqu'il est enlevé par des agents du service secret de son pays.

Et à 10 h. 30: "Le congrès des belles-mères", comédie d'Emile Couzinet, avec Pierre Larquey et Jeanne Fusier-Gir. Les belles-mères d'une petite ville, décidées à lutter contre leurs gendres, se sont groupées en association.

Il est Celui qu'avec des millions de vivants et des milliards de morts, j'ai l'honneur d'appeler Notre-Seigneur Jésus-Christ.

René BAZIN.

Le monde du sport

Cassius Clay parle beaucoup et il attire les foules: sait-il se battre?

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Lorsqu'on a demandé au jeune Cassius Clay, pourquoi il parlait tant il a répondu: "Sonny Liston n'a rien à dire et Flyod Patterson ne parle qu'à lui-même; pour conserver un peu d'intérêt à la boxe il faut au moins que quelqu'un se décide enfin à parler". C'est pourquoi Clay est devenu prophète, un rôle qui comporte bien des dangers, mais qui a plusieurs avantages. Lors de son combat contre Archie Moore, un boxeur qui a quand même dépassé la limite d'âge, Cassius avait prédit une victoire en quatre rondes et le combat se termina à la quatrième. Contre le gros Charlie Powell, Clay a déclaré qu'il triompherait en six rondes, puis, quand Powell répliqua qu'il était marié et qu'il était habitué à entendre les gens parler beaucoup autour de lui, Clay furieux annonça qu'il le battrait en trois rondes, ce qu'il fit. Jusqu'ici on a donné à Clay des adversaires qu'il avait des chances de vaincre. Il y a encore deux bons obstacles sur sa route: Doug Jones et Bill Daniels.

Clay fera face à Jones en mars et nous ignorons ce qu'il va prédire. Il aura les mains pleines lors de ce combat, car Jones est un costaud capable de taper dur et qui est rapide en plus de cela. Les prédictions de Clay ne lui feront pas peur et si le combat se déroule "normalement", ce sera une bataille intéressante à voir. Nous disons normalement, car nous sommes parmi les sceptiques qui ne croient pas trop aux combats non truqués depuis quelques années. La boxe n'est certainement pas le refuge des chérubins et nous craignons toujours de voir les promoteurs habiles et avides "organiser" leur affaire de longue main. On ne saura jamais si les combats de Clay étaient truqués: à moins, bien entendu, qu'un de ses adversaires décide un jour à parler, pourvu qu'il ait quelque chose à dire bien entendu. Il est remarquable qu'à la boxe rares sont ceux qui ont pu prouver qu'ils avaient participé à des matchs truqués; et pourtant on affirme qu'il en existe beaucoup!

Loi du silence!

Nous avons connu plusieurs boxeurs professionnels et, comme les lutteurs, il n'y en a jamais un qui nous a avoué que les combats auxquels ils avaient participés étaient des combats truqués. Plusieurs boxeurs nous ont souvent affirmé qu'ils auraient pu "aller plus loin" s'ils avaient accepté les combines de certains gens, mais quand nous insistions pour connaître des faits précis les déclarations devenaient vagues et impossibles à prouver. Le cinéma et les romans nous ont pourtant habitués à ces combats truqués. Ils nous ont fait connaître les conflits intérieurs des gens aux prises avec leur désir de vaincre, leur certitude de vaincre et leur besoin d'argent qui leur fait accepter la défaite. Et malgré tout cela nous ne nous souvenons pas d'avoir entendu parler de boxeurs qui avaient témoigné directement contre ceux qui leur auraient fait perdre de l'argent. Au dire des connaisseurs on procède de façon bien différente quand on ne veut pas qu'un homme gagne.

Il y a d'abord l'inaction. Un bon boxeur ne pourra se trouver de combat. Il fera des dettes et il aura des ennuis. Il poursuivra son entraînement dans le gymnase, mais cet entraînement se fera loin de son entraîneur qui a besoin d'argent pour vivre lui aussi et qui, bien souvent, se verra offrir un poste plus lucratif près d'un pugiliste d'une autre catégorie. Le bon boxeur, quand il obtiendra enfin le match désiré, aura passé des mois dans l'oisiveté tandis que son adversaire, qu'on destine à de grandes choses, se sera mis deux ou trois autres combats faciles sous la ceinture et sera en pleine forme mentalement et physiquement. Nous pensons à Daniels qui veut affronter Clay et qui ne s'est pas battu une seule fois au cours des cinq derniers mois. En quelle condition physique sera-t-il au mois de mai quand il obtiendra enfin son match? Ne sera-t-il pas une victime plus facile pour Clay qui a éprouvé bien de la difficulté avec lui lors de leur premier combat? Le match sera disputé honnêtement, mais on pourra quand même dire que les promoteurs auront mis, du côté de Clay, des atouts qu'ils n'ont pas mis dans le jeu de Daniels. Le tout se déroulera honnêtement, mais la victoire probable de Clay aura été bien orchestrée.

Quel départ!

Les Smoke Eaters de Trail quittent le Canada pour participer à ce que des humoristes appellent le tournoi pour le championnat mondial du hockey! Cette équipe irait trahir le pays que le sort qu'on lui fait actuellement au Canada ne serait pas plus cruel! On dirait que tous les clubs amateurs de l'Est à l'Ouest se sont donnés le mot pour battre ces pauvres joueurs du Trail. Personne ne leur concède de chances de remporter le tournoi et on sent déjà que les critiques seront de plus en plus amers si le Canada doit encaisser un autre échec à l'échelle internationale. Nous maintenons nos positions: il va nous falloir créer un jour une équipe nationale ou envoyer les Canadiens participer à ce tournoi pour savoir exactement où nous en sommes. Tant que l'on n'aura pas tenté cette expérience, personne ne saura jamais ce que valent exactement les clubs européens. Qu'ils valent plus que le Trail ne prouve rien: au moins une dizaine de clubs canadiens ont battu Trail. Que les clubs européens soient du calibre de nos équipes des ligues professionnelles mineures, nous ne le croyons pas, mais il faudra bien un jour en avoir le coeur net.

Le gouvernement du Québec devrait demander à la ligue Nationale la permission d'organiser un club composé exclusivement de joueurs de langue française, recrutés dans la ligue Nationale. On pourrait avoir Jacques Plante et Bob Perrault dans les buts. Sur la défensive: Talbot, Gauthier, Marcel Pronovost, Pierre Pilote, Léo Boivin et J.-C. Tremblay. A l'avant, au centre: Béliveau, Richard et P. Goyette, tandis que jouant avec eux on pourrait obtenir des gars comme Gilles Tremblay, Camil Henry, Jean-Guy Gendron, Bernard Geoffrion, Bobby Rousseau, Rod Gilbert, Jean Ratelle, André Pronovost. Cette équipe pourrait avantageusement représenter le Canada à un tournoi mondial de hockey, tout en apportant au Québec la publicité nécessaire pour l'exposition universelle de 1967. A moins d'organiser le tournoi international sur cette base en 1967! C'est là seulement qu'on pourrait savoir si le hockey a fait tellement de progrès en Europe, ou si ce sont nos clubs dits amateurs qui rétrogradent!

Evénements sportifs à l'Arena de Winnipeg du 15 au 22 février

Vendredi 15 février — Bonspiel de 9 h. du matin à minuit.

Samedi 16 février — Bonspiel, l'après-midi et le soir. Demi-finales et finale.

Dimanche 17 février — Hockey junior, 1 h. 30 p.m., Canadiens et Rangers, Brandon et Braves.

Lundi 18 février — Hockey junior, 8 h. p.m., Canadiens et Rangers.

Mardi 19 février — Bingo sous les auspices du Club Kinsmen de St-Boniface et de St-Vital.

Mercredi 20 février — Hockey junior, 8 h. p.m., Monarchs et Canadiens.

Jeudi 21 février — Courses à patins, écoles secondaires, de 6 h. 30 à 10 h. p.m.

Vendredi 22 février — Hockey junior, 8 h. p.m., Brandon et Monarchs.

En marge de la conférence indienne-métisse

Citoyens de second rang?

La neuvième conférence annuelle des Indiens et Métis du Manitoba s'est déroulée la semaine dernière dans son cadre traditionnel de discours, discussions, séances d'études et cédule de résolutions.

Les organisateurs de la conférence, tenue sous les auspices du Conseil de Bien-être de Winnipeg, ont vite compris qu'ils devaient adopter une nouvelle méthode, vu le nombre toujours croissant de délégués venant de tous les coins de la province.

Jusqu'à présent les Indiens ont tenu le haut du pavé, ne laissant guère le temps ou l'occasion aux représentants des Métis de faire entendre leur voix. D'ailleurs ces derniers ne jouissent pas de la cohésion qui marque le groupe indien, uni déjà au sein d'une association provinciale, soumis à une législation fédérale commune, aussi bien que favorisé par tout un personnel spécialisé qui s'occupe de son bien-être, de son éducation, de sa santé et de ses intérêts économiques.

Le groupe métis, de l'avis d'un des directeurs de la conférence, devrait être organisé sur le plan provincial, selon les régions qui sont maintenant desservies par les officiers provinciaux du développement communautaire.

Parlant de Métis, il faut faire ici une distinction importante: les 24,000 Manitobains qui tombent sous cette étiquette ethnique vivent pour la plupart en marge des réserves indiennes, ou sont échelonnés le long des grands lacs de la province, y vivant à la mode indienne, parlant généralement une des deux principales langues indigènes, le cris ou le saulteux, mais ne recevant aucun des avantages financiers ni aucun des services sociaux qui sont prodigués à la population indienne.

Il ne s'agit donc pas des Manitobains d'origine mi-indienne, mi-blanche, qui ont adopté en tous points les moeurs et les langues officielles (française ou anglaise) du Manitoba.

Pour leur part les Indiens ont droit, en vertu des privilèges obtenus lors de la signature de divers traités, depuis 1871, à une éducation gratuite, qui s'étend maintenant jusqu'aux grades universitaires, à des services de santé et de bien-être gratuits, aussi bien qu'à des sommes payées annuellement à l'occasion de l'anniversaire des Traités, le tout au coût annuel de plus de $7,350,000.

En plus les Indiens sont exempts de tout impôt sur le revenu de leur travail, si ce travail est accompli sur leurs réserves. Même s'ils s'absentent de leurs réserves durant quelque temps, ils ne perdent pas leurs droits et privilèges; si un Indien marie une Blanche ou une Métisse, celle-ci et ses enfants tombent légalement sous le domaine des affaires indiennes et jouissent de tous les droits et privilèges des Indiens.

La population métisse, d'autre part, doit se débrouiller tant bien que mal. Leurs écoles sont des écoles provinciales, sous le régime d'un administrateur officiel; ils ne possèdent généralement que les lopins de terre où sont situées leurs petites maisonnettes; seuls quelques officiers du service provincial de développement communautaire et un petit nombre d'instituteurs s'occupent d'eux, et cela depuis à peine un ou deux ans; à comparer aux 87 officiers et 241 maitres d'écoles pour les Indiens.

Pour que la voix de la population métisse se fasse entendre aussi fortement que celle des Indiens, il faudrait qu'ils soient organisés entre eux. Il y a déjà des embryons d'organisation locale, les conseils de parents et maitres. Ceux-ci pourraient se fédérer en districts et s'efforcer d'envoyer des représentants à la conférence annuelle de Winnipeg. D'autre part il devrait y avoir, au sein même de la conférence, des sessions réservées exclusivement aux questions métisses, au cours desquelles les officiers du gouvernement provincial prêteraient leur concours.

Il y aussi un fort contingent de Métis et Indiens catholiques vivant dans la ville de Winnipeg qui préfèrent se grouper indépendamment du Centre d'accueil Indien et Métis organisé il y a quelques années pour l'égide du conseil de direction de la Conférence indienne-métisse.

Ceux-ci se plaignent, et avec raison, qu'on ne s'occupe pas suffisamment d'eux; qu'ils ne participent pas aux octrois, dons et services du Centre d'accueil, et qu'ils n'ont aucun moyen de se faire écouter au Conseil de Bien-être de Winnipeg.

L'agenda de la conférence de Winnipeg est tellement surchargé que l'on considère l'organisation de conférences régionales, alternant avec la conférence provinciale. Pourquoi ne pas prendre occasion de la situation présente et s'efforcer de lancer un mouvement d'union dans le but d'organiser le plus rapidement possible un programme de développement communautaire parmi les Métis du Manitoba?

A part des quelque 4,000 Métis qui vivent dans le Winnipeg métropolitain, du millier de Métis de langue française de la région de St-Laurent, il y a plus de 1,600 Métis dans la région de Selkirk, un autre millier à San Clara, plus de 700 à Le Pas, et 18,000 dispersés dans plus de 92 centres manitobains.

Ce serait là une tâche éminemment noble et essentiellement chrétienne où l'initiative de nos missionnaires catholiques, aussi bien que protestants, aidés par des laïcs dévoués et compétents, pourrait recommencer, à un siècle de distance, le travail apostolique accompli auprès de la population indienne de la province.

Déjà, certains de nos missionnaires chez les Métis ont accompli une belle oeuvre de réhabilitation économique, allant de pair avec une hausse dans le niveau éducationnel, à Duck Bay, par exemple, ou encore à McGregor. Mais là encore, il faudrait y ajouter le développement des vertus sociales qui sont à la base de toute vie profondément chrétienne.

Gontran LAVIOLETTE, O.M.I.

Le Comité de Fonctionnement scolaire et l'enseignement accéléré du français

Quelle est la ligne de conduite à suivre dans les écoles franco-manitobaines à l'heure actuelle par rapport à l'enseignement du français? Ce sujet a été étudié en profondeur par le Comité de Fonctionnement scolaire depuis six mois. Son rapport a été accepté par l'exécutif à une réunion spéciale au mois de janvier. En voici le texte, moins deux ou trois phrases d'intérêt particulier:

1) On constate une faiblesse regrettable du français parlé, trop restreint surtout pour ce qui est du vocabulaire usuel et des termes techniques.

Ici on blâme surtout le programme d'étude des années passées qui visait surtout la langue écrite, les règles de grammaire, en un mot un enseignement trop livresque, peu intéressant. Ajoutons que les manuels scolaires en usage étaient anti-pédagogiques et inférieurs au point de vue langue et intérêt. En préparant le programme d'étude des dernières six années, le Comité de Fonctionnement Scolaire s'est efforcé de redonner à la langue parlée son importance. Ce travail est de longue haleine et nous n'en sommes présentement qu'à la 8e année. Il reste que le programme du secondaire, soit de la 9e à la 12e année exige une révision complète. Fardeau très pénible qui demande un surcroît de travail de la part du Comité de Programme qui ne manque pas de dévouement mais plutôt de temps disponible et de livres de référence pour accomplir cette lourde tâche.

Les changements apportés à l'examen de français et l'adoption de nouveaux manuels permettent aussi d'accorder une plus large part à la langue parlée.

Une liste de termes techniques et de vocabulaire usuel en rapport avec les matières scolaires et l'expérience de l'enfant, sera ajoutée dès septembre prochain (1963), à chaque année du programme scolaire, soit de la 1ère à la 12e année.

Le R. P. M. Caron prépare aussi pour nos élèves une liste de chants tirés de notre folklore et ceci pour chaque année de notre programme scolaire.

Le Comité du Film est à faire un choix de films culturels destinés, pour l'année prochaine du moins, aux élèves du secondaire.

2) Malheureusement on ne parle pas, ou encore, on parle trop peu français dans la très grande majorité de nos foyers de la ville de sorte que les élèves qui nous arrivent en 1ère année en septembre, anglicisent nos classes de français. Peu de nos familles reçoivent le journal français, des revues françaises, etc.

Par contre on retrouve facilement chez les nôtres une discothèque anglaise, au moins le "Free Press" ou le "Tribune" et on écoute à longueur de jour les postes anglais. Ajoutons aussi que la télévision française est suivie de trop peu de nos gens. Ici nous ne condamnons pas tous nos foyers, car dans certains il existe encore un grand intérêt pour notre langue.

Afin de remédier à cet état de choses on recommande et ceci sans délai, la fondation de jardins d'enfants de langue française dans nos centres canadiens-français surtout à la ville. On aimerait des programmes de télévision plus adaptés à notre milieu et qui seraient transmis à **tous** nos centres, non seulement à la ville. On demande au Comité de Vie française d'entreprendre une campagne de refrancisation de nos foyers.

3) On nous fait remarquer qu'à certains endroits le français n'est pas très bien enseigné ou encore même négligé. On ajoute qu'il n'y a pas manque de bonne volonté, mais plutôt manque d'une méthodologie propre à l'enseginement du français.

Au début de l'année scolaire le Fonctionnement Scolaire organise une demi-journée pédagogique très appréciée du personnel enseignant puisque 425 des nôtres y assistaient encore cette année. Le programme contient des directives très précises pour l'enseignement des différentes disciplines. Il n'en reste pas moins que ceci est insuffisant et que le personnel enseignant n'a jamais reçu toute l'aide dont il a besoin. Afin de parer à cette lacune nous insistons auprès du Comité d'Enquête d'entreprendre les démarches nécessaires en vue d'obtenir du Ministère de l'Instruction publique des cours de méthodologie de l'enseignement du français pour les élèves qui poursuivent leurs études à la Faculté d'Education, aussi bien qu'aux instituteurs qui suivent des cours en vue de l'obtention d'un certificat permanent et d'un baccalauréat en Education. Tant qu'aux cours du Collège Pédagogique, le Comité a entrevu M. Bonneau qui, cette année, présente des cours fort appréciés en fonction de notre programme d'étude.

4) Faut-il préconiser que les instituteurs se servent, dans leur enseignement des matières au programme, du français comme langue première et de l'anglais comme langue seconde?

A ceci nous sommes obligés de répondre que présentement la loi scolaire ne permet pas qu'on enseigne en français les autres matières du programme scolaire. De plus nos élèves doivent écrire en anglais les examens du Département. Que feront nos élèves qui déménageront dans les centres anglais? Les parents en général s'objecteront à un enseignement uniquement en français. Nous vivons au Manitoba et nos classes contiennent aussi des élèves de langue anglaise.

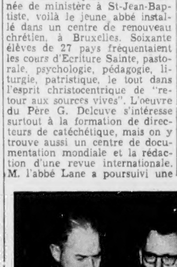
Cependant le Comité d'Enquête pourrait exploiter la possibilité de faire changer la loi scolaire et insister qu'au moins une autre matière, telle que l'histoire, puisse être enseignée en français.

Tel que l'a demandé notre archevêque, notre personnel enseignant se doit, tout en enseignant les différentes matières du programme anglais, de donner le terme français équivalent.

On demande aussi que nos visiteurs insistent auprès des autorités scolaires afin que le français ait une place de choix à l'horaire du programme et qu'on fasse un emploi judicieux du temps consacré à l'enseignement de notre langue.

Que l'Association fasse aussi pression auprès de nos autorités scolaires et municipales pour que ces dernières établissent des bibliothèques françaises dans nos centres et munissent nos classes d'un plus grand nombre de livres français.

En terminant ce rapport le Fonctionnement Scolaire prie l'Exécutif de l'Association de croire à son attachement et son entier dévouement à la cause française au Manitoba.



Partager une expérience spirituelle, voilà ce qui semble être la clef de succès dans l'enseignement du catéchisme aux temps modernes. Sur la photo M. l'abbé Lane, de St-Boniface, explique un point délicat aux instituteurs qui, remplis de vérité vivante, la communiqueront ensuite à leurs élèves.

Ce que M. Cuisenaire a fait pour les chiffres, "Lumen Vitae" le fait pour l'enseignement religieux

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

(Photos Studio Napoléon)

Les parents qui ne peuvent plus aider leurs enfants dans l'étude de l'arithmétique, grâce aux innovations de la méthode Cuisenaire, feront face dans le diocèse de St-Boniface à un problème du même genre quant à l'enseignement du catéchisme, grâce en grande partie aux travaux de M. l'abbé Robert Lane. Le directeur de l'office catéchistique diocésain n'aimerait certainement pas que l'on présente son travail sous ce jour (et son patron encore moins!), mais pour le moment la comparaison entre la méthode Cuisenaire et le renouveau de l'enseignement du catéchisme illustre bien les premières impressions des "anciens" qui ont appris le calcul et le catéchisme autrement. Les chiffres et les mots sont les mêmes, mais la manière de les présenter a tellement changé, et probablement pour le mieux.

Un rajeunissement

D'ailleurs, ceux qui constatent qu'ils sont un peu arriérés et qui se rappellent avec nostalgie la méthode catéchistique du perroquet, sont en bonne compagnie. Même à Rome, selon les rapports sur la première session du Concile Vatican II, il y a des sommités qui trouvent que l'Eglise se modernise trop rapidement pour eux. Les nouvelles méthodes dans l'enseignement religieux font précisément partie de ce vaste mouvement dans l'Eglise, que le pape lui-même semble résumer dans sa phrase "rajeunissement catholique" et qui comprend une liturgie plus vivante, le retour aux Evangiles, une attitude plus positive envers les chrétiens non-catholiques, une pratique religieuse moins formaliste, un esprit apostolique conquérant.

Les diocésains de St-Boniface sont peut-être plus en mesure que bien d'autres d'apprécier ces transformations, en autant que la catéchistique entre en jeu, car les autorités ecclésiastiques y on apporté une attention spéciale. Ainsi il y a cinq ans, une année après son ordination, M. l'abbé Robert Lane était envoyé au centre "Lumen Vitae" de Bruxelles pour une année d'études spécialisées. Ici il y a une confusion à éviter, celle qui ne distingue pas entre "catéchistique" et "catéchétique". Selon l'abbé Lane, la première expression s'applique à l'enseignement de la religion aux enfants et néophytes, enseignement simplifié, tandis que l'autre englobe toutes les formes d'enseignement religieux: catéchisme, liturgie, prédication, étude de la Bible, cours du soir, centres d'information, etc. Le centre "Lumen Vitae" (Lumière du monde) s'occupe justement de catéchétique.

Centre international

Enfin, après ses études au collège de St-Boniface, au Grand Séminaire de Québec et une année de ministère à St-Jean-Baptiste, voilà le jeune abbé installé dans un centre de renouveau chrétien, à Bruxelles. Soixante élèves de 27 pays fréquentaient les cours d'Ecriture Sainte, pastorale, psychologie, pédagogie, liturgie, patristique, le tout dans l'esprit christocentrique de "retour aux sources vives". L'oeuvre du Père G. Delcuve s'intéresse surtout à la formation de directeurs de catéchétique, mais on y trouve aussi un centre de documentation mondiale et la rédaction d'une revue internationale. M. l'abbé Lane a poursuivi une 2e année de formation à l'Institut Supérieur de catéchétique, de Paris, dont la politique s'harmonise avec celle de "Lumen Vitae". Nommé directeur de l'enseignement religieux du diocèse de St-Boniface en 1960, M. l'abbé Lane trouve que malgré l'efficacité du travail des prêtres, religieuses et instituteurs, et leur sympathie à l'égard de l'esprit nouveau du catholicisme, la transformation de "principes" en "pratique" ne se fait pas automatiquement. Il faut même devenir auteur, afin que les textes élaborés ailleurs par des experts soient adaptés aux conditions de la vie chrétienne au Manitoba.

En quoi le catéchisme modernisé diffère-t-il du catéchisme du bon vieux temps? Les mêmes vérités sont enseignées, mais on les explique davantage avec l'évangile et on les comprend plutôt comme une vie spirituelle à vivre que comme des vérités à croire. Aujourd'hui on insiste d'abord sur la vie dans le Christ, comme membre du corps mystique du Christ. Et cela non pas "dans la lune" mais par rapport au Christ de l'Evangile, le Christ personnel, vivant, avant que les théologiens s'en emparent pour y introduire des distinctions.

Engagement spirituel

Ainsi dans l'enseignement l'insistance porte sur "formation" plutôt que simple "information", sur engagement "spirituel" plutôt que sur activité "intellectuelle".

M. l'abbé Lane fait remarquer dans ses explications que les "catéchèses" des grands évêques de l'Eglise primitive, différaient les unes des autres, non seulement par souci d'adaptation aux circonstances mais aussi par suite de l'identification du prédicateur et de sa doctrine, il prêchait du "vécu". Par contre, le catéchisme était considéré depuis le Concile de Trente comme un "sujet" plutôt que comme une expérience vitale. (L'on peut deviner que le "par coeur" ne joue plus son rôle d'autrefois).

Comment faire bénéficier les Manitobains de la nouvelle méthode (il faut dire "du nouvel esprit" mais les rédacteurs sont aussi un peu arriérés) catéchétique?

Tous les mercredis soirs, à la maison-mère des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée, rue Aulneau, M. l'abbé Lane donne des cours à 150 enseignants, de langue anglaise, des deux archidiocèses, dont un grand nombre de laïques. Aussi depuis deux ans, dans le cadre des cours d'été au collège de St-Boniface, on organise un Cours de Pédagogie Religieuse. Un grand nombre d'éducateurs, surtout des religieuses, fréquentent ces cours.

Au sujet de l'enseignement à l'école, M. l'abbé favorise l'emploi de la première heure de la journée car les élèves y sont frais et dispos et la primauté horaire rehausse l'importance de la religion. (Cette préférence pédagogique n'est pas à considérer comme un mépris de la loi à ce sujet.)

Préfère-t-il deux périodes plus longues de catéchisme à la demi-heure quotidienne? Il ne croit pas que la brièveté de la période de catéchisme soit tellement un inconvénient, du moins pour les classes élémentaires. Le problème réside surtout dans la formation des éducateurs et dans la qualité des manuels. Il faut que dans l'enseignement religieux, encore plus que dans l'enseignement profane, les éducateurs puissent varier leurs genres de leçon et maitriser les méthodes actives. Plus un éducateur possède de manières de présenter son enseignement et plus il trouve de moyens pour rendre ses élèves actifs et découvrir eux-mêmes le message de la leçon dans des activités, moins il se trouve mal pris devant la "petite" demi-heure de catéchisme tous les jours.

Deux cours

Cette année marquera un autre pas en avant dans ce travail de formation adulte, car il y aura un cours "supérieur" aussi bien qu'un cours "d'initiation". Tous ceux qui ont suivi le premier cours depuis deux ans, à l'Institut de Pédagogie religieuse du collège de St-Boniface, ainsi que ceux qui suivront ce cours cet été du 3 juillet au 9 août, seront éligibles à participer au cours "supérieur" qui sera donné par le Père Van Caster, S.J., de l'Institut "Lumen Vitae", à St-Boniface, au début d'août.

Même sans formation spécialisée, les parents peuvent jouer leur rôle de base dans l'enseignement religieux, surtout par leur foi vive, qui est la transmission vivante de leurs croyances. Ils ont les grâces d'état et peuvent y ajouter l'exemple de la participation familiale à la vie liturgique. La nouvelle méthode d'ailleurs est plus en continuité avec la voie normale d'enseignement qui est la vie chrétienne vécue, que ne le fut l'ancienne méthode, trop livresque et abstraite.

Tout en allant au plus pressé de la besogne, la formation d'enseignants, l'office de catéchistique s'occupe de deux autres projets d'envergure, la collaboration dans les cours de correspondance et l'élaboration de programmes et de manuels adaptés au pays.

Les nouveaux manuels, qui tirent leur inspiration de documents belges et français, surtout lyonnais, tiennent compte du fait que l'instruction générale des enfants manitobains est moins avancée que celle des petits européens, tandis que leur sens religieux est plus développé. Avec le temps et l'expérience, on aura dans l'Ouest des programmes de catéchisme renouvellés selon l'esprit de l'Eglise d'aujourd'hui et adaptés à notre région.

Cours par correspondance

Malgré l'organisation de l'enseignement religieux dans la plupart des écoles publiques et paroissiales du diocèse, il y a encore 8,000 enfants qu'il faut atteindre moyennant correspondance. Cela est dû en partie au manque d'instituteurs compétents ou zélés dans certaines écoles et aussi au manque d'intérêt chez certains parents. Une bonne partie de la quête de la doctrine chrétienne, le dimanche 17 février, soutient l'oeuvre de la correspondance, oeuvre qui bénéficie surtout du zèle des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée, à la maison générale, rue Aulneau.

Dans le code de droit canonique il est dit que chaque paroisse devra avoir une section de la Confrérie de la Doctrine Chrétienne. Ce travail est maintenant considéré comme étant une oeuvre d'apostolat laïque plus qu'une activité d'une société pieuse. C'est en effet par cet enseignement vivant et centré sur le Christ que l'Eglise sera transformée par la base en vue de la mission qu'elle aura à remplir dans le monde dans ce siècle du Concile Vatican II.



L'esprit qui anime la méthodologie catéchistique moderne peut se transmettre de plusieurs façons. Sur la photo l'on voit un groupe d'élèves du Cours du soir à St-Boniface qui stimulent cet esprit chez eux en feuilletant des manuels nouveau genre.

L'Association à l'oeuvre

Dimanche 17 février: journée de l'Association d'Education

La décision héroïque qui fut prise, il y a 46 ans, et qui donna naissance à notre ASSOCIATION D'EDUCATION a nécessité depuis un effort constant de tous les Franco-Manitobains pour soutenir notre association nationale. De grands progrès furent enregistrés, certes, mais les dangers qui menacent nos écoles sont encore nombreux. C'est pourquoi l'Association d'Education a besoin de votre aide pécuniaire, chaque année.

Dimanche prochain, 17 février, la plupart de nos paroisses organiseront, donc chez elles, la perception annuelle de l'Association d'Education.

Le véritable patriotisme

A l'occasion du dimanche de l'Association d'Education, en 1953, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, prononçait un sermon en la basilique de St-Boniface, dans lequel il disait notamment:

"Nous sommes débiteurs vis-à-vis de notre grande patrie, le Canada. Mais nos obligations envers le Canada français — son peuple, ses traditions, sa langue, ses institutions — ont particulièrement graves. Nous avons contracté une dette vis-à-vis de lui. Car nous avons reçu, par l'origine de son histoire, sa générosité à son passé et toutes les richesses qu'il nous a transmises, des bienfaits sans nombre: la foi, dont la race est pétrie; la langue, qui a tant contribué à nous conserver la foi et qui, d'autre part, demeure celle qu'on honore le plus dans le monde entier, alors même qu'on ne l'emploie plus aussi universellement; enfin, la culture qu'elle engendre et qui lui assurera un rang de prééminence à côté des cultures grecques et latines pour l'histoire de la civilisation."

Et ce Canada français a besoin de nos services. Il a pris naissance dans les plus grandes difficultés: il a connu le martyre, puis l'humiliation de la défaite; il a été persécuté et on lui refuse encore aujourd'hui, en bien des quartiers, malgré sa contribution irremplaçable de toujours à l'indépendance et à la grandeur du pays tout entier une place égale au soleil canadien. Pour poursuivre sa mission, il lui faut l'amour, la fidélité et le dévouement, même au prix de grands sacrifices, de tous ceux qui en sont sortis, qui en font partie.

C'est tout cela — un généreux amour et une juste rétribution de notre part envers tout ce qui appartient au Canada français — qu'avait en vue Son Exc. Mgr Antoniutti, délégué apostolique au Canada, lorsqu'il nous disait, voici cinq ans:

"Vous avez une double mission: 1) la mission de conserver intact votre héritage religieux et national; 2) la mission de répandre cet héritage. J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."

Or, ici, au Manitoba, cette mission s'accomplit concrètement dans le soutien de notre Association d'Education.

Depuis 1916, lorsqu'elle fut fondée sous l'impulsion de Son Exc. Mgr Béliveau pour faire échec à une loi inique qui nous arrachait toute possibilité d'enseigner le français et la liberté d'enseigner la religion dans la langue des écoliers canadiens-français, l'Association a réussi à conserver merveilleusement notre héritage religieux et national.

Si, dans tant d'écoles du Manitoba, 8,000 écoliers continuent à apprendre le français et à prier en français, c'est grâce à l'Association. Si, à St-Boniface, vos enfants peuvent fréquenter des écoles catholiques et françaises, c'est grâce à l'Association. Si notre Collège et le Juniorat peuvent donner à plus de 400 élèves une éducation française supérieure, parce que ces élèves en ont reçu les éléments dans nos écoles, c'est grâce à l'Association.

Si je vous parle dans une langue que vous pouvez comprendre, c'est, pour beaucoup d'entre vous, grâce à l'Association. Si notre Manitoba français continue de grandir en nombre et en prestige, c'est grâce à l'Association.

J'ai établi tantôt vos devoirs de patriotisme — devoirs de charité et de justice. C'est envers l'Association que vous devez aujourd'hui vous acquitter de vos devoirs. Car c'est par elle que, concrètement, vous recevez la plus grande somme des bienfaits qui découlent de la patrie.

Eh bien! lorsqu'on ira frapper à votre porte, au nom de l'Association, recevez les percepteurs comme des ambassadeurs chargés de dons. Et versez généreusement votre contribution maximum.

Le travail de l'Association d'Education

- Maintenir et développer l'enseignement de la religion et de la langue française au bénéfice de plus de 13,000 écoliers répartis dans 500 classes.
- Organiser l'examen annuel de français auquel, en 1962, participèrent 6,371 élèves représentant 101 écoles.
- Encourager de façon pratique l'organisation de festivals de la chanson française.
- Enrichir les bibliothèques scolaires de livres français grâce à la contribution du Sou de l'Ecolier.
- Aider les élèves canadiens-français de l'Institut Pédagogique: prêts, cours de religion, de français et de pédagogie, transport par autobus, direction spirituelle, etc.
- Assurer le placement de 500 instituteurs et institutrices dans nos écoles de langue française.
- Garantir le bon enseignement du français grâce aux services de deux visiteurs qualifiés.
- Agir comme porte-parole des nôtres auprès du gouvernement provincial.
- Promouvoir la culture française chez nous.
- Lutter pour la défense de nos droits légitimes de canadiens, français et catholiques.
- Etc., etc. . .

Les besoins de l'Association d'Education en 1963

Salaires: officier de liaison, visiteurs d'écoles, secrétaire, assistante-secrétaire	$14,770.00
Frais de bureau: papeterie et impression, timbres, téléphone, articles de bureau, matériel	1,700.00
Frais d'opération: chauffage, éclairage, assurances, eau, taxes, etc.	1,263.00
Examen de français	3,800.00
Dons	400.00
Normaliens: transport par autobus et cours d'été	850.00
Prêts aux normaliens	1,550.00
Aide aux écoles paroissiales	1,300.00
Automobiles	2,000.00
Frais de perception 1963	300.00
Congrès général 1963	550.00
Frais de voyage: officier de liaison et visiteurs d'écoles	3,500.00
Total:	$32,183.00

Il nous faudra aussi trouver l'argent nécessaire à la réalisation d'un projet essentiel: Une Ecole Normale de langue française.

Et pour réaliser tout ce travail formidable, l'Association d'Education demande à chacune de nos familles canadiennes-françaises la somme dérisoire de $3.00 ou UN SOU PAR JOUR.

Que représente pour nous ces $3.00 par famille, demandés par l'Association d'Education?

Nous savons qu'il y a des familles trop pauvres pour contribuer $3.00, mais nous savons également que souvent ce sont celles-là qui répondent les premières, et le plus généreusement à l'appel, dans la mesure de leurs moyens. Leur geste est tissé du plus pur héroïsme.

Et vous, face à votre conscience, refuserez-vous votre appui à notre Association d'Education?

Le secrétariat de l'A.E.C.F.M.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 11 février avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. En réponse à la demande du Métro de changer les noms de certaines rues de notre ville parce que les mêmes noms sont employés ailleurs dans le Grand-Winnipeg, il fut décidé de soumettre les noms suivants que le greffier a choisis parmi les anciens maires ou échevins: Lachance pour remplacer Béliveau; Suffield pour remplacer Chemin Bruce; que le chemin Dawson soit prolongé pour remplacer la rue Lamont; Turenne pour remplacer Leslie; Lamontagne pour remplacer Notre-Dame; Lemay pour remplacer chemin St-Joseph, et, à la demande de la compagnie Burns qui construira une salaison sur le chemin Bourget, de changer ce nom en celui de Burnsway ou un autre similaire; la ville alors remplacerait le nom de la rue St-Joseph dans un an par celui de Bourget; plusieurs échevins déclarèrent que les résidants de la rue Notre-Dame ne voulaient pas que le nom de leur rue soit changé, mais comme il semble être impossible de faire changer le nom de cette rue à Winnipeg, qui est beaucoup plus longue que la nôtre, il fut suggéré de demander que la rue Notre-Dame à Winnipeg porte l'appellation Notre-Dame Ouest et celle de St-Boniface Notre-Dame Est.

Le département de feu de Winnipeg propose un nouveau contrat à la ville pour aider dans les incendies majeurs où il y aurait service d'échange réciproque, ainsi qu'un nouveau tarif; l'ancien contrat n'a pas été changé depuis 1953; ceci fut remis au chef des pompiers pour étude et rapport au comité de feu.

Un maire de haut calibre

La Chambre de Commerce de St. James, dans une lettre au Conseil, dit combien elle était heureuse d'avoir eu parmi la délégation qui s'est rendue à Ottawa pour protester contre le déménagement d'Air Canada à Montréal, un homme du calibre du maire Guay, qui a su défendre les intérêts des nôtres, et que la ville de St-Boniface peut être fière d'avoir un tel homme à la tête de son administration.

Le Club Lions (International) du village de Beauséjour lance un défi au maire de St-Boniface de se mesurer contre le maire Larson de Beauséjour, dans une course en raquette qui aura lieu dans la rue principale à midi sonnant, le 2 mars; le maire de St-Boniface dit qu'il accepte le défi et défendra l'honneur de notre ville.

Plusieurs résidants de la rue Mission demandent que l'égout soit prolongé dans cette rue; leur demande sera considérée lorsqu'une pétition en bonne et dûe forme sera présentée.

A la première réunion de l'Unité Sanitaire de St-Boniface, l'échevin D. A. Hart fut élu président de cet organisme, et l'échevin St-Hilaire, vice-président.

Une lettre de M. R. Couture, de CKSB, avise la ville des changements proposés pour l'agrandissement des locaux du poste de radio, rue Langevin.

M. D. Allard, de la rue Aulneau, proteste contre l'installation par le Métro d'un arrêt d'autobus à la rue Despins, ce qui empêche les résidants de la rue Aulneau de stationner près de leurs résidences; il ne voit pas la nécessité de cet arrêt, puisqu'il y en a un à environ 300 pieds de cet endroit à la rue Hamel; cette question sera étudiée ainsi que plusieurs autres problèmes à une réunion du comité de la circulation avec les autorités métropolitaines.

Rénovation urbaine

M. D. Henderson, du comité aviseur sur la planification à St-Boniface, présente au nom de ce comité les explications demandées par le Conseil au sujet de la création d'un comité de représentants des autorités des institutions religieuses et autres, ainsi que des hommes d'affaires, pour étudier la rénovation du district au nord de la rue Marion et surtout au nord de la rue Provencher. M. Henderson attire l'attention du Conseil sur la nécessité d'étudier avec soin tous les projets d'agrandissement afin de ne pas perdre le cachet historique ainsi que le charme et la beauté de notre ville, tout en étudiant les possibilités de renouvellement de certaines rues dont la valeur économique est souvent ignorée.

En réunissant les représentants de tous les groupes intéressés, il y aurait moyen de procéder à l'élaboration d'un plan qui conserverait à notre ville le beau coup d'oeil qu'elle présente lorsque nous arrivons de Winnipeg. Mètro prépare actuellement un plan de renouvellement pour le nord de la rue Provencher, et la commission de planification croit qu'il serait urgent d'étudier ce que nous, à St-Boniface nous voulons afin de pouvoir avertir Métro à ce sujet.

Il demande alors au Conseil de bien vouloir nommer un président intérimaire ainsi que deux membres du Conseil et deux membres de la commission sur un comité temporaire qui pourrait convoquer une réunion des intéressés et élaborer un plan pour un organisme permanent qui s'occuperait de ce problème.

Après discussion, M. Joseph Chaput fut choisi comme président intérimaire, avec les échevins Lonergan et McKall et MM. D. Henderson et C.-E. Huot.

M. le maire remercia chaleureusement la délégation de la commission qui était présente et la félicita du beau travail qu'elle accomplit. Il ajouta que le public appréciera davantage le travail de cette commission lorsque les résultats en seront visibles.

Adresse postale

Dans une lettre adressée au maire, le Ministre des Postes, Mme Fairclough, le remercie pour la visite qu'il lui a fait à Ottawa à propos de l'usage du nom de St-Boniface au lieu de Winnipeg 6 dans l'adresse du courrier aux résidants de notre ville; elle déclare que les autorités postales enlèveront le nom de Winnipeg de toute publicité postale lorsqu'il s'agira de St-Boniface, mais que le courrier portant l'adresse Winnipeg 6 devra nécessairement continuer à être livré à St-Boniface; elle dit que l'usage du numéro 6 est d'une grande utilité pour le triage du courrier et que la désignation St-Boniface 6 pourrait être utilisée; il fut décidé de lui envoyer une lettre de remerciement.

M. G. Forest, dans une lettre, remercie le maire et le Conseil pour leurs efforts à conserver l'identité de notre ville, mais vu que le courrier adressé Winnipeg 6 sera acheminé vers St-Boniface, il croit qu'il sera impossible de faire changer Winnipeg 6 à St-Boniface avant bien des années, à moins que la ville fasse une campagne pour promouvoir l'usage du nom de St-Boniface seulement. L'échevin St-Hilaire, secondé par l'échevin Lonergan, propose un vote de remerciement à M. Forest, qui s'est dévoué énormément pour cette cause.

Eminents visiteurs

M. le maire souligne l'invitation qu'il a reçue pour la réception du Prince de Liège au Club Belge, le samedi 16 février à 3 h. 15 p.m. Le mercredi 13 février, la ville reçut la visite du Haut Commissaire de la Nouvelle-Zélande et de Mme Reid, son épouse.

L'échevin Baudry propose un vote de sympathie à Mme Lucien Trudeau et à sa famille, qui viennent d'être éprouvées par la mort de leur époux et père, un citoyen respecté par tous pour son grand dévouement.

Des 89 résolutions soumises par les divers comités nous remarquons un rapport du chef des pompiers où il donne un plan d'action de la part de son département en cas d'alerte pour la défense civile, s'il fallait évacuer la ville; ce rapport sera mis en filière.

Que le président du comité de réception fasse les arrangements nécessaires pour la présentation d'une bague en or portant l'écusson de la ville à M. Robert Mozal, du club de tir à l'arc Robin Hood, qui a décroché le trophée offert par la Canadian Archery Association; cette présentation sera faite au Club Belge, le 2 mars.

Sainte-Famille

Soirées

La partie de cartes du 10 février a été un succès. Merci à tous les amis de la paroisse qui sont venus assister à cette soirée, ainsi qu'aux généreux donateurs et donatrices. Remerciements aux deux capitaines, Mmes George Verry et A. Wood, et à leurs aides qui se sont tant dévouées.

Qu'on n'oublie pas l'autre partie de cartes le 10 mars, organisée par Mmes A. Perreault et Bales et les familles demeurant sur les rues Deniset et Archibald.



La troupe du Cercle Molière présentera trois pièces en un acte au théâtre Playhouse de Winnipeg, le lundi soir 18 février, à 8 h. 30, puis "en tournée" à Fort William et Atikokan, Ont., Regina, Gravelbourg, Saskatoon et Prince-Albert, Sask. et Ste-Anne-des-Chênes, Man. L'on voit ci-dessus quelques-uns des acteurs: Robert Trudel, Benoit Guyot, Rose-Marie Bryner, René Chartier et (assis) Léo Rémillard, qui participeront à cette tournée.

Le programme comportera d'abord "La grammaire" et "L'affaire de la rue de Lourcine" de Labiche. Sans être des oeuvres de haute valeur littéraire les pièces de Labiche ont, en général, une autre valeur, durable, par la vérité de l'observation, la finesse de certains détails, la note franche du comique. Le théâtre de la Comédie française l'a prouvé en mettant à son répertoire "Le voyage de M. Perrichon" et "Un chapeau de paille d'Italie". D'après les critiques de l'époque, Labiche, doué de beaucoup de verve et d'esprit, fit rire Paris, la France et l'étranger avec des comédies endiablées. Celles que présentera le Cercle Molière vous feront rire à votre tour.

A un siècle de distance le théâtre en France, comme dans tous les pays d'ailleurs, présente un visage particulier marqué par notre époque encore soumise au désordre des idées confuses, fausses ou mal définies, dans un clair-obscur insolite où la vérité éclate crue et impitoyable, où le rire est grinçant, féroce. "Edouard et Agrippine" appartient à ce théâtre. Son auteur, René de Oboldia, jeune écrivain français, n'a pas la violence d'Eugène Ionsco, mais son oeuvre est de la même veine. A côté des deux pièces de Labiche, "Edouard et Agrippine" marquera nettement un contraste éclatant, divertissant aussi. Rendez-vous à l'invitation du Cercle Molière et vous pourrez en juger.

(Photo Studio Napoléon)

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Du 17 au 20 février, Radio-Canada présentera un débat bilingue sur la Confédération canadienne. Le dimanche 17 février, cette émission spéciale passera de 9 h. 30 à 10 h., et les trois soirs suivants, de 11 h. à 11 h. 30. Réalisées par Robert Séguin, ces quatre émissions seront diffusées à la fois à la radio et à la télévision, aux réseaux français et anglais. Il y aura six participants francophones et six anglophones. Parmi les premiers se trouvent le ministre de la Jeunesse du Québec, Paul Gérin-Lajoie, et le professeur Pierre Elliot-Trudeau. Parmi les seconds, Robert Bonner, procureur général de la Colombie-Britannique, et Francis Leddy, vice-président de l'Université de Saskatoon.

A "Terre Nouvelle", le dimanche 17 février, à 11 h.: l'Amérique latine.

Lundi soir, à 8 h. 30: revue des arts et des lettres; à 9 h. 30 au radio-théâtre: "Mon Faust" de Paul Valéry.

Mardi soir à 10 h.: Orchestre symphonique de Montréal. Mercredi soir à 9 h. 30: concert du mercredi, production de la Radiodiffusion de France.

Lundi soir à 7 h. 30, à Récital du lundi, Mlle Michelle Hébert sera l'artiste invitée. Mlle Hébert est étudiante à l'Académie St-Joseph de St-Boniface.

Potins

Le très jeune violoniste Ronald Wallace a eu un succès remarquable à notre récital du lundi. L'invitée annoncée la semaine dernière est pour lundi prochain.

L'ineffable Louise Simard, animatrice de "Fémina", a dit à ses auditrices lundi dernier que la Saskatchewan et le Manitoba sont "endormies comme des taupes", parce qu'elle n'a pas de lettres de ces provinces. Pas si endormies, Louise, mais pas si coquettes non plus.

On dit que dans chaque Français il y a un linguiste. Lorsque nous avons rejoint les gens de l'orchestre Paul Kuentz, de Paris, à l'hôtel Fort Garry, ils discutaient la signification des mots "Saskatchewan" et "Winnipeg". Une Parisienne a déclaré qu'elle voulait retenir le premier, une autre, que "Winnipeg" était absolument joli. Et votre reporter avait la tâche de leur expliquer le sens de ces mots en indien . . .

Une petite querelle des anciens et des modernes semble soulevée parmi les auditeurs du Ranch. Quatre auditrices "très assidues" ont écrit au rancher qu'elles n'aiment pas du tout "cette musique infernale"! Elles voudraient de la "belle musique reposante" à la place . . . Une auditrice de Transcona voudrait plus de disques différents de ceux qu'elle entend ailleurs: "Think what Bon Vieux Temps means, then stick by it!". André M. a aussi reçu des nouvelles de Marcel Martel, qui brûle de faire une tournée dans l'Ouest avec ses cow-boys de l'Est. "Je serais disponible et intéressé à aller faire une tournée par chez vous avec ma troupe, après ma grande tournée du printemps". N'y a-t-il pas de la propagande électorale là-dessous?

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Cercle St-Boniface no 874

En marche . . .

"Les activités et les projets sont nombreux de ce temps-ci dans notre cercle . . . tout va bon train, l'enthousiasme fait bon à voir . . . dommage qu'il y en ait encore que le "feu sacré" n'a pas touchées . . . Nous espérons toujours, c'est de ça que la vie est faite.

L'organisation de la grande partie de cartes bat son plein. Le 17 mars, soirée à réserver d'avance pour jouer aux cartes et gagner de beaux prix. Les recettes iront au Fonds Jubinville, oeuvre importante qui vient en aide aux séminaristes, oeuvre qu'il est de notre devoir de soutenir, car elle nous assure les prêtres dont nous et les missions avons tant besoin. Donnez toute l'aide possible aux organisatrices, et assistez nombreuses à cette soirée.

Réceptions

La série des petites réceptions intimes bat aussi son plein . . . celles qui ne sont pas au courant doivent se renseigner auprès de leurs soeurs . . . c'est un excellent moyen de renouer de bonnes amitiés, de passer quelques moments très agréables.

Le dimanche 17 février, donc après-demain, quelques-unes des membres du cercle vous invitent à prendre le thé à 514, rue Aulneau. Cette invitation s'adresse aussi bien à celles qui ont déjà assisté à d'autres petites réunions qu'à celles qui n'ont pas encore eu l'occasion d'y assister. Rendez-vous nombreuses à 514, rue Aulneau; la maison vous sera grande ouverte, à partir de 1 h. 30 p.m., et durant tout l'après-midi. Nous prendrons le thé amicalement, tout en jasant!

N'oubliez pas la réunion du 19 février, réunion très importante au point de vue social. Venez nombreuses accueillir quelques nouvelles soeurs et vous amuser de bon coeur. A dimanche et mardi prochains . . .

La REDACTRICE.

Nominations créditistes, le dimanche 17 février

A une réunion d'organisation tenue le mardi soir 12 février, plus de cent organisateurs du parti du Crédit Social se sont réunis pour continuer la préparation de la campagne électorale fédérale. M. Bill Lose, organisateur de la province du Manitoba, a exposé le stratagème de la campagne pour la région des Prairies.

Deux candidats seront présentés au congrès de nomination qui se tiendra en les salles des Canadiens de Naissance, avenue Provencher, dimanche prochain, 17 février, à 2 h. p.m. M. Georges Forest, courtier en assurance générale, et M. Adélard Landry, homme d'affaires, tous deux créditistes convaincus, ont laissé entendre qu'ils sont prêts à mener une campagne vers la victoire dans le comté de St-Boniface.

Réunion familiale en l'honneur de Mme Clara Fifi

Le samedi 9 février eut lieu à la résidence de M. Lionel Boulet, à St-Boniface, une soirée intime en l'honneur de Mme Clara Fifi, à l'occasion de son 75e anniversaire de naissance.

Pour la première fois depuis près de 40 ans, tous ses enfants se trouvaient réunis sous un même toit. Ils en profitèrent pour lui présenter, à part de jolis cadeaux, une adresse appropriée, un joli bouquet spirituel et une bénédiction spéciale de Notre Saint-Père le Pape. Pour l'héroïne de la fête ainsi que pour ses enfants accompagnés de leurs époux ou épouses, ce fut une soirée qui restera mémorable.

Voici les noms des enfants, tous présents pour cette fête: M. André Boulet, de Toronto, les RR. FF. Eugène et Denis Boulet, O.M.I., de Lebret et St-Norbert, la Rév. Sr Rose Boulet, S.G.M., de l'hôpital Taché, M. et Mme Théodore Boulet (Yvonne), de Dunrea, Man., M. et Mme Wilfrid Boulet, de Somerset, MM. et Mmes Noël, Lionel, Armand, Gérard et Charles Boulet, de Winnipeg et St-Boniface.





CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Rôle d'Evaluation des propriétés foncières et personnelles de la Cité de St-Boniface, pour l'année 1963, est complété et pourra être examiné à mon bureau. Ceux qui désirent porter plainte contre leur évaluation devront adresser leur plainte à mon bureau pas plus tard que le 4 mars, A.D. 1963.

La Commission Métropolitaine de Révision tiendra la Cour de Révision le jeudi 14 mars, A.D. 1963, à 8 heures du soir, à l'Hôtel de Ville de St-Boniface pour examiner lesdites évaluations et recevoir toutes plaintes y relatives reçues dans le délai ci-dessus spécifié. Les plaintes ou demandes de révision devront se faire par écrit et l'on devra y donner les raisons et la nature de ses plaintes ainsi que la description de la propriété en question. Lesdites plaintes devront être adressées au Greffier.

DONNE à Saint-Boniface, ce douzième jour de février, A.D. 1963.

Maurice PRUD'HOMME
Greffier



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures de l'après-midi, le vendredi 1er mars 1963, pour la position suivante:

Un (1) pompier au Département de Feu

Salaire initial: $280.00 par mois — augmentations réglementaires.
Entrée en fonction: aussitôt que possible.
Temps de probation: 6 mois.
Limites d'âge: de 21 à 25 ans.
Education: au moins le Grade X.
Les candidats devront soumettre expérience — s'il y a lieu — et subir un examen médical.
Ceux qui ont déjà par le passé fait une demande pour un emploi de ce genre devront soumettre une nouvelle demande.
Pour plus de détails, formules de demande et interview, s'adresser à M. Emery-E. PROULX, Chef des Pompiers, au Poste no 1 du Département de Feu.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 12 février 1963.

Mlle Patricia Desjardins dirige l'Association pour la santé mentale

Mlle Patricia Desjardins est une des femmes professionnelles des plus en vue au Manitoba. Après de brillantes études, elle s'est tour à tour distinguée dans l'enseignement et dans le service social. Depuis 1955 elle remplit un rôle d'importance primordiale puisqu'elle est la directrice (executive director) de la division du Manitoba de l'Association canadienne pour la santé mentale.

Mlle Desjardins a toute la compétence voulue pour diriger une association de cette envergure. Après avoir obtenu son B.A. au Collège de St-Boniface, elle s'inscrivit à la faculté d'éducation de l'Université de Manitoba, où elle décrocha son B.Ed. Munie de ce diplôme elle consacra quelques années à l'enseignement, d'abord à Winnipeg, à l'école primaire, et ensuite à Carman, à l'école secondaire. Puis elle abandonna la carrière de professeur pour embrasser le service social. Son initiation se fit au "Family Bureau" à Winnipeg, où elle s'occupait des familles des militaires. Le service social l'intéressa à tel point qu'elle désira en faire sa carrière. Elle n'hésita donc pas à se remettre à l'étude. Cette fois ce fut son baccalauréat en service social que l'Université de Manitoba lui décerna.

Elle accepta d'abord la position de surveillante au Winnipeg Child Guidance Clinic. Mais son talent réclamait un plus vaste champ d'action. L'occasion se présenta. Les Nations unies se préoccupaient du problème de l'hygiène mentale au Panama. Mlle Desjardins avait les qualifications désirées, et on lui demanda de se rendre au Panama comme assistante technique pour l'établissement d'un département de service social. Elle accepta le défi et se rendit au Panama.

Activités multiples

Elle y fit un travail formidable. Elle établit une clinique d'hygiène mentale à l'hôpital des enfants, institua le service social dans les écoles, et mit sur pied une ligue de santé mentale. Elle donna en plus des cours sur l'hygiène mentale aux médecins et aux gardes-malades, ainsi qu'aux étudiants de l'Université de Panama. Elle fut aussi "consultant" pour l'école de service social. Après son séjour au Panama, la Fédération Mondiale pour la Santé Mentale l'envoya à Costa Rica à titre de "consultant" à une conférence à laquelle assistaient les représentants de huit pays de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud. La connaissance qu'avait Mlle Desjardins de la langue espagnole lui fut indispensable pour mener à bien sa croisade pour la santé mentale dans ces deux pays de l'Amérique latine.

En septembre 1955, elle accepta sa position actuelle. Les débuts furent pénibles puisque l'Association ne disposait pas encore de bureaux. Pendant les trois premiers mois, Mlle Desjardins remplissait ses fonctions chez elle. Puis les Soeurs Grises vinrent à la rescousse et abritèrent pendant huit mois les effectifs de l'Association naissante à l'hôpital de St-Boniface.

L'Association n'a que sept ans. Cependant, sous l'habile direction de Mlle Desjardins, elle a fait des progrès remarquables. L'Association possède un local spacieux, à 144, avenue Lombard, à Winnipeg. En plus de ce bureau-chef elle a des succursales à Brandon, à Flin Flon, à Portage-la-Prairie et à Selkirk. L'équipe qui, avec Mlle Desjardins, assure le bon fonctionnement de l'organisation se compose d'une garde-malade psychiatrique, d'une secrétaire, d'une sténographe et d'un "field representative". Le président national et provincial de l'A.C.S.M. est le magistrat Ian V. Dubienski, C.R., de Winnipeg. Mgr Charles Empson, P.D., V.F., curé de la paroisse St-Gérard, est le premier vice-président et M. V. V. Murray est le deuxième vice-président de l'Association manitobaine.

Centre provincial

Une visite des quartiers généraux à 144, avenue Lombard, est impressionnante. En plus des bureaux de l'Association il y a le centre de réhabilitation sociale, qui est à la disposition du "Open Door Club", dont les membres sont des anciens patients d'un hôpital mental. Ce club fonctionne d'après les mêmes principes que l'A.A., c'est-à-dire qu'il procure aux ex-malades mentaux une atmosphère de compréhension, d'entraide et un sentiment d'être acceptés. Ce club leur sert aussi de tremplin à la participation dans d'autres clubs affiliés à différentes églises, ou à d'autres organisations.

Le centre comprend une cuisine et deux salles. La salle de récréation est grande, bien meublée et attirante. Les anciens patients peuvent s'y rendre chaque jour de la semaine à l'exception du samedi et du dimanche pour se divertir avec des personnes qui envisagent le même problème qu'eux, celui de réintégrer la société après un séjour plus ou moins prolongé à l'hôpital. Ils



Mlle Patricia Desjardins

peuvent jouer aux cartes, ou à d'autres jeux, causer, écouter la radio ou des disques. La discothèque comprend des disques de tout genre allant de la musique populaire à la musique classique. L'autre salle sert à la fois de bibliothèque et de salle de télévision. Une bonne variété de livres et de revues s'y trouve. Ici encore les meubles sont confortables et favorisent la détente.

Le centre est l'endroit où ont lieu différentes activités que l'A.C.S.M. organise pour aider la réhabilitation de ceux qui ont été atteints d'une maladie mentale quelconque. Des volontaires servent chaque semaine trente soupers pour des patients de l'hôpital mental de Selkirk. Chaque semaine, le mardi soir, on y donne une soirée sociale.

L'A.C.S.M. ne néglige rien pour faciliter aux anciens patients la réadaptation. Mais elle vise surtout à la prévention. Elle s'occupe aussi des malades pendant leur séjour à l'hôpital psychiatrique. Elle contribue à leur récupération par des visites. Ainsi à Selkirk les volontaires de l'A.C.S.M. font des visites hebdomadaires aux malades hospitalisés et y organisent des danses mensuelles, des concerts, des pique-niques et une soirée de Noël. Le Conseil National des Femmes Juives fait des visites aux malades et donne un thé de temps à autre.

Des volontaires

Chaque semaine des volontaires font des visites aux malades hospitalisés à l'Institut Psychiatrique de Winnipeg. L'A.C.S.M. procure aux malades de cet institut des jeux, des cigarettes, des bonbons, et organise une danse et un concert mensuel. L'Association fait chaque année une campagne pour recueillir des cadeaux de Noël pour chaque patient dans nos hôpitaux psychiatriques.

L'Association reçoit dans ses divers projets la collaboration d'environ 500 volontaires. La Ligue des Femmes Catholiques de St-Gérard est une des associations qui participent généreusement au programme de réhabilitation. L'A.C.S.M. compte sur le concours de plusieurs autres organisations pour son travail auprès des malades.

Le projet le plus récent lancé par Mlle Desjardins à travers l'A.C.S.M. est celui de trouver des maisons de pension convenables, pour les patients qui sont suffisamment rétablis pour quitter l'hôpital. Dans ce travail elle apprécie beaucoup l'aide que lui apportent les Jaycettes, les Dames Auxiliaires des Pharmaciens, la Ligue des Femmes Catholiques, le Conseil National des Femmes Juives. La Sodality of Mary du diocèse de Winnipeg, sous la direction de M. l'abbé McNeill, a récemment offert son concours à Mlle Desjardins pour cette belle oeuvre.

Ce projet semble efficace et très prometteur. L'A.C.S.M. s'assure que la maison de pension sera convenable. La maison en question est visitée par une volontaire de l'Association, la garde-malade psychiatrique et le médecin du malade qu'on désire placer. On a déjà réussi à trouver des maisons de pension pour 42 patients. Mlle Desjardins souligne cependant que 200 patients pourraient être placés si des maisons de pension ouvraient leurs portes. L'Association fait toujours un effort pour placer l'ex-patient dans un foyer qui s'harmonise avec sa langue, sa religion et ses besoins affectifs.

Appel aux Canadiens français

A cet effet, Mlle Desjardins ajoute que des foyers catholiques et canadiens-français conviendraient mieux à plusieurs convalescents. Elle espère donc que les foyers canadiens-français répondront avec générosité à cette demande. Le gouvernement paie $65.00 par mois à ceux qui acceptent de donner chambre et pension à un ancien patient. En plus il remet au patient la somme de $12.00 pour défrayer le coût de ses vêtements et de ses menues dépenses.

Ce serait là une magnifique occasion pour les Canadiens français qui le peuvent de faire leur part vis-à-vis les personnes qui ont été frappées par la maladie mentale. Mlle Desjardins déplore le fait que les Canadiens français du Manitoba ne s'intéressent pas suffisamment à ce grand problème de notre société. Elle constate cependant une amélioration et elle espère que notre groupe ethnique prendra pleinement conscience de ses responsabilités et donnera un plus fort appui à l'A.C.S.M.

L'aide aux malades à tous les stages de leur maladie, leur convalescence et leur réhabilitation n'est qu'un des buts de l'A.C.S.M. Elle a trois autres buts bien définis qu'elle poursuit inlassablement. Le premier est la recherche, qui se fait sur le plan national. L'Association donne son appui aux recherches scientifiques qui se rapportent aux soins, à la prévention des maladies mentales et à la découverte de nouveaux traitements.

Le deuxième est de propager de l'information au sujet des maladies mentales. Mlle Desjardins affirme à ce sujet que le fait le plus important que les gens devraient accepter, c'est que la maladie mentale est une maladie comme n'importe quelle autre maladie et surtout que ce n'est plus une maladie sans espoir. L'Association vise à dissiper les idées fausses et périmées sur les maladies mentales par des faits. Souvent, quand les malades sont congédiés des hôpitaux, leur rétablissement est en jeu à cause des opinions erronées que les gens conçoivent à leur sujet. La lutte contre les maladies mentales est aussi entravée par ceux qui, méconnaissant les faits, refusent ou retardent de se faire soigner eux-mêmes ou ceux de leur famille qui en sont atteints et donc sont plus ou moins anormaux dans leur façon de penser, d'agir et de sentir.

Consciente de son devoir envers le public, l'Association répand des brochures, des films, des annonces à la radio ou à la télévision, des articles dans les journaux et les revues. Toute personne désireuse de se renseigner peut s'adresser au bureau de l'Association à 144, avenue Lombard.

Ampleur du problème

Le dernier but de l'A.C.S.M. est l'action sociale. Elle encourage et fait pression auprès des gouvernements pour que ceux-ci combattent le problème de la santé mentale avec les moyens les plus efficaces, les plus modernes. Elle attire l'attention des gouvernements aux nouvelles idées, aux nouveaux standards. Elle veille sur l'efficacité des services.

Voilà les grandes lignes du programme de l'A.C.S.M., dont Mlle Desjardins dirige la division manitobaine. Il faut causer avec elle, même peu longtemps, pour saisir l'ampleur du problème de l'hygiène mentale et constater la nécessité d'y remédier. Le problème de la santé mentale affecte directement tous les citoyens. Actuellement la moitié des lits d'hôpitaux sont occupés par des malades qui souffrent de maladies mentales graves. Le coût du maintien des hôpitaux et des cliniques psychiatriques se chiffre annuellement au Canada à $100 millions. Il faut aussi considérer les pertes énormes occasionnées par l'inactivité des malades. Il serait cependant inhumain de ne considérer que l'aspect économique du problème. Il faut surtout se pénétrer de l'angoisse causée par les maladies mentales. Il convient ici de rappeler les paroles du magistrat Dubienski: "Qui pourrait évaluer le prix d'une raison qui sombre, celui de l'angoisse ou de la dépression nerveuse? Celui encore d'une vie pleine de promesses et réduite à végéter?".

Mlle Desjardins parle avec tant de conviction de l'oeuvre de l'A.C.S.M. qu'elle communique facilement son enthousiasme. On se rend vite compte de l'oeuvre admirable réalisée par l'A.C.S.M. et du rôle que les Canadiens français devraient assumer vis-à-vis cette Association. Il est vrai que notre groupe a doté l'Association de son âme dirigeante en la personne de Mlle Desjardins. Notre fierté dans son succès devrait être accompagnée d'une aide tangible.

Lucille FREYNET.

Les Anciens étudient les problèmes du journal

(Dans le cadre d'une série de réunions où les membres discutent la situation franco-manitobaine, les Anciens du Collège se sont penchés, pendant trois heures, dimanche sur le journal "La Liberté et le Patriote". Nous publions sans retouches ou rectifications les impressions d'un témoin et nous profitons de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont participé à la réunion avec une franchise toute fraternelle. — La Direction)

Le dimanche 10 février, une soixantaine de personnes prenaient part à la réunion mensuelle des Anciens du Collège de St-Boniface. On y discuta cette fois du journal **La Liberté et le Patriote.**

La messe et la communion avaient été suivies d'abord d'un petit déjeuner-buffet. Puis le président des Anciens, M. Bernard Aubry, incita les membres à payer leurs cotisations et à se trouver un siège dans la salle pour qu'on procède au plus tôt à la dernière partie du programme. M. Aubry donna alors une courte explication de la façon de procéder pour le colloque et fit appel à la bonne volonté de tous: "Veuillez bien contenir vos questions dans un cadre constructif". Il présenta ensuite le modérateur du panel, M. Lucien Daoust, de St-Boniface.

Les membres du panel étaient le R. P. R. Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, MM. Henry Lane, Alexandre Allaire et E. Pelletier. Chacun des orateurs avait droit à un maximum de douze minutes pour exprimer son point de vue et trois minutes pour la réplique. Les auditeurs pouvaient ensuite poser leurs questions.

Situation actuelle

La parole fut d'abord donnée au R. P. Durocher. Il expliqua, en premier lieu, la situation du journal à l'heure actuelle: le personnel du bureau de rédaction, le personnel de l'imprimerie et la méthode de préparation. Ensuite vint un aperçu de la politique du journal depuis sa fondation: M. H. Héroux, premier directeur, publiait un journal combatif et antipathique; M. D. Frémont, originaire de France, sut présenter aux lecteurs un journal plutôt intellectuel; le R. P. Lafrenière opta pour un retour à la lutte des premiers temps. Le Père Durocher énuméra les difficultés qu'il y a aujourd'hui à présenter un journal qui plaît à tous: l'étendue du territoire à couvrir, la situation financière qui crée un manque de personnel pour la correction, la traduction et le reportage des événements. Il termina en faisant appel à la bonne volonté des gens de bien vouloir comprendre la situation et d'avoir un peu de patience à l'égard de ceux qui se dévouent à préparer "notre" journal.

Un correspondant

Le second orateur, M. Lane, donna ses impressions et son opinion au sujet des devoirs d'un correspondant. Il expliqua en quelques mots le contact qu'il doit y avoir entre celui-ci et les lecteurs et fit lecture d'une allocution de Jean XXIII aux journalistes du monde entier.

Ce travail sur les devoirs d'un courrieriste municipal paraîtra plus tard.

Deux lecteurs

M. E. Pelletier, troisième membre du panel, se rangea du côté de l'opposition en apportant des objections multiples à la présentation du journal. **La Liberté et le Patriote** n'est plus "notre" journal, dit-il, c'est une entreprise commerciale qui base le choix de ses nouvelles d'après les goûts de ses lecteurs et donc n'est plus l'organe officiel de la survivance au Manitoba. Pourquoi **La Liberté** ne se prononce-t-elle pas sur la situation présente des écoles? A son avis, le directeur ne devrait pas avoir peur même d'enfreindre la loi, si c'est nécessaire, pour combattre une injustice. On doit reprendre la lutte et cesser de mijoter ce qui se fait aujourd'hui. On va même jusqu'à écrire des éditoriaux qui sont presque des mensonges, dit-il, pour ne pas faire de tort à ceux qui nous attaquent. Le tirage de 8,000 est trop faible quand on constate que, dans cette province seulement, il y a plus de 80,000 Canadiens français, conclut-il.

M. A. Allaire se mit aussi de la partie en énumérant les fautes et les imperfections qu'il trouve dans le journal: les fautes d'orthographe sont trop nombreuses, les éditoriaux sont, dans l'ensemble, irréalistes, faits à la vitesse et n'expriment que des demi-vérités. Il y a un tel manque de nouvelles internationales qu'il se voit obligé de chercher ailleurs pour trouver des idées concrètes sur ce qui se passe dans le monde. Il précisa en se disant mécontent de voir le pauvre reportage qui avait été fait à l'occasion de la tournée de conférences de M. Léo Brodeur. Les principales défectuosités seraient, d'après lui, un manque de directives, d'agressivité et d'appui des lecteurs. Il désirerait aussi voir renaître la page des nouvelles catholiques.

Quelques précisions

Le temps consacré à la réplique fut ouvert par le Père Durocher. Le directeur du journal se dit conscient qu'il y a un manque de contact entre les lecteurs et la direction de l'hebdomadaire. **La Liberté et le Patriote**, dit-il, c'est une entreprise privée dont les déficits sont comblés par une imprimerie commerciale, la Canadian Publishers Limited. La politique du journal, depuis sa nomination à ce poste, était un genre de "pay as you go". Durant les cinq dernières années, le journal n'a pas eu de déficit, contrairement aux années précédentes où même le diocèse avait dû combler les déficits de l'entreprise. Tant qu'au tirage, 80,000 âmes ne sont pas un guide véritable si l'on considère qu'il n'y a là que 15,000 familles. A Montréal, sur une population de 700,000 de langue française, il n'y a que 400,000 abonnés aux différents journaux. Par contre, il y a 300,000 habitants de langue anglaise sur 400,000 qui lisent les journaux publiés dans leur langue.

Le journal cette année se fixe un but: 10,000 abonnés pour la fin de 1963. Un grand renouveau se fait dans la direction et la présentation aux lecteurs, y compris l'embauchage cet été d'une institutrice qualifiée pour la correction et la traduction.

La politique du journal vis-à-vis la lutte scolaire est une politique générale, le directeur prenant une ligne de conduite après avoir pesé le pour et le contre de la situation en question. Les questions religieuses sont ordinairement traitées de la même façon, à moins que celles-ci ne présentent un problème particulièrement épineux où l'on doit référer aux désirs de la hiérarchie. Il faut absolument que la race canadienne-française fasse une étude sérieuse de toutes ces questions qui ont rapport à la religion et à la vie française dans l'Ouest. Les plus grands pédagogues au pays ne sont pas encore certains eux-mêmes de l'effet psychologique du bilinguisme, par exemple, mais nous sommes tous prêts à critiquer les dirigeants de différentes organisations patriotiques sans y penser sérieusement. La seule façon de faire progresser le français est de travailler la main dans la main. Le journal est heureux de recevoir des articles de correspondants en dehors du personnel.

M. Lane, après avoir appuyé les paroles du Père Durocher, demanda s'il ne faudrait pas retourner au genre de journal dédié à la lutte. Le modérateur de l'assemblée dut alors faire une mise au point. Les membres du panel, dit-il, ne sont pas obligés de prendre position pour ou contre le journal, mais doivent plutôt noter ses défauts et ses qualités sans tenir compte de leur position sur le panel.

M. Pelletier fit écho à M. Lane en disant que le journal doit reprendre les armes et se prononcer ouvertement sur la question scolaire. Il est peiné aussi d'y découvrir un si pauvre vocabulaire. La fin de sa réplique fut un souhait au Père Durocher d'atteindre son objectif pour 1963. M. Allaire approuva M. Pelletier et ajouta que **La Liberté** devrait même appuyer les campagnes qui se font de temps en temps dans nos milieux canadiens-français.

Une entreprise privée?

La période de questions fut alors ouverte. Voici un résumé de ces questions, auxquelles répondit le plus souvent le Père Durocher qui décide de la politique du journal. Le directeur du journal affirma donc qu'il décidait quelle serait la ligne de conduite à prendre, mais qu'il n'arrivait à une décision sur les questions importantes qu'après maintes consultations avec d'autres membres de la société canadienne-française, hommes d'affaires et autres qui avaient déjà fait preuve d'intelligence et de maturité dans leurs décisions. La décision finale lui était cependant réservée. La responsabilité de prendre ces décisions est très grande, puisque de celles-ci dépend l'avenir du journal.

La Liberté et le Patriote est-elle une entreprise privée?

Oui. Elle est dirigée de la même façon que la plupart des ateliers de journalisme dans l'Amérique du Nord. Le directeur étudie présentement la possibilité d'établir un comité aviseur pour l'aider à faire ses décisions. Par contre, toute personne qui peut écrire convenablement le français est libre d'écrire des articles, même dans la page éditoriale.

Si toutefois il arrivait que les abonnements au journal baissent, il ne pourrait plus survivre, puisque le manque de prêtres aujourd'hui est si grand qu'il serait inutile que deux prêtres perdent leur temps pour le bienfait d'une poignée de Canadiens français. Le besoin des missions est beaucoup plus pressant.

Est-il possible de fonder un comité afin de créer une meilleure entente et un dialogue constant entre les lecteurs et la direction du journal?

Oui. Il faudrait cependant que les laïcs se réveillent et arrivent à une décision positive à ce sujet. Dans toute société ou groupe, il faut toujours tenir compte qu'il y a trois divisions: Un tiers qui coopèrent généreusement, un tiers qui pourraient être convaincus mais qui sont plutôt désintéressés, et la dernière partie qui ne veut pas s'en occuper du tout. Ce comité devrait donc viser à se former une politique communautaire et non pas commune. Par exemple, il faut tenir compte que beaucoup de gens ne lisent que le feuilleton, d'autres que la Page des Dames. On dit qu'il y en a même qui lisent tout le journal. Les critiques sont nombreuses et l'on ne peut certainement pas plaire à tous.

Deux hebdomadaires?

Y aurait-il possibilité de fonder un autre hebdomadaire français pour St-Boniface?

Aujourd'hui, cette idée n'est qu'un rêve. Les deux journaux se détruiraient l'un l'autre. Si on se mettait dans la position d'un homme d'affaires qui viendrait s'établir ici, on verrait l'impossibilité de fonder une telle entreprise.

Le directeur du journal suit-il la même politique que celui du Sunday Herald, telle que présentée dans un numéro du mois de décembre, politique qui veut que les publications à base religieuse ne tiennent pas compte des groupes ethniques?

Dans l'Eglise aujourd'hui, il y a deux interprétations de la politique éditoriale des publications religieuses. **La Liberté et le Patriote** suit celle qui demande l'adaptation de l'Eglise catholique aux moeurs et coutumes du pays. Ainsi, l'Eglise en Afrique devient africaine, et l'Eglise catholique canadienne-française devient canadienne-française en elle-même et suit les coutumes de ce groupe. Le directeur réalise ceci et continue de travailler pour la cause, par choix, depuis près de sept ans. C'est un fait reconnu dans plusieurs milieux que le Manitoba français est aujourd'hui la clé du catholicisme dans l'Ouest et que le journal est la pierre angulaire du catholicisme franco-manitobain.

Pourquoi n'y a-t-il aujourd'hui que deux dirigeants à La Liberté et le Patriote?

Pour les mêmes raisons qui ont été données auparavant: manque de prêtres et de correspondants laïcs, salaires trop élevés aux professionnels qu'il nous faudrait embaucher, une grande proportion de nos Canadiens français dans l'Ouest qui ne savent pas écrire convenablement leur langue maternelle. On se voit obligé de refuser des articles de correspondants parce que ceux-ci sont trop longs et que l'écrivain ne veut absolument pas que l'on en change le texte.

Pas assez d'abonnés

Quelle est la proportion d'abonnés d'après les provinces?

Le journal a 8,000 abonnés, divisés comme suit: 5,000 au Manitoba, 2,000 en Saskatchewan et 1,000 autres abonnés répandus un peu partout au Canada et même à l'étranger.

Pourquoi La Liberté persiste-t-il à présenter des articles qui se perdent en longueur et en adjectifs inutiles, sur des sujets qui n'ont aucun intérêt. Citons comme exemple, l'article en première page l'an dernier, sur la porcherie de St-Léon?

Il faut tenir compte de la nature humaine. Les gens des petites paroisses lisent les chroniques. Ils s'intéressent à ce qui se passe chez les leurs. Le curé et les hommes d'affaires de la paroisse de St-Léon étaient fiers de voir publier dans le journal un reportage sur leurs succès dans cette entreprise. Ils essaient, comme le font beaucoup d'autres paroisses, de trouver une solution au problème de l'exode de leurs jeunes gens vers la ville. Les dirigeants d'autres villages voient le progrès qui se fait à tel endroit et peuvent y puiser des idées. Ceci fut prouvé lors de l'ouverture d'un "curling rink" dans un de nos petits villages. La nouvelle fut si bien répandue que nous avons vu s'élever de ces bâtiments dans presque toutes les autres paroisses de la province. Nos ancêtres auraient dû peut-être se servir d'un peu plus d'intelligence et s'efforcer d'établir leurs maisons dans une section de la province seulement. Cela aurait facilité énormément notre tâche.

Tant qu'au surplus d'adjectifs inutiles dans les articles, il nous faut tout de même respecter le style de nos correspondants, jusqu'à un certain point.

Changements suggérés

Les Anciens suggérèrent ensuite quelques changements qu'ils aimeraient voir dans le système exécutif du journal et dans la présentation de ce dernier aux lecteurs:

a) une réduction du carnet social, des chroniques;

b) plus de correspondance provenant des lecteurs;

c) l'ouverture de pourparlers avec les autres organisations canadiennes-françaises, telles que CKSB, en vue de bâtir un centre de vie française à St-Boniface;

d) étudier la possibilité de réduire le format du journal et de créer un quotidien de deux à quatre pages;

e) une critique plus concrète des administrations municipales, provinciales et fédérales;

f) que le journal devienne le porte-parole de l'AECFM.

Voici les réponses du Père Durocher:

a) Il est impossible de réduire les chroniques puisqu'il croit franchement que le journal perdrait tout intérêt auprès de nos compatriotes dans les villages canadiens-français du Manitoba et de la Saskatchewan;

b) La plupart des gens à qui l'on demande d'écrire sur certain sujet ou de faire un rapport sur telle ou telle activité se disent trop occupés ailleurs;

c) Les Oblats sont à étudier cette question et le personnel de l'oeuvre de presse de cette communauté espère déménager un jour à St-Boniface. Il se pourrait même que les ateliers de Canadian Publishers déménagent un jour. A l'heure actuelle, beaucoup d'obstacles se présentent à ce changement, tels que la situation financière de cette compagnie, l'éloignement de ses clients réguliers, etc.

d) Il est impossible de faire cela, si nous tenons compte de la situation financière et de la difficulté d'avoir des correspondants;

e) Il est très difficile de faire une critique constructive sur des faits qui iraient même jusqu'à insulter le peu de correspondants que nous avons actuellement. Plusieurs de nos lecteurs n'ont pas une attitude assez ouverte à l'égard des questions politiques. Après chaque élection, nous perdons des abonnés qui nous accusent d'être en même temps trop conservateurs, trop libéraux, pas assez créditistes et pas assez socialistes. Il nous faut donc essayer de choisir un genre de bon milieu. Il faut décider, par exemple, si nous devons appuyer les octrois aux universités, y compris le Collège de St-Boniface, où nous commençons à avoir une entente concrète même avec les protestants? ou devons-nous plutôt lutter ouvertement pour nos écoles paroissiales au détriment du collège? Recherchons-nous la bonne entente avec les gens de langue et de foi différentes ou devons-nous commencer à casser des vitres, pour atteindre notre but au plus tôt et à tout prix?

f) Il serait au détriment du journal de se soumettre à quelque organisation que ce soit, même à l'**AECFM**. Le journal ne serait alors que le porte-parole de cette organisation et ne tiendrait pas compte des autres lecteurs de la Saskatchewan. Nous suivons déjà les directives que l'Association d'Education donne dans ses assemblées annuelles, mais non pas les directives de l'exécutif durant l'année. Un comité aviseur, par contre, serait certainement bienvenu. Ce comité pourrait être un genre de porte-parole des lecteurs auprès des directeurs. Mais pour pouvoir présenter un journal solide, il faut absolument laisser la responsabilité du choix du contenu de notre journal au directeur.

La Liberté et le Patriote reçoit-elle de temps à autre des chroniques écrites en anglais par ses correspondants de langue française?

Oui, de certains endroits où on essaie de restaurer la vie sociale française.

La discussion se termina par un voeu de l'assemblée et une annonce du Père Durocher: l'assemblée était d'avis que le journal doit soutenir toutes les lignes d'action de l'Association d'Education; le directeur du journal annonça que le département de commerce de la province est à préparer une série de six articles sur les villages canadiens-français de la province. Ces reportages seront disponibles à **La Liberté et le Patriote** et seront publiés prochainement.

M. L. Daoust remercia le Père Durocher d'être venu participer à cette réunion et lui présenta ses voeux de succès pour l'avenir. Il fit appel à l'assistance afin qu'elle prenne conscience des difficultés qu'il y a à publier ce journal et du travail qui se fait présentement par ses directeurs.

Le président des Anciens, M. B. Aubry, remercia à son tour les membres du panel. Il invita l'assistance à participer à la prochaine réunion, qui aura lieu le 10 mars. On y étudiera l'Association d'Education et ses fonctions. La réunion fut close à 3 h. 15.

UN TEMOIN.



L'on voit ci-dessus les membres de l'orchestre de chambre Paul Kuentz qui se préparent à continuer leur voyage à travers le pays, grâce à Air Canada, après avoir donné un triomphal concert aux Jeunesses Musicales de St-Boniface et aux centaines d'adultes qui se joignirent aux jeunes mélomanes, le jeudi soir 7 février, dans l'auditorium du Collège de St-Boniface. M. et Mme Paul Kuentz sont les deux premiers, en haut, près de la porte d'entrée. Après le concert, M. et Mme Damien Giordani reçurent les musiciens et un groupe d'admirateurs dans le grand salon du Consulat de France, 40 Westgate, Winnipeg. (Photo Ayers-Air Canada)

La nouvelle unité sanitaire de St-Boniface ajoutera au prestige de l'avenue Provencher

La nouvelle Unité Sanitaire de St-Boniface sera ouverte officiellement le vendredi 15 février, à 4 h. p.m., par l'hon. George Johnson, ministre provincial de la Santé, et S. H. le maire Joseph-P. Guay, en présence de nombreux dignitaires ecclésiastiques et civils, dont Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, MM. Roger Teillet, qui représentait St-Boniface dans le dernier parlement, et Laurent Desjardins, député provincial, etc.

Oeuvre des architectes Etienne Gaboury et Associés, cet édifice situé à l'est du présent hôtel de ville a coûté $140,000 payés par la ville cathédrale et les gouvernements fédéral et provincial. Il a été conçu comme partie d'un tout, c'est-à-dire du "Plaza" qui doit faire l'orgueil des citoyens et sera achevé par étapes: la prochaine construction doit être une station de police, qui devrait inclure la cour de comté; la troisième étape serait un nouvel hôtel de ville abritant tous les départements actuellement à l'étroit dans le vieil édifice et aussi probablement la cour juvénile et le service social.

Ce "Plaza" rehaussera la partie nord de la ville, changeant du tout au tout l'apparence extérieure de l'avenue Provencher qui, tout en soulignant les progrès en urbanisme, reprendrait sans doute un élan vers un renouveau commercial et économique.

Utilité et beauté

L'édifice qui sera ouvert vendredi permet déjà de nourrir cette fierté. Les visiteurs pourront constater que toute l'architecture extérieure et l'agencement des bureaux à l'intérieur ont été conçus "fonctionnellement". Par exemple il y a dualité d'entrées: l'une du côté est, rue Langevin; l'autre du côté ouest (côté hôtel de ville) qui semble de trop, mais indique déjà que l'édifice doit être complété par les constructions futures. La ligne du toit, que beaucoup trouvent plutôt originale, exprime tout simplement les éléments les plus importants de la bâtisse: l'élévation du toit au sud (côté avenue Provencher) indique que la réceptionniste et les secrétaires jouiront de plus de lumière et d'air dans le grand bureau central; l'élévation du côté nord signifie que la clinique des enfants, la salle d'attente, etc., jouiront des mêmes facilités. Car la lumière pénétrera à la fois par les fenêtres de la façade et par le toit.

Cette clinique, au premier plancher, comporte plusieurs appartements: le grand bureau des gardes-malades, celui de la matrone, celui des interviews médicales, le bureau d'éducation sanitaire, le bureau du directeur médical et la salle d'examens, les bureaux de l'inspecteur en chef et des inspecteurs sanitaires, la salle d'attente, la clinique proprement dite, le bureau central, etc. Au sous-sol se trouvent la bibliothèque du personnel, la clinique pré-natale, les entrepôts, un foyer, etc. Tout y est moderne et simple, et l'équipement est du dernier cri.

Affiches bilingues

Grâce aux autorités de la ville et aux architectes, le bilinguisme a été respecté convenablement dans ce nouvel édifice, surtout par des affiches intérieures en anglais et en français. Lors de la cérémonie d'ouverture officielle, vendredi, une plaque de bronze sera dévoilée (don des architectes): plaque bilingue où sont inscrits les noms des ministres (fédéral et provincial) de la Santé, du maire et des échevins, du directeur médical, des architectes . . .

Il reste à souhaiter que cet édifice moderne ne restera pas seul. Il faut qu'on achève l'ensemble projeté avant un trop long laps de temps, non seulement l'hôtel de ville et la station de police, mais aussi ce "podium" où auraient lieu les réceptions civiques et des concerts en plein air. Ce "plaza" incitera les citoyens et les hommes d'affaires spécialement à travailler davantage à l'amélioration de la partie "française" de St-Boniface.

M. Arthur-E. Proulx

M. Arthur E. Proulx, Commissaire diocésain à la Branche Eclaireurs pour le diocèse de St-Boniface, recevra la Médaille de Long Service, le 24 février prochain, des mains du Commissaire Régional de la Région de l'Ouest, M. F.-H. Dubé, lors du ralliement scout du diocèse de St-Boniface, qui se tiendra à la salle des Fils Natifs.

M. Proulx a prononcé sa promesse scoute en 1948; celle de Chef de Patrouille en 1950, année où il fut délégué avec quelques autres scouts du diocèse au Jamboree National à Vaudreuil, Qué.; en 1951, il reçut sa cordelière or de 18 badges; son bel esprit scout, tout autant que sa compétence, lui valurent l'honneur d'être l'un des premiers scouts du diocèse à être investi "Scout du Roi". Peu de temps après, il fut promu A.S.M. à la Troupe Provencher, 1ère St-Boniface, puis Scoutmestre en 1952; il participa aussi au Jamboree Mondial à Niagara-sur-le-Lac, en 1955.

En 1958, il fit son Camp Dollard (Camp de formation pour les chefs) à Claire Vallée, dans la province de Québec. En 1959 il se vit confier la responsabilité de Commissaire Diocésain à la Branche Eclaireurs, et reçut en 1960 l'insigne tant convoité par les chefs, la "Badge des Bois", insigne suprême de compétence chez un chef scout. En 1960 aussi il fut invité par le Quartier Général de la Fédération des Scouts Catholiques du Canada à faire partie de la Maîtrise du camp de formation "Radisson" à Montréal. Il est aussi détenteur du "Médaillon" de la Société Ambulancière St-Jean et, à ce titre, instructeur reconnu de la Société.

Dans la vie publique, M. Arthur Proulx est gérant de bureau à la société Benjamin Moore & Co. Limitée (maison de gros en peinture), à Winnipeg.

TOUJOURS PRET.

L'orchestre de Paul Kuentz offre un régal aux Jeunesses Musicales

Quelle différence! La même salle pourtant, le même mur de brique mais au moins relégué là-bas, à gauche. Le gymnase du collège avait presque l'air d'une salle de concert. Et il y avait même un bel auditoire. Allons, il n'est pas dit que tout est impossible.

Et quel régal que ce concert de l'orchestre de chambre Paul Kuentz. Bien plaisant ce Dauvergne. Ça n'a pas l'envergure de Vivaldi, mais ça dit bien ce que ça veut dire. Peut-être rien de plus que d'honnêtes civilités, et un peu selon le formulaire encore, mais avec tant de bonne grâce!

Le mélomane complet aura passé par bien des phases. Pendant assez longtemps, il n'en aura eu que pour **Notre Saint-Père le Bach** (Vincent d'Indy, dixit). Mais comme il y a tout de même Mozart et Beethoven, ces deux-là l'auront accaparé à leur tour. Il n'aura pas échappé à Wagner. En voilà un qui peut vous tenir sa proie joliment serrée pendant quelque temps. Mais enfin on s'en déprend. Puis ça aura été Debussy — s'en déprend-on de celui-là? — Fauré, Ravel, d'autres encore. Mais celui qui aura négligé les vieux violonistes italiens, non seulement se sera privé d'une grande délectation mais ne pourra se dire mélomane complet.

Ce sont les merveilles que produisaient les luthiers de Crémone qui ravirent ces vieux maîtres, dont on retient surtout Corelli et Vivaldi. Et ce ravissement nous a valu ces oeuvres qui enchantèrent plusieurs générations et qui en enchanteront encore bien d'autres.

A chefs-d'oeuvre de luthiers, chefs-d'oeuvre des musiciens. Un chef-d'oeuvre en suscitait un autre.

Jamais plus beau son n'exprima plus sereine allégresse, ni tendresse, voire mélancolie, plus savoureuses. Les virtuoses de Paul Kuentz nous l'ont bien démontré. Exécution impeccable. Précision, sonorité, expression et surtout style. C'est inoubliable.

Les précautions oratoires de la commentatrice nous faisaient prévoir la petite horreur moderne qui suivit.

On mit l'auditorie à même de choisir entre un Mozart et un Rossini. L'auditoire choisit Mozart. Rossini aurait approuvé le choix. Il semble que les musiciens auraient préféré jouer Rossini. Ils ont tant joué cette sérénade de Mozart. A vrai dire, de notre côté, nous l'avons copieusement entendue. Pas souvent aussi bien, avouons-le.

On nous donna cependant un mouvement de la sonate de Rossini. Quelle bonne blague, pourvu qu'on ait la virtuosité suffisante pour s'en tirer. Bravo pour le jeune contre-bassiste qui s'est joué de la colle que ce facétieux Rossini lui a proposée.

Les commentaires — en français — furent faits sous forme de dialogue entre la commentatrice et le chef d'orchestre. Un peu genre Comedia Dell Arte avec une bonne humeur de bonne compagnie.

Bonne humeur de bonne compagnie encore cette petite symphonie aux jouets de papa Haydn — à moins qu'elle ne soit de papa Mozart. Rien que de bon ton.

Je crois que les J.M.C. se sont rendu compté de l'aubaine qui leur était offerte. C'est tout à leur honneur.

Marius BENOIST.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptêmes

René-Joseph-Jean, fils de Fernand Lanthier et d'Augustine Château.

Nicole-Raymonde-Marie, fille d'Emile Pelland et de Marguerite Hébert.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Roger Vadeboncoeur, présidente de la Ligue des Femmes Catholiques, patiente à l'hôpital général de St-Boniface.

Partie de cartes

La deuxième partie de cartes de la série a été un grand succès. Merci aux organisateurs. Le prix d'entrée fut gagné par M. Cyprien Gauthier; prix de whist, MM. Jeanson et Louis Desrosiers; prix de bridge, M. Blouin, Mme M. Desaulnier et MM. René et Denis Allard.

Soirée sociale

Les billets pour la soirée sociale qui aura lieu à l'hôtel Marion, le samedi soir 16 février, peuvent être réservés en signalant ALpine 3-1598.

Messe, communion et déjeuner

Le dimanche 24 février, il y aura messe-communion et déjeuner pour les hommes après la messe de 8 h. 30 a.m. Son Exc. Mgr M. Baudoux sera le conférencier invité.

Les équipes de foyers

Félicitations aux "audacieux" de la première équipe de foyer de la paroisse. En effet, cinq couples, avec le concours de M. l'abbé B. Bélanger, curé, ont décidé de former une équipe. C'est beau de voir des époux qui se préoccupent de faire la "route" et la montée à deux. On vient d'apprendre qu'une deuxième équipe comprenant quatre jeunes couples est en voie de formation. Bon succès dans cette nouvelle aventure!

Messe, conférence, forum

A l'occasion du carême, il y aura tous les mercredis soir, une messe suivie d'une conférence ou d'un forum sur divers aspects de l'éducation des enfants. Ce programme est dû à l'initiative du comité d'éducation de la Ligue des Femmes Catholiques. Les détails seront donnés la semaine prochaine.

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

Conseil St-Boniface no 3158

Prenant en considération le nombre des membres présents à l'assemblée récréative du 8 février dernier, on peut dire franchement que l'avenir augure bien pour le succès d'une de nos plus grandes entreprises à date. En effet, cette soirée avait pour but de "lancer" le projet St-Boniface-Afrique; à cette occasion, le frère Roland Couture, l'orateur invité, a frappé la note juste en disant: "L'attachement opiniâtre à notre projet en assurera le succès . . . en d'autres mots, dit-il, il ne faut pas lâcher." Suivons, **ensemble**, ses directives, et le tout sera bouclé dans un avenir très rapproché. Le R. P. Hamel, P.B., nous expliqua brièvement où serait construite "notre église", monument, dit-il, qui fera la gloire de notre Conseil. Un merci sincère aux deux orateurs pour leurs paroles encourageantes et leur appui.

L'assemblée régulière, qui devait avoir lieu le lundi 18 février prochain, a été contremandée. En effet, vu la retraite paroissiale pour les hommes de la paroisse, votre Exécutif a cru bon remettre cette assemblée à la semaine suivante, soit le lundi 25 février. Il s'ensuit qu'il y aura deux assemblées régulières consécutives, c'est-à-dire le 25 février, puis le 4 mars, et cela pour suivre, sans trop dévier, son programme. La prochaine aura donc lieu le lundi 25 février. En passant, notez que cette assemblée sera présidée par L. L., qui un jour espère occuper la place d'honneur à nos réunions. Nous parions que les plus sceptiques vont être témoins d'agréables surprises. Soit dit en passant, également, que les noms des nouveaux candidats devront être soumis avant cette date, car à l'assemblée subséquente, le 4 mars, le premier degré leur sera conféré.

Le président du comité de publicité m'a prié de garder un petit coin dans cette chronique pour faire un relevé, dans le but de déterminer si les efforts de son comité portent fruit. Au Conseil en général et aux présidents des différents comités en particulier, voici donc les questions qui se posent:

1. Combien de nos membres reçoivent le journal **La Liberté et le Patriote?**
2. Combien de nos membres lisent et commentent la chronique d'Après Tout?
3. Y en a-t-il parmi les nôtres qui ne reçoivent pas ou ne lisent pas les lettres de notre Grand Chevalier?
4. Vous êtes-vous aperçus qu'il y avait une publicité assez régulière faite sur les ondes de CKSB, autant dans le domaine commercial que dans le domaine de la promotion?
5. Saviez-vous que le comité de téléphone fonctionne à merveille, ou acceptez-vous son dévouement comme un fait accompli?

Si la réponse à ces questions est négative, ou bien le comité en question perd son temps, ou bien les activités multiples de votre Conseil vous laissent froid. Par contre le président du comité des Six Points invite la critique, constructive ou autre, car il s'ensuit que s'il y a de nos membres qui ont la manie de critiquer, au moins ils prouvent une chose: ils suivent les activités du Conseil. Que pensez-vous de tout ceci?

Dates à surveiller: le dimanche 3 mars, déjeuner-communion;
le lundi 4 mars, initiation au 1er degré;
le dimanche 28 avril, initiation aux 2e et 3e degrés.

Perles de la semaine: C'est un Conseil bilingue . . . anglais. S'adressant au Grand Chevalier d'un Conseil, un officier déclare, bien sérieusement: "Il y a ici deux membres qui n'ont pas le "Mot de Passe". Les autres sont tous des "blood".

APRES TOUT.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Il m'est très pénible d'apprendre, par l'intermédiaire de notre comité de téléphone, qu'il y a un bon nombre de nos membres qui ne comprennent pas très bien ce qu'on essaye de leur dire. Pourtant l'exécutif de notre Conseil s'efforce de communiquer les faits en des termes aussi simples que possible. Il est bien clair maintenant que beaucoup ne lisent pas attentivement notre bulletin mensuel ou peut-être pas du tout!

Par exemple, à propos du déjeuner-communion père et fils de dimanche prochain, il est nettement stipulé que nous comptons sur la présence des frères Chevaliers avec "un" fils. Le même point a été mentionné dans le bulletin paroissial de dimanche passé: "un" de ses fils. Et encore, le comité me dit: il y a des gars qui s'exclame: "Mais j'ai deux fils! trois fils!" Peut-être pourrais-je simplifier la chose en disant que si vous avez plusieurs fils, tant mieux. Amenez en "un seul" au déjeuner-communion, pourvu qu'il ait au-delà de 7 ans! Je suis certain qu'il y aura moyen de faire une entente amicale avec les frères qui n'ont pas de fils du tout! J'espère que ceci éliminera tous les doutes. Sinon, l'exécutif succombera au désespoir!

Lundi prochain, assemblée d'affaires à 8 h. 15 p.m. Le Député d'Etat fera sa visite au Conseil et le Grand Chevalier compte sur une assistance sans précédent, pour entendre le frère F. Muller. Il y aura aussi une annonce spéciale qui intéressera, j'en suis certain, les membres qui aiment nos soirées récréatives!

FIGARO.

Prière à saint Jude apôtre des causes désesépérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

44-1808-44C.



La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptation lors de sa réunion à 10 h. a.m., le mardi 26 février 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

1. Cas no 38-63 **St-Boniface**
Demandeur: **Archibald Enterprise Limited** (propriétaire).
Objet: La permission d'aménager un terrain de stationnement pour l'immeuble-appartement de 53 logis qui sera construit sur le terrain situé du côté nord dans la cour exigée par le plan de ce site qui se trouve dans les classeurs au bureau du soussigné.
Propriété: Côté est de la rue Archibald entre les rues Elisabeth et Autumnwood.

2. Cas no 39-63 **St-Boniface**
Demandeur: **John Swystun** (propriétaire).
Objet: La permission d'aménager un terrain de stationnement pour l'actuel immeuble-appartement de 16 logis, qui sera situé du côté sud dans la cour exigée par les plans qui se trouvent dans les classeurs au bureau du soussigné.
Propriété: 944, rue Archibald.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

Liste de 30 chansons populaires à CKSB (3e série)

61. Voici venir	Richard Anthony
62. Un joli bateau	Les Frères Flamingo
63. Marie	Donald Lautrec
64. Bon vent ma jolie	Les Gams
65. Desafinado	Sacha Distel
66. Les comédiens	Les compagnons de la chanson
67. Quand j'entends sa voix	Ginette Sage
68. Oh, guitare, guitare	Enrico Macias
69. Une rose	Les Garçons de minuit
70. Gondoli Gondola	Michel Dary
71. Si tu vois la mer	Jacqueline Lemay
72. Jouez mariachis	Gloria Lasso
73. Toi tu comprends	Les Chats Sauvages
74. Le jardin aux souvenirs	Danielle Darrieux
75. Ma mélodie	Richard Anthony
76. Do-Ré-Mi-Fa	Fernand Gignac
77. Fanfan	Gilbert Bécaud
78. Chante encore mon coeur	André Claveau
79. Prenez garde	Rosy Armen
80. Reviens-moi	Georges Guétary
81. Le twist du canotier	Maurice Chevalier et les chaussettes noires
82. Donnez-nous	André Lejeune
83. Tirelire	Jeanine Gignac
84. Je ne peux t'oublier	André Sylvain
85. Magali	Robert Ripa
86. Ferme tes jolis yeux	Marcel Amont
87. Ave maria no moro	Claude Robin
88. Par de la "Al di la"	Maria Candido
89. Les fleurs de macadam	Jean-Pierre Ferland
90. Silencio	Carole Cloutier

Soirée récréative à Ste-Agathe en l'honneur des lauréats de français

STE-AGATHE — MM. les abbés A. Couture, de Ste-Agathe, R. Nadeau, d'Aubigny, et un bon nombre de parents des élèves de l'école des deux endroits jouissaient d'une fort agréable soirée le mercredi 6 février, dans l'auditorium de l'Institut Collégial, à l'occasion de la distribution des diplômes et des prix accordés par l'A.E.C.F.M.

La soirée débuta par un duo de piano exécuté par Mlles Monique et Rita Gratton, puis la chorale de l'Institut, accompagnée au piano par Mlle Eliane Lemoine, entonna le "O Canada", suivi par "Le doux parler ancestral", sous l'habile direction de la Rév. Sr Hélène-Monique.

M. Lucien St-Vincent, professeur, agissant comme maître de cérémonies, demanda à M. l'abbé Couture de dire quelques mots. Celui-ci souhaita la bienvenue aux assistants, eut un mot d'appréciation pour les chants exécutés et commenta quelque peu sur la belle langue française, encourageant parents et élèves à la bien conserver et à avoir une pensée de reconnaissance pour ceux qui l'ont léguée.

M. St-Vincent fit la proclamation des diplômes, et MM. les curés les distribuèrent aux élèves méritants qui venaient à tour de rôle les chercher. Plusieurs d'entre eux se distinguaient par d'excellentes notes. Suivit une récitation à base de leçon par les filles de 7e année, "Adèle et Jeanne".

Les élèves de 4 et 5e années, accompagnés au piano par Mlle Suzanne Nolette, exécutèrent une chanson mimée, "Ah! si mon moine voulait danser". Le moine, Jacques Dorge, sut être grave au besoin et danser en cadence. Les élèves de 8e année récitèrent en choeur "La jeunesse qu'il nous faut".

Le moment le plus agréable pour les lauréats était arrivé. M. St-Vincent fit la proclamation des gagnants qui reçurent leurs prix des mains de l'un ou l'autre des abbés. Parmi les lauréats, M. Luc Lemoine reçut la bourse de $25 de la Coopérative de grain de Ste-Agathe, accordée à l'élève de 11e année qui a obtenu la moyenne la plus élevée dans ses examens, et qui prend sa 12 année à Ste-Agathe.

Une fable de La Fontaine, "Le lièvre et les grenouilles", fut très bien rendue par Léo Nolette. Mlle Pierrette Goulet et Denis Fichard eurent beaucoup de succès dans deux monologues, "Le flirt" et "Le distrait". Louis Palud et Mlles Gisèle et Pauline Robert jouèrent avec un naturel remarquable une petite saynète, "Le malade imaginaire".

On demanda à M. l'abbé Nadeau de dire le mot de la fin. Il s'exécuta de façon très originale, entremêlant sérieux et gais propos, donnant de bonnes leçons avec le mot pour rire.

Et la chorale, revenue sur la scène, fit vibrer les coeurs par le magnifique chant "Montez toujours!" et pour finir, le cantique à la sainte patronne de la paroisse, dont la fête est le 5 février. L'assistance se joignait en choeur pour le refrain.

Tous ceux qui étaient présents à cette agréable soirée voudraient offrir des félicitations aux lauréats, aux acteurs, actrices, chanteurs et chanteuses, et des remerciements aux institutrices qui se sont dévouées pour l'agrément de leurs élèves et de leurs parents.

Baptême

Le 10 février: Léo-Joseph-Arthur, fils de M. et Mme Hilaire Gratton, né le 30 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Aquin, oncle et tante de l'enfant.

Malade

On souhaite parfait retour à la santé à M. Joséphat Dorge, entré à l'hôpital général de St-Boniface le lundi 4 février.

Ste-Amélie

Naissances

Félicitations à M. et Mme Rosaire Gagnon (Lucille Pelletier) à la naissance d'une fille, à l'hôpital de Ste-Rose, le 3 février.

A M. et Mme Roméo Montsion (Irène Corbel), d'Ochre River, est née une fille le 29 janvier, à l'hôpital de Dauphin. Ce jour heureux marquait aussi la fête de M. Jos. Corbel, père de Mme Montsion. L'enfant sera nommée Darlene-Anne-Marie. M. et Mme Albert Delaurier, de Cutbank, Sask., sont les parrain et marraine.

Malades

Un prompt rétablissement est souhaité à Mme Anthime Therrien, de Laurier, qui a subi une opération à l'hôpital général de St-Boniface, durant la dernière semaine de janvier, ainsi qu'à Mme Andy Morisseau qui est patiente à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 5 février.

On espère que Mlle Evelyne Grandbois puisse reprendre son enseignement cette semaine après avoir été patiente à l'hôpital de Ste-Rose pour quatre jours.

La petite Cheryl Butterfield, fille de M. et Mme K. Butterfield, de Thompson, a aussi passé cinq jour à l'hôpital de Ste-Rose.

Va-et-vient

M. et Mme L. Therrien et Mme Adèle Desjardins, de Laurier, rendaient visite à M. et Mme G. Casavant, le 3 février.

M. l'abbé A. Gervais, curé, s'est rendu à Winnipeg pour affaires durant la semaine du 4 février, et rendit aussi visite à ses parents.

M. et Mme René Verhaeghe et leur fille, Marlene, de Le Pas, ont visité des parents à Ste-Rose et Ste-Amélie, durant la dernière fin de semaine.

M. et Mme Maurice Delaurier, de St-Vital, ont visité MM. et Mmes André Pinette et L. Vandepoele, durant la fin de semaine du 8 février.

M. et Mme T. Leperre, de Waterhen, rendaient visite à leurs soeurs et beaux-frères, le dimanche 10 février.

Mlle Gloria Casavant, de Winnipeg, a passé la dernière fin de semaine chez M et Mme G. Casavant.

Réunion de la L.F.C.

Le mercredi 6 février, il y eut assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques à la résidence de Mme Amélie Soucy. M. le curé étant absent, la présidente, Mme Alice Pinette, dirigea les prières, suivies d'un mot de bienvenue. Il y eut acte de présence et lecture des minutes de la dernière assemblée par la secrétaire. Neuf dames étaient présentes, et cinq d'entre elles portaient leur épingle.

Les rapports des comités suivants furent donnés: spirituel, action social, presse et finances. Il fut proposé par Mme H. Vandepoele et secondé par Mme G. Verhaeghe, que les dames feraient de nouvelles soutanes pour les enfants de choeur. Ce fut aussi décidé de tenir une vente d'articles usagés, vers la fin d'avril ou le début de mai.

Mme Adrienne Vandenbosch gagna le prix-surprise, donné par Mme Agnès Vandenbosch. Après la récitation des prières, un goûter fut servi par Mmes H. Vandepoele et Angès Vandenbosch.

Saint-Labre

Çà et là

Le 3 février eut lieu la troisième partie de cartes d'une série organisée par les famille de Florzé. Malgré la température inclémente, l'assistance fut nombreuse et tous ont coopéré à faire un succès de cette soirée. Les recettes furent de $93. Merci aux organisateurs.

Le 31 janvier eut lieu le service funèbre de M. Maurice Deidrich, de Woodridge, autrefois de St-Labre.

Félicitations à M. Joseph Gisiger, qui fut élu commissaire d'école remplaçant M. Edmond Gauthier, qui terminait un terme de trois ans. Merci à ce dernier.

Tous souhaitent un prompt retour à la santé à M. Marcel Gérardy, qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital général de St-Boniface, ainsi qu'à Mme B. Gisiger, qui fut hospitalisée à Ste-Anne.

Le samedi 2 février, M. Roger Lorteau, de Florzé, épousait Mlle Noëlla Vivier, de St-Eustache. Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

A M. et Mme Frobisher est née une fille à l'hôpital de Steinbach.

M. et Mme Jean Gisiger, de Souris, Man., ont rendu visite à Mme B. Gisiger, récemment.

Les paroissiens de St-Labre offrent leurs sincères condoléances à la famille de Mme Chatel, de Woodridge, à l'occasion du décès de M. Alexandre Chatel.

St-Pierre

Assemblée de l'A.P.M.

Le mercredi soir 6 février avait lieu au centre récréatif l'assemblée de l'Association de Parents et Maîtres.

MM. les abbés E. Lavoie et R.-M. Ferron, curé et vicaire respectivement, étaient présents.

Après la prière d'ouverture, un film sur l'enseignement de l'arithmétique dans les classes primaires selon la méthode Cuisenaire fut présenté. Mme M. Rochon, institutrice, commenta le film et répondit aux questions posées par l'assemblée.

Le sujet de discussion de la soirée porta sur le thème de l'année: "L'éducation du coeur". A cette réunion on discuta plus spécialement les deux points suivants: 1) la famille moyenne telle qu'elle existe; et 2) la famille telle que les jeunes la désireraient. Pour cette partie du programme l'assemblée se divisa en groupe afin d'étudier les questions soumises. Ensuite chaque groupe présenta un rapport.

M. le curé dit très clairement que l'entente et la confiance entre enfants et parents ne se trouvent que dans l'ordre et l'équilibre. Un étudiant est heureux que dans la mesure où il accomplit sont devoir d'état. Le grand ennemi à tout ceci est l'égoïsme.

En conclusion, les éducateurs sont tous appelés à aider les jeunes à prendre conscience du fait que le sentiment de solitude ou d'incompréhension est propre à leur âge et que l'appui de leurs parents peut leur être d'un précieux secours dans leur acheminement vers l'âge adulte.

La réunion s'ajourna par la prière. Ensuite les parents étaient invités à rencontrer les maîtres et maîtresses de leurs enfants.

Rencontre à Ste-Anne dans le cadre de collaboration "journal-village"

STE-ANNE-DES-CHENES — Le jeudi soir 7 février, un groupe d'hommes d'affaires du village, accompagnés des RR. PP. Conrad Montpetit, C.Ss.R., curé, et Léopold Gagnon, C.Ss.R., vicaire, a reçu trois représentants du journal **La Liberté et le Patriote** pour discuter un plan de collaboration avantageuse au village et au journal. M. Brunette Léveillé, administrateur de notre hebdo, était accompagné des RR. PP. R. Durocher et R. Bédard, O.M.I., directeur et rédacteur respectivement.

M. Maurice Noël, président de la Chambre de Commerce et correspondant local, avait organisé cette réunion qui groupait MM. Joseph Tougas, maire, Tobie Perrin, Roland Freynet, Lucien Desrosiers, Emile Champagne, Roméo Blanchette, Bernard Champagne, Ubald Trudeau, Jean Lavack et Alix Simard.

La discussion franche et amicale, qui dura deux heures, portait sur l'avenir de nos villages et le rôle que le journal peut jouer dans le façonnement de cet avenir. On fit remarquer que moyennant le journal, les marchands peuvent se faire connaître, manifester l'esprit d'initiative et de confiance qui donne du prestige à leur village, solidifier la base économique du groupe franco-manitobain et résister au mouvement urbanisant et centralisateur qui menace la province. Le journal fait connaître les activités de la paroisse, cherche des informations utiles aux dirigeants économiques et civiques du village, suscite l'intérêt des autorités provinciales, revient sur les avantages de l'achat local et fait partager à d'autres paroisses les expériences de l'une ou de l'autre. De son côté, il lui faut abonnements et annonces.

Un programme d'entraide démarrera prochainement par la publication de pages spéciales dans le journal, mettant en vedette l'histoire, la situation, les initiatives, les avantages de Ste-Anne-des-Chênes, le coût de cet effort étant défrayé en partie par les annonces d'une quarantaine d'hommes d'affaires. Cette "proclamation de présence" du village ouvrira une série d'annonces conjointes — à l'exemple de La Broquerie — mettant en vedette chaque semaine telle ou telle entreprise. Plusieurs participants à la réunion se sont rendus compte aussi de la facilité avec laquelle ils pouvaient obtenir de la publicité et appuyer le journal, moyennant des représentations auprès de compagnies nationales dont ils sont les dépositaires.

La soirée, qui eut lieu dans l'auditorium d'une des magnifiques écoles de la paroisse, se termina par un fraternel café. Les visiteurs, ayant bravé une poudrerie pour s'y rendre de St-Boniface et ayant expérimenté un plaisir spécial à la vue de l'enseigne "Au Blé d'Or" à l'entrée du village, ont accepté l'invitation de M. Roméo Blanchette, propriétaire, pour faire une rapide visite de son établissement. Leurs exclamations d'étonnement à la vue de cette installation superbe ont dû confirmer M. Blanchette dans sa conviction que les gens n'ont qu'à voir ces salles pour en devenir vite clients.

Le village vient de s'incorporer, de nouvelles familles y arrivent, de nouvelles maisons s'y construisent, le curé est dynamique et ouvert, les chefs sont décidés d'y faire un beau milieu pour les jeunes diplômés de l'école, tout semble promettre que le village figurera avec fierté parmi les centres progressistes de la province.

St-Laurent

Visiteur

Les paroissiens eurent, la semaine dernière, la visite d'un missionnaire laïc âgé de 73 ans, M. Louis-Philippe Bouchard, de la Maison St-Michel de Rougemont, Qué. Il donna une causerie sur la religion aux élèves des 9e, 10e, 11e et 12e années, en l'auditorium de l'école, sous la présidence du commissaire Napoléon Dumont. La Rév. Sr Principale, ainsi qu'une autre religieuse, étaient présentes.

Cette conférence catéchistique donnée par un ancien instituteur possédant 10 ans d'expérience, un catholique militant et convainquant, a vivement impressionné les élèves qui écoutèrent attentivement.

Le soir du même jour, le distingué conférencier parla de l'Union des électeurs et des pèlerins pour un monde meilleur, pendant plus d'une heure, à un groupe imposant d'hommes et de femmes dans l'accueillante maison du dévoué fermier des religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie. Le visiteur a aussi donné des causeries intéressantes à Otterburne, St-Pierre et St-Malo. Il visitera toutes les paroisses françaises du Manitoba, où il est attendu, après quoi il ira en Alberta, Rivière-la-Paix et jusqu'à Vancouver, Maillardville et Victoria. Il visitera aussi les centres français de la Saskatchewan, où beaucoup d'amis l'attendent.

Tous souhaitent à ce courageux vieillard et apôtre enthousiaste, un grand succès.

Malade

Mme Napoléon Dumont ayant passé quelques semaines à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg, est revenue dans son foyer. Tous sont heureux de son retour.

Mariage Creusot-Perrault

Le samedi 12 janvier, en l'église de St-Laurent, avait lieu le mariage de Mlle Gisèle Perrault, fille de M. et Mme Romuald Perrault, de St-Laurent, à M. Marcel Creusot, de Radville, Sask., fils de feu Jean Creusot et de Malvina Creusot, de Radville.

La mariée était accompagnée de son père. Le R. P. D. Kerbrat, O.M.I., du Juniorat de la Ste-Famille, oncle de la mariée, bénit le mariage. M. François Gratton touchait l'orgue.

La mariée était ravissante dans sa longue robe blanche en poult-de-soie garni de perles. Son voile court était retenu par une couronne de perles et de diamants. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Mlle May Connelly, fille d'honneur, portait une robe de velours rouge avec accessoires blancs. Elle avait un bouquet de roses blanches. Le garçon d'honneur était M. Gary Kosack. MM. Yves Kerbrat et André Abgrall agissaient comme huissiers.

Après la cérémonie religieuse, les invités se rendirent à la salle Pavillion, où un diner fut servi à quelque 60 invités. Une soirée eut lieu au même endroit. MM. Emile Lavallé et Wilfrid Chartrand firent les frais de la musique.

Sont venus de la Saskatchewan pour le mariage, Mme M. Creusot, M. Ronald Ricky Creusot, MM. et Mmes L. Creusot, Austmant, Hunstead, F. Pfanzner et A. Verot, tous de Radville.

M. et Mme Marcel Creusot résideront à St-Boniface.

Assemblée du Conseil du village de Notre-Dame-de-Lourdes le 7 février

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le maire et les conseillers étaient tous présents à l'assemblée générale du Conseil du village.

M. Durand, secondé par M. Vuignier, proposa: Que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées telle que lues;

M. Deroche—M. Dupasquier: Que le règlement no 1 soit lu pour la troisième fois et adopté;

M. Durand—M. Deroche: Qu'on garantisse les primes de tous les résidants du village à la "M.H.S.P.", et que l'on dépose $100 au "M.H.S.P." comme sécurité;

M. Durand—M. Vuignier: Que la commission de 3 pour cent pour collection des primes d'hospitalisation soit créditée au compte de "M.H.S.P.";

M. Dupasquier—M. Deroche: Que le Conseil du village ouvre un compte à la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes;

M. Vuignier—M. Deroche: Qu'on demande une subvention au Département des travaux publics de la province pour déblayer la neige des rues du village en 1963.

M. Dupasquier—M. Durand: Que le règlement no 2 pour l'établissement d'une brigade de pompiers volontaires soit lu une première et deuxième fois;

M. Vuignier—M. Dupasquier: Que le règlement no 2 soit lu une troisième fois et adopté;

M. Durand—M. Deroche: Que le conseiller Louis Dupasquier soit en charge des travaux publics du village pour l'année 1963.

M. Durand—M. Vuignier: Que le règlement no 3 pour la fixation du taux d'évaluation commerciale soit lu une première et deuxième fois;

M. Deroche—M. Dupasquier: Que le règlement no 3 soit lu une troisième fois et adopté;

M. Durand—M. Dupasquier: Que l'assemblée soit terminée.

Toutes ces propositions furent adoptées.

Marcel ROCH, maire

André-R. FOUASSE, secrétaire-trésorier.

Le R. P. Albert Joyal, O. M.I., écrit du Chili à ses bienfaiteurs de l'Ouest

Il y aura bientôt deux mois que l'avion me ramenait au Chili et il est temps que j'écrive ces quelques lignes pour les nombreux lecteurs de **La Liberté et le Patriote** qui m'ont si généreusement aidé durant ma visite au Canada l'an dernier.

Impressions de retour

Lorsqu'on quitte le Canada dans le froid et la neige pour se trouver, à peine dix-huit heures après, dans la poussière et les sables brûlants du désert, le changement est frappant. Depuis mon arrivée en décembre dernier le thermomètre a joué continuellement entre 80 et 86 degrés à l'ombre durant le jour. Les ouvriers Chiliens, pourtant habitués à ce climat, vous diront en s'épongeant le front: "Muy caliente, Padrecito, mucho calor": "C'est bien chaud, mon Père, oui très chaud".

Rude besogne

Les riches seulement et les gens en moyen peuvent se payer le bienfait de vacances durant la période de l'été. L'ouvrier, lui, doit trimer tous les jours de l'année sans arrêter, sinon c'est la faim au foyer. Que le soleil brûle ou non il faut y aller. Et le salaire? Deux mille pesos par jour (75 sous) alors qu'un sac de ciment en coûte trois mille.

Après de longues et fastidieuses démarches, un ouvrier réussit-il à obtenir gratis du Gouvernement un morceau de terrain sur le flanc séché de la montagne; ses problèmes ne sont pas pour autant finis.

Comment réussira-t-il jamais à se construire une maison, quelque modeste soit-elle, sur ce terrain pierreux, situé loin de la dernière rue, sans eau et sans électricité? Eh bien! oui, on réussit ce tour de force, mais il faut y mettre beaucoup de temps et travailler des heures supplémentaires tous les jours. Pedro le fait, Antonio le fait, un grand nombre le font, car c'est la seule façon d'arriver. Dans la Pampa la situation est encore pire, et bon nombre de pères de familles travaillent deux horaires complets (16 heures) chaque jour pour joindre les deux bouts.

Au collège San José

Comme tout collège qui se respecte, le temps des vacances pour le collège San José, dirigé par les Oblats à Antofagasta, est une période de constructions et de transformations. L'an dernier, le collège San José donnait l'instruction à 730 élèves. En mars prochain on verra accourir près de 900 élèves. On a calculé que dans la ville d'Antofagasta il faudrait dès cette année 23 salles de classe de plus pour recevoir les élèves qui se présenteront en première année d'Humanités. Le collège San José fait sa large part en ajoutant cette année trois autres pavillons aux constructions déjà existantes.

Voilà, amis lecteurs, où passent les sous que vous avez bien voulu me donner au Canada. Plaise à Dieu que le collège San José réussisse à donner au Chili des hommes et des chrétiens qui feront honneur à leur pays et à l'Eglise!

Voilà seulement un an le collège déménageait sur un nouveau terrain. Il faudra bien dix années encore de sacrifices et de travail pour donner à l'oeuvre ses formes complètes. Mais comme on dit au Chili: "Con el tiempo todo se arregla": avec le temps tout s'arrange. J'ajouterai cependant: avec les dons des bienfaiteurs des missions tout s'arrange mieux et plus vite.

La vie religieuse

Il est courant de parler maintenant du Chili, même et surtout dans les cercles ecclésiastiques, comme d'un pays de mission, même si le pays est divisé en diocèses réguliers. Dans une réunion tenue en janvier et qui groupait une quarantaine de prêtres du nord du Chili, tous ont parlé en ce sens.

Une paroisse que l'on veut confier aux Oblats à Antofagasta compte 40,000 personnes. C'est un secteur ouvrier où l'assistance aux offices religieux est très faible, et où les communistes travaillent dur. Il faudrait plus de missionnaires religieux et laïques venus du Canada et d'ailleurs pour mener à bien ces fondations nouvelles. Qui viendra donner un coup de main, ne serait-ce que pour quelques années?

Je recommande toutes ces intentions à vos prières, en vous disant le mot de la fin: "Adios amigos, y muchas gracias". Au revoir et merci.

Padre Alberto JOYAL, O.M.I.,
Casilla J.,
Antofagasta, Chili.

P.S. — Les lecteurs désireux d'aider l'oeuvre du collège San José pourront communiquer avec le R. P. Armand Joyal, O.M.I., au Juniorat, 340, avenue Provencher, St-Boniface, Man.

La majorité des hommes souffrent d'une espèce d'abandon; ils souffrent de n'être pas possédés, de s'offrir toujours en vain. Tendez donc la main et prenez.

Georges DUHAMEL.

Dunrea

Va-et-vient

Le R. P. Gérard Pinette, O.M.I., de la mission St-Philippe, Sask., accompagné de son frère, M. Raymond Pinette, de Ste-Amélie, est venu, récemment, rendre visite à M. l'abbé Charles Vachon, curé.

Ces jours derniers, M. et Mme Martial Lussier recevaient la visite de MM. Gilbert Lussier et Rémillard, de Somerset.

M. et Mme T. Boulet se sont rendus à Winnipeg, en fin de semaine, pour fêter l'anniversaire de naissance de Mme Clara Fifi, autrefois Mme Archelas Boulet, de cette localité, mère de Mme T. Boulet. Ce fut une belle fête de famille puisque tous les enfants et petits-enfants s'y étaient donné rendez-vous, y compris les RR. FF. Eugène et Denis Boulet, O.M.I., et la Rév. Sr Rosa Boulet, S.G.M.

La grand-maman, bien qu'âgée de 78 ans, se fit un plaisir de danser une ronde avec ses petits-enfants.

Producteurs de légumes invités à l'Université du 25 février au 1 mars

La faculté d'Agriculture de l'Université de Manitoba fait connaître les noms des principaux conférenciers et les sujets qu'ils exposeront au cours de sa prochaine "Semaine de Conférences" qui aura lieu du lundi 25 février au vendredi 1 mars.

Le Dr S. Sinclair, chef du département universitaire d'Economie agricole, qui vient de passer un an en Europe pour y étudier les effets du Marché Commun sur l'agriculture canadienne, donnera le 25 février à 1 h. 30 p.m. le discours inaugural: "Comment le Marché Commun affectera-t-il les fermiers du Manitoba?" Dès son retour à l'Université, récemment, il affirmait: "Le système commun des droits de douane et les impôts variables adoptés par les pays du Marché Commun peuvent avoir un effet très marqué sur les produits de ferme exportés du Canada vers ces pays d'Europe, à la fois quant à la quantité et quant aux sortes de produits".

Des spécialistes donneront ensuite une vue précise des promesses du marché agricole et des plus récentes recommandations en vue de la récolte de 1963 au Manitoba. De plus, des représentants du Département d'Agriculture et des professeurs de l'Université parleront des plus modernes découvertes dans les domaines des fertilisants, de la lutte contre les maladies, les insectes et les mauvaises herbes.

La journée du 26 février, spécialement 9 h. 30 a.m. à midi, sera consacrée aux producteurs de légumes, industrie où l'on a investi déjà $12 millions de capitaux et dont la récolte annuelle vaut $9 millions. Le Dr J. D. Campbell, spécialiste en horticulture de l'Université de Manitoba, parlera de la place de l'irrigation dans la production des légumes. M. D. Robertson, de Carberry, parlera des produits obtenus avec les pommes de terre. M. B. Sandercock, du Département provincial d'Agriculture, entretiendra ses auditeurs des courants qui affectent commercialement la production des légumes, etc.

Tous les fermiers intéressés à la production de légumes et à les vendre sur le marché provincial et même mondial sont invités à participer à ces conférences, à l'Université de Manitoba, du 25 février au 1 mars. Les organisateurs promettent d'ailleurs aux dames présentes un programme aussi instructif et très intéressant

Mme Victor Deshayes décédée et inhumée à Notre-Dame-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le dimanche 27 janvier, à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes est décédée Mme Victor Deshayes après quelques semaines de maladie.

Mme Deshayes (née Jeanne Mary) naquit à Montours, Département d'Ile de Vilaine, France. En 1910, elle unissait sa destinée à celle de M. Victor Deshayes, et sitôt après, tous deux prenaient la route pour le Canada, où ils durent pendant de longues années travailler et peiner pour assurer leur bonheur et celui de leur famille.

En 1946, ils purent se retirer au village et se reposer de bien des années de fatigue. En 1957, ils eurent le grand bonheur d'aller revoir leur pays natal, leurs parents et amis d'outre mer. En 1960, M. et Mme Deshayes célébraient leurs noces d'or.

L'inhumation eut lieu le mercredi 30 janvier. Les porteurs étaient MM. Guy Vigier, Hubert Brick, Ronald Deshayes, Albert Ferrand, Joachim Dupasquier et Albert Roch.

M. Deshayes précédait son épouse dans la tombe le 8 octobre 1960.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Hélène (Mme John Brick), de Notre-Dame-de-Lourdes; deux fils, Victor, de St-Claude, et Albert, de Notre-Dame-de-Lourdes; 10 petits-enfants; 8 arrière-petits-enfants; deux soeurs, Mme Victorine Pautrel, de France, et Mme Dominique Roch, de Notre-Dame-de-Lourdes; un frère, M. René Mary, également de cette paroisse, ainsi que plusieurs neveux et nièces en France et au Canada.

Malgré la température inclémente, l'assistance aux funérailles était assez nombreuse. Mme Deshayes était bien aimée de sa famille et de ses amies et fut une bonne mère et une affectueuse grand-mère.

St-Adolphe

Décès

M. Donat Lagassé, de St-Adolphe, est décédé le lundi 4 février, à l'âge de 75 ans, au Sanatorium de St-Boniface, après une longue maladie. M. Lagassé naquit à St-Adolphe, où il résida toute sa vie.

Le service fut chanté en l'église de St-Adolphe le 6 février par M. l'abbé A. Brunet, curé. Les porteurs étaient MM. Osias, Léonidas, Raymond, Roland, Philias et Léo Lagassé, tous neveux du défunt.

La chapelle funéraire P. Coutu était en charge des funérailles.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Philippe et Maurice, de St-Adolphe; deux filles, Blanche (Mme Z. Dupuis), de St-Vital, et Thérèse (Mme N. Kosman), de St-Adolphe; quatre frères, Amédée, Jean-Baptiste, Eugène et Wilfrid, de St-Adolphe; quatre soeurs, Joséphine (Mme Gorman), de Winnipeg, Emma (Mme A.-B. Dufort) et Regina (Mme E. Dufort), de St-Norbert, et Alexandrine, de Montréal. Son épouse, née Hélène McMillan, ainsi qu'un fils, Allan, de Los Angeles, le précédèrent dans la tombe en 1956 et 1961 respectivement.

Remerciements

La famille Lagassé remercie les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux ou assistance aux prières et aux funérailles à l'ocasion de son récent deuil. Elle remercie aussi le personnel du Sanatorium pour son dévouement, ainsi que les membres de la chorale, qui firent les frais du chant.

Laurier

Tournoi

Le dimanche 10 février, Laurier tenait son tournoi annuel de gouret senior. Onze équipes se disputèrent les prix: Ste-Rose, Rorketon, McCreary, Kelwood, Alonsa, Glenella, Glenhom, Plumas, Hallbow, Gladstone et Laurier. Laurier sortit vainqueur, défaisant en final Glenella par le compte de 5 à 0, après avoir éliminé Alonsa (3 à 2), McCreary (2 à 1) et Hallboro (2 à 1). Encore une fois, Lionel Gamache fut l'étoile du club local comptant six points. Les dames servirent le café, tartes et beignes.

On désire remercier chaleureusement les équipes et les gens des paroisses voisines pour leur support.

Au curling

Le bonspiel annuel de curling commencera le lundi 18 février. Plusieurs équipes de Laurier ont participé au bonspiel de Ste-Rose-du-Lac, la semaine dernière, et d'autres ont joué à Makinak, cette semaine.

M. Maurice Bouchard désire faire savoir à ses amis qu'il a compté un "7 ender", la semaine dernière. La discrétion oblige à taire les noms des victimes.

Remerciements

Mlle Marie Blanchard remercie par l'intermédiaire du journal les personnes qui, bien aimablement, lui ont envoyé des timbres usagés pour les missions: les Missionnaires Oblates de St-Boniface, Mme André, de Makinak, La Librairie Fides, Mme Benoit Gauthier, de Notre-Dame-de-Lourdes, M. Toupin, de la Caisse Centrale de St-Boniface. Un merci bien sincère à tous.

St-Norbert

Assemblée de l'A.P.M.

Le 5 février, à 8 h. p.m., une centaine de personnes se réunissaient pour l'assemblée annuelle de l'Association de Parents et Maîtres à l'école locale.

On procéda à l'élection de l'exécutif. M. Fernand Savoie et Mme Paul Potier furent réélus par acclamation pour un an, et M. Alfred Trépanier et Mme René Provost furent élus pour deux ans.

Les membres choisis comme délégués pour le congrès de la section anglaise furent Mmes C. Bennett, G. Desrosiers, P. McCormack et Len Takosky; pour le congrès de la section française, M. A. Trépanier, Mmes H. Daudet, P. Potier et A. Boissonneault.

Après un succulent goûter, parents, instituteurs et institutrices purent discuter leurs problèmes, échanger leurs idées, même exprimer leurs critiques.

Sincères remerciements à tous les membres de l'Association de Parents et Maîtres, surtout à ceux qui montrent un grand intérêt et prennent une part active en assistant aux assemblées et en exprimant librement leurs opinions.

Malade

Meilleurs souhaits pour un prompt rétablissement à M. Herman Tellier qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital général de St-Boniface.

Elie

Va-et-vient

Bon voyage à M. et Mme Edouard Chabot, partis pour la Californie.

MM. Charles Chabot et Charles Dufresne, ainsi que M. et Mme Maurice Gillis, passeront par Vancouver, C.-B., pour se rendre ensuite dans le sud des Etats-Unis.

M. Marcel Desilets est de retour d'un voyage à Montréal.

La Rév. Mère Provinciale (Sr Jean-d'Avila) passait la fin de semaine à Elie.

Incendie

Samedi dernier, un incendie détruisit complètement la demeure de M. Emery Bouchard. Personne n'était dans la maison au moment du sinistre. M. Bouchard est hospitalisé depuis quelques semaines.

M. et Mme. P. Hamel, de Lorette, célèbrent leurs 40 ans de mariage

LORETTE — Les enfants de M. et Mme Philibert Hamel ont voulu exprimer leur reconnaissance à leur parents en organisant une fête-surprise à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage, le dimanche 10 février. Tous leurs parents et amis étaient invités à venir offrir leurs voeux au cours de l'après-midi.

La salle était artistiquement décorée pour l'occasion; la table bien garnie de cadeaux et ornée d'un joli bouquet de fleurs naturelles composé de trois roses blanches représentant leurs trois filles et de sept roses rouges représentant leurs sept fils, ajoutait à la gaîeté qui rayonnait sur les visages des heureux jubilaires. On remarquait aussi le sourire de leur fille, religieuse oblate, qui s'était rendue avant la grand-messe pour preparer le tout avec ses frères.

Une centaine de parents et amis de Lorette, St-Boniface, Oak Lake, Ste-Agathe, St-Charles, Winnipeg, St-Vital et des centres environnants se sont rendus pour offrir leurs souhaits aux jubilaires.

Parmi les personnes présentes on remarquait M. Albert Vachon et ses deux filles, Marie-Ange et Hélène, d'Oak Lake, M. et Mme Denis Vachon, Mme Antoinette Vachon et sa fille, Claire, M. le Dr et Mme A. Lauzière et M. et Mme Jos. Krovick, de Winnipeg, des cousins et neveux, M. et Mme Rosaire Poirier, de Winnipeg, MM. et Mmes Lionel et Ernest Fréchette, Emile Alarie, Armand Lambert, Marcel Riel et la famille Guertin.

Les Filles d'Isabelle de St-Boniface étaient également représentées, Mme Hamel étant une Fille d'Isabelle dévouée du Cercle de Lorette. Parmi le groupe on remarquait Mme Bertrande Desrochers, régente d'Etat, et Mme Audette, régente de St-Boniface.

Une adresse fut lue en français au nom des enfants par le cadet, Raymond. Une adresse en anglais fut lue par un autre fils, Denis. La Rév. Sr Marie-de-Fatima fit la lecture d'une lettre touchante de leur fille, la Rév. Sr M.-Jean-d'Avila, de Grimshaw, qui ne put se rendre. Elle offrit ses voeux à ses parents et les remercia de tous les sacrifices imposés pour son éducation.

Trois petits-enfants, Diane, Kenneth et Gail, présentèrent une bourse bien garnie et une adresse peinte et décorée par les Soeurs Oblates. Les jubilaires reçurent des souhaits de félicitations de M. l'abbé Charles Vachon, de Dunrea, frère de Mme Hamel.

M. et Mme Hamel repondirent avec émotion aux souhaits reçus et remercièrent sincèrement leurs enfants de leur délicatesse et de leur dévouement dans l'organisation de cette fête mémorable. Avant de partie, M. l'abbé G. Lévesque, vicaire, les bénit, ainsi que toute l'assistance.

Les dix enfants des jubilaires sont Ernest, d'Hamilton, Ont., Elodie (Mme Gérard Brisebois), de Kincaid, Sask., Eugène, Jean, Denis et Raymond, de Lorette, Guy, de St-Boniface, Gérard, instituteur à Camperville, les Rév. Srs Marie-de-Fatima (Marguerite), de St-Boniface, et M.-Jean-d'Avila, M.O., de Grimshaw, Alta. Sept d'entre eux étaient présents; la Rév. Sr Jean-d'Avila, Ernest et Mme G. Brisebois étant absents. M. et Mme Hamel comptent aussi 17 petits-enfants.

Un souper intime fut servi à la demeure de leur fils, Eugène, à tous leurs enfants, petits-enfants, frères et soeurs qui s'étaient réunis en ce grand jour.

Remerciements

M. et Mme Philibert Hamel désirent remercier par la voie du journal **La Liberté et le Patriote** les organisateurs, la Très Rév. Mère Générale et la communauté des Soeurs Oblates, ainsi que tous ceux qui sont venus rendre cette journée inoubliable en leur présentant des cadeaux et en leur offrant des voeux.

Assemblée

A la dernière assemblée annuelle tenue récemment à l'école Lorette Centre, M. Donat Lavallée fut élu commissaire pour un terme de trois ans. M. Philippe Gélineau est le nouveau secrétaire-trésorier, remplaçant M. Alex. Landry.

Parties de cartes

La partie de cartes organisée par les paroissiens dont les noms commencent par les lettres A à J, eut lieu le dimanche 10 février. Les responsables méritent des félicitations car les profits furent de $309.

Les gagnants aux cartes furent, pour hommes, 1er prix, MM. Jos. Grossman et Léopold Grégoire, prix de consolation, M. Bernard Manaigre; prix pour dames, Mme René Desautels, Tony Miazga et Florent Sarrasin, prix de consolation, Mme Robertine Desmarais.

Les prix d'entrée, dons de MM. Laurent Desmarais, plombier, et Martial Desrochers, électricien, furent gagnés par M. René Desautels et Mme M.-L. Landry. Les chanceux à la loterie furent M. Martial Desrochers, $15, don des paroissiens; 2e prix, Mme Léon Desmarais, $10, don de M. le curé et Mme Bélanger; 3e prix, M. Jack Mays, $5, don de la famille P. Hamel. M. Léon Desmarais gagna le premier panier d'épiceries, don des paroissiens; Mme Louis Vincent, le deuxième, don de la Coopérative de Lorette. Le prix d'assistance, don de M. Edouard Manaigre, marchand, fut gagné par M. Jos. Perreault; le prix des personnes âgées, don des religieuses, fut gagné par Mme Joséphine Turcotte.

Sincères remerciements à tous les paroissiens de ce groupe pour leur bonne entente et leur grand dévouement à cette oeuvre paroissiale, ainsi qu'aux généreux donateurs et à tous ceux et celles qui ont aidé à en faire un réel succès par leur assistance.

Tous sont cordialement invités à assister à la deuxième partie de cartes qui aura lieu le dimanche 24 février, sous la direction des paroissiens du district de Lorette Est. On vous promet de très beaux prix.

Nouveau gérant

M. Léon Desmarais a commencé son travail comme nouveau gérant de la Caisse populaire. M. Desmarais est bien connu dans la paroisse puisqu'il s'est toujours intéressé à l'étude de la Caisse et des autres organisations paroissiales. Tous lui souhaitent bonne chance. Il remplace M. Maurice Therrien, qui est maintenant gérant de la Caisse populaire de St-Boniface, poste acquis suivant la confiance qu'il s'est méritée pendant les quelques années qu'il a été au service des gens de Lorette. Les paroissiens lui offrent leurs sincères remerciements pour son grand dévouement et sa bonne tenue des livres. Un merci également à son épouse qui, depuis deux ans, était employée à la Caisse.

Initiation scoute

C'était fête à la salle paroissiale le dimanche 3 février lorsque 18 nouveaux scouts revenaient de l'église rayonnant de joie après avoir récité elurs promesses et fidélité aux règlements scouts.

Après les cérémonies civiles et la bénédiction de l'aumônier, M. A. Jacques, chef, fit les remerciements aux anciens scouts et aux nouveaux, ainsi qu'à leurs parents pour avoir encouragé ce mouvement. Il ajouta que cette cérémonie sera un beau souvenir pour eux.

Les jeunes passèrent une agréable soirée sous la direction de M. l'aumônier et de MM. A. Jacques et D. Bohémier. Il y eut chants, déclamations, musique et jeux. Un goûter fut servi, sous la direction de Mme A. Hamoline.

Woodridge

Çà et là

Le 14 février avait lieu l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce. Il y eut élection d'un nouveau président, M. Walter Ascoli, remplaçant M. Andy Orban.

Le 27 janvier, à la salle paroissiale, eut lieu une partie de cartes. De jolis prix furent offerts. Le succès en fut épatant. M. l'abbé M. Giroux, curé, remercia toutes les personnes qui participèrent au succès de cette soirée.

Le 26 janvier avait lieu une soirée sociale en l'honneur de M. Roger Lorteau et Mlle Noëlla Vivier, dont le mariage eut lieu le 2 février à St-Eustache.

Décès de M. M. Diedrich

M. Maurice Diedrich est décédé subitement le 25 janvier, à l'âge de 78 ans. Le service funèbre fut chanté le 31 janvier en l'église de St-Labre par M. l'abbé M. Giroux, curé.

L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Labre. La maison funéraire Loewen, de Steinbach, avait charge des funérailles.

Décès de M. A. Chatel

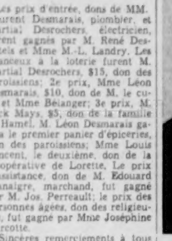
Le 3 février est décédé à l'hôpital Deer Lodge de Winnipeg M. Alexandre Chatel, à l'âge de 69 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre fils, Clovis, de Bakersfield, Californie, Edouard et Wilfrid, de Winnipeg, et Marcel, de Woodridge; quatre filles, Mmes Alexine Shirbish et Léona Warzee, toutes deux de Porterville, Californie, Mme Rachelle Faldy, de Whitemouth, et Denise, de Woodridge; 15 petits-enfants, ainsi que deux soeurs.

Le service funèbre eut lieu le 7 février en l'église du Précieux-Sang, à St-Boniface, et l'inhumation se fit au cimetière militaire de St-Boniface.

La chapelle funéraire P. Coutu, de St-Boniface, avait charge des funérailles.

Letellier



Mme M. Damphousse

Mme M. Damphousse, nonagénaire, décédée à Letellier le 12 février

LETELLIER — Mme Marie Damphousse, de Letellier, est décédée à sa résidence le 12 février, à l'âge de 95 ans. Son époux, Antoine Damphousse, la précéda dans la tombe le 10 février 1927.

Mme Damphousse naquit à Marlboro, Man., et résidait à Letellier depuis 1878.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Albert, de St-Joseph, et Joseph, de Letellier; une fille, Anna, de Letellier; 19 petits-enfants et une soeur, Mlle Rose-Anna Lavallée, de Brandon.

Les prières furent dites en la chapelle funéraire P. Coutu, 156, rue Marion, le mercredi soir 6 février. La dépouille mortelle fut exposée en l'église de Letellier le jeudi à 4 h. p.m., jusqu'à l'heure du service le vendredi 8 février, à 10 h. a.m. L'inhumation eut lieu dans le lot familial du cimetière de Letellier.

Le Pas

Çà et là

Mme Lucien Labonté (Estelle), de Valleyfield, Qué., Mme Albert Comeault (Antonia), de Calgary, Alta, M. Aldéo Lemaire, de Fort Kent, Alta, et M. et Mme Lorne Prouse, de Kelvington, Sask., sont venus visiter M. et Mme Henri Lemaire.

On se prépare pour le festival des trappeurs qui aura lieu dans la dernière semaine de février.

Son Exc. Mgr P. Dumouchel, évêque du Keewatin, est allé à Montréal et doit en revenir le 17 février.

Il y aura une retraite paroissiale prêchée par un Père Rédemptoriste durant les deux premières semaines de mars, dont une sera consacrée aux femmes, l'autre aux hommes.

Voeux de prompt rétablissement à Mmes Jos. Poirier, Henri Lemaire, Mary Lully, Rhabawitch, Dion et Konchel et à M. Rosaire Dion, tous, hospitalisés en ce moment.

Installation de M. l'abbé J.-L. Caron, nouveau curé de Vassar

VASSAR — Le dimanche après-midi 10 février, M. l'abbé Ubald Lafond, curé de La Broquerie, et vicaire forain, assisté de M. l'abbé M. Giroux, de Woodridge, a présidé l'installation de M. l'abbé Jean-Louis Caron, nouveau curé. Il donna toute la solennité possible à cette cérémonie. Il le présenta d'abord délicatement et sut faire apprécier le rôle du prêtre dans une paroisse. "Ses responsabilités sont grandes, dit-il. Il est Pasteur et Père spirituel, surveillant et guide dans l'administration des biens matériels de l'Eglise. Les paroissiens doivent l'aider et répondre à son zèle par une collaboration parfaite afin qu'il puisse exercer son ministère avec fruit."

Après les cérémonies d'usage, M. le curé souhaita à ses nouveaux paroissiens de continuer l'oeuvre si bien commencée, en marchant la main dans la main. "Je compte sur votre assistance, dit-il, et je formule mes meilleurs voeux d'unité, de paix et de charité."

Soyez le bienvenu dans la paroisse, M. le curé; on espère que tous répondront pleinement à votre dévouement.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Sache être ferme dans ton sentiment et n'avoir qu'une parole. (Eccli 5, 10)

Ce qu'il a une fois promis, Dieu est assez puissant pour l'accomplir. (Rom 4, 21)

Les enfants de choeur de La Broquerie ont organisé une touchante cérémonie

LA BROQUERIE — Le lundi 11 février, les enfants de choeur avaient organisé une touchante cérémonie à l'occasion de la fête des apparitions de Notre-Dame de Lourdes à sainte Bernadette. A 8 h. 30 a.m., les enfants de choeur, portant des cierges allumés, marchaient en procession autour de l'église alors que quatre d'entre eux, revêtus de soutanes blanches, portaient sur leurs épaules une statue de la sainte Vierge ornée de fleurs.

Au son du cantique "Je veux toujours t'aimer", la procession franchissait le sanctuaire, où M. l'abbé U. Lafond, curé, déposa la Madone sur un piédestal préparé à cette intention. Après le chant, toujours impressionnant, du "Salve Regina", M. Roger Tétrault, agenouillé au pied de la statue, lut une louange à la Mère du Ciel, implorant ses bénédictions au nom de ses enfants réunis autour d'elle en ce beau jour.

Les enfants de choeur, dans un harmonieux ensemble, récitèrent ensuite le chapelet auquel répondait l'assistance. Des intentions spéciales étaient recommandées à chaque dizaine par M. Raynald Gamache qui, accompagné de M. Jules Balcaen, servit ensuite la messe célébrée par M. l'abbé Lafond, et à laquelle communiait une foule recueillie.

Les cantiques furent exécutés par la chorale sous la direction de M. Laurent Dubé, alors que Mme Joseph Balcaen touchait l'orgue.

Daigne la Vierge de Lourdes et sainte Bernadette exaucer les voeux formulés à cette occasion et puissent les paroissiens revivre souvent des heures aussi fructueuses.

Assemblée annuelle

Le jeudi 31 janvier avait lieu l'assemblée annuelle de la Caisse populaire. M. Joseph Chaballier, inspecteur des Caisses, et M. René Toupin, gérant de la Caisse centrale et propagandiste du Conseil de la coopération du Manitoba, soumirent à l'assistance des renseignements intéressants sur divers sujets.

Un seul changement eut lieu à l'exécutif: M. Aimé Vielfaure remplace M. Marcien Boily au comité de surveillance. Les comités se composent comme suit: comité de direction, M. Louis Laurencelle, président, MM. Aimé Charrière, Joseph Mireault, Armand Fréchette et Eugène Verrier; comité de crédit, MM. Alphée Kirouac, Gualbert Nadeau et Elas Gauthier; comité de surveillance, M. Albert Vielfaure, M.A.L., MM. Nadeau; gérant, M. Eloi Gagnon.

AU COLLÈGE DE ST-BONIFACE



Les Philos II au monastè;re

Le dimanche 2 février, les finissants du Collège tôt levés partirent pour le monastère Notre-Dame des Prairies à St-Norbert. Accompagnés des Pères Surprenant, Leduc, Carrière et St-Arnaud, les Philos II assistaient à la prise d'habit de leur ancien confrère, Louis Bibeau. Après un succulent déjeuner "monastique", les visiteurs eurent le bonheur de s'entretenir avec le Frère Maurice (Comeault), ancien élève du Collège, entré à la Trappe l'été dernier.

A 10 h., les finissants rejoignaient leurs confrères à la chapelle de la Trappe. On chanta "Tierce" et on assista à la grand-messe, après quoi tous reviennent au Collège, émerveillés de l'hospitalité et de la belle humeur des moines de St-Norbert.

Sorties de classe

Après cette matinée au monastère, on retrouvait les finissants à St-Jean-Baptiste où ils avaient décidé de tenir leur traditionnel tournoi de curling. Après une chaude lutte, l'équipe de Roméo Thévenot remportait le trophée. Les demoiselles de la classe servirent un délicieux spaghetti à leurs confrères et l'on revint au Collège brisés mais contents.

Les Philos I, de leur côté, avaient choisi de passer leur après-midi à "l'Olympic Curling Rink" à Winnipeg. Là, l'équipe de Ronald Perron s'avéra la meilleure. Vers 6 h. 30, on soupa avec les "Chinois", puis on rentra au bercail à l'heure fixée.

Le mardi 4 février, les Rhétoriciens partirent à leur tour en excursion. Malheureusement la température ne leur permit pas d'aller en toboggan. Toutefois nos Rhétoriciens n'ont pas manqué d'enthousiasme ou d'imagination pour si peu. Le souper encore les réunissait tous chez Robert Roy à l'hôtel Roblin.

L'ONU

Les 15 et 16 février prochains, à l'Université de Manitoba, aura lieu l'assemblée générale modèle des Nations unies. Une dizaine d'élèves universitaires du Collège ont été choisis pour représenter certains pays tels que la Belgique, la Tunisie, Haïti, la Haute-Volta, etc. Nos représentants discuteront de problèmes déjà soulevés à New York, à savoir, le problème de l'admission de la Chine communiste aux Nations unies, la crise de Cuba, le problème du désarmement nucléaire et le colonialisme. Pour la session de cette assemblée modèle on suivra la même procédure et le même règlement qu'aux Nations unies à New York. Bonne chance à nos délégués!

Frontières

Le journal "Frontières" publiera après les examens de février un numéro (Vol. III no 6) spécial. Cette publication sera entièrement consacrée à la discussion des problèmes du Collège et des prises de positions sur le problème du français au Manitoba. Ce projet, mis à l'étude l'an dernier, aura pour but de préciser la fonction du Collège dans la minorité canadienne-française du Manitoba et de fixer la ligne de conduite de "Frontières" . . . le journal des étudiants du Collège de St-Boniface.

Laurent ROY.

N.-D.-de-Lourdes

Activités du Club 4-H

Le jeudi 31 janvier, les membres du Club 4-H de Notre-Dame-de-Lourdes se rendaient à Winnipeg, accompagnés de MM. Cinq-Mars et R. Deroche. Ils ont visité des endroits très intéressants. D'abord l'atelier de l'Institut des aveugles, où ces derniers fabriquent des balais et confectionnent des robes; ensuite on nous fit visiter leur demeure. Notre directeur nous fit remarquer aussi comment les aveugles écrivent et lisent. Ensuite, nous avons visité toute l'usine de C.C.I.L.

Nous nous sommes ensuite rendus à une ferme laitière à Grosse Isle, qui possède plus de 100 bêtes, dont 60 vaches laitières.

Les membres du club revinrent enchantés de leur voyage et remercient bien sincèrement MM. Cinq-Mars et R. Deroche pour leur dévouement et l'organisation d'un voyage si intéressant et instructif.

André COMTE.

St-Pierre

Caisse populaire

L'assemblée annuelle des sociétaires de la Caisse populaire eut lieu le lundi 28 janvier, sous la présidence de M. René Mulaire. Ce fut une excellente occasion pour les membres de se mieux renseigner sur les activités des divers comités au cours de l'année, sur les progrès continus de leur Caisse, et aussi de prendre de nouvelles décisions pour l'avenir.

En 1962 on a enregistré une augmentation de $43,000. L'actif est maintenant de $327,000. M. Norman Rochon remplace M. Achille Rioux au comité de crédit. Le comité de surveillance comptera désormais cinq membres au lieu de trois. Les nouveaux membres qui en font partie sont Mlles Irène Garand et Jeanne Massicotte et M. Edouard Robidoux.

Nouveau conseiller

Le Conseil du village compte un nouveau membre en la personne de M. Luc Dandenault, qui remplace M. Daniel Bohémier, démissionnaire pour cause de santé.

Çà et là

M. et Mme Edmond Préfontaine, accompagnés de M. et Mme Jules Couture, de St-Boniface, sont allés passer quelque temps à Miami, Floride. M. Préfontaine y rendra particulièrement visite à sa soeur, Mme Denis Renuart.

M. Jean Banville est le nouveau propriétaire, depuis le 1er février, du "St. Pierre Locker Plant". L'ancien propriétaire était M. Antoine Leduc. Tous souhaitent bon succès à M. Banville. Les heures d'affaires à son établissement sont de 8 h. a.m. à 6 h. p.m.; le vendredi, jusqu'à 9 h. p.m.; congé le jeudi après-midi.

La Chambre de Commerce tiendra son assemblée annuelle au Centre Récréatif le mardi 19 février, avec grand banquet et soirée sociale.

Le cours de couture prendra fin dans une couple de semaine. La semaine prochaine on pourra vous donner de plus amples détails au sujet de ce cours qui a remporté un véritable succès.

Le grand bazar paroissial aura lieu, semble-t-il, les 2 et 3 mars prochains au Centre Récréatif.

Visite enrichissante

Samedi dernier, une trentaine de philosophes du grand séminaire de St-Boniface, accompagnés de M. l'abbé Noël Delaquis, professeur de droit canonique, et de M. Martin Bélanger, P.S.S., professeur de philosophie, sont venus en visite à St-Pierre. C'est leur tradition de faire ainsi une visite chaque mois: ils se sont rendus déjà à Fannystelle, Lorette, etc., depuis le début de l'année scolaire. Chaque fois ils s'imposent de faire à pied une partie du trajet: cette fois, paraît-il, ils auraient marché au moins une dizaine de milles.

Arrivant à la fin de l'après-midi de samedi, ils ont logé à l'école secondaire, préparant eux-mêmes leurs repas, dormant dans leurs sacs de couchage. Dans la soirée, en plus de jeux intérieurs, ils ont discuté communautairement un point de leur vie actuelle. Ils donnent le beau nom de "palabre" à ce genre de discussion. Ils avaient opté pour le thème suivant: "La joie de vivre".

Dimanche matin, M. Bélanger a prêché aux trois messes dans l'église paroissiale. M. l'abbé Delaquis a chanté la grand-messe à 10 h. 30, les séminaristes apportant leur concours aux membres de la chorale de la paroisse.

A l'heure du diner, MM. les abbés Edmond Lavoie et Raymond-M. Ferron, curé et vicaire, se joignirent aux visiteurs à l'école secondaire.

Billet du vendredi

Vie joyeuse et sage d'un caniche marron

Pour n'être qu'un caniche à poil marron, mais peigné, taillé, sculpté par un maître des ciseaux à canaille — si l'on peut ainsi s'exprimer — le chien Adour, qui est Français parce que caniche, et vice-versa dans l'ordre des animaux domestiques, a son biographe. Ce qui étonne d'abord, parce qu'il ne repose en aucun panthéon de canidés illustres, mais que l'on comprend mieux, si l'on sait qu'il appartient à un écrivain de qualité: Maurice Rat.

Celui-ci n'est pas ce que dit son nom, sans quoi le caniche Adour le haïrait en le méprisant, alors qu'il lui est dévoué autant qu'un chien, pur de race ou descendant d'une dizaine qui se mêlent, peut l'être au maître vénéré qui est le centre de son univers et son dieu. Il vit par lui et pour lui, mais l'attention qu'il lui garde, l'amitié qu'il lui consacre, la joie qu'il éprouve en sa présence, ne sont rien en regard des sentiments envers sa maîtresse, soit Madame Maurice Rat, qui règne sur l'un et l'autre. En ce qui concerne celle-ci, il n'est plus question d'amitié ni d'amour, mais d'adoration.

• • •

Le caniche s'appelait à l'origine Abas de Roussia-Bella, comme en témoignent l'arbre généalogique de son clan et son **pedigree**, mais ce nom trop long et jugé barbare se changea, par la volonté de ses nouveaux maîtres, en Adour — qui rime avec amour et, à une lettre près, est le même mot. Adour avait six mois en 1951, quand il entra dans la famille Rat, où il succédait à un autre caniche de haute lignée, baptisé Vison celui-là, qui mourut des suites d'un accident au Bois de Boulogne, à l'âge tendre de quatre ans.

Il choisit ses maîtres, plus que ceux-ci ne jetèrent sur lui leur dévolu, par sa gentillesse et son regard ému, les caresses qu'il leur prodigua, alors qu'ils devaient décider entre lui et son frère jumeau. Toujours est-il qu'Abas devint Adour, sans se douter qu'il entrait dans la famille d'un écrivain fantaisiste, féru d'histoire, chroniqueur brillant, capable d'écrire sur la plupart des sujets avec esprit, art et compétence. Ce qui explique comment Adour, se promenant dans les rues de Paris, peut contempler aux devantures des librairies le livre que lui consacre, avec la complicité souriante des éditeurs Casterman, son patron et père nourricier.

• • •

Au vrai, Maurice Rat va diriger pour la maison Casterman, qui a bureaux à Paris et Tournai en Belgique, une nouvelle collection d'ouvrages sous la rubrique "Les Bêtes et Nous". Cela étant, il estime approprié et logique d'y faire figurer son propre chien dans le tome 1 de la série qui commence. Il s'y révèle animalier de premier ordre, et l'on retrouve en son caniche Adour, avec moins d'ironie peut-être, la sagesse souriante et grave de Toby-Chien et de Kiki-la-Doucette, présentés en des temps déjà anciens par Colette Willy.

Ce qui nous amène à imaginer un dialogue possible, à la manière de Colette, entre le vieux Toby-Chien ou son nombre revenue sur terre, et Adour-Amour qui vit de nos jours, partageant les siens entre la Ville-Lumière et Vivonne en Poitou, dans la propriété campagnarde de ses maîtres. Sans y avoir songé, c'est là un sujet que nous proposons à Maurice Rat, qui pourrait y déployer à son gré imagination et fantaisie. D'autres qualités aussi, l'observation en particulier, dont il use et abuse dans **Mon caniche, Adour**, pour son plaisir et pour le nôtre. Son sujet, que d'aucuns estimeront minuscule, ne l'est pas. Pour en traiter, il fallait la manière. L'auteur l'a, l'érudition et la subtilité en plus. L'une et l'autre le servent.

L'ILLETTRE.

Lettre de Paris

La politique gaulliste de l'électro-choc

Quel est finalement le "grand dessein" que le général Charles de Gaulle poursuit dans cette bourrasque diplomatique qu'il a déclenchée avec sa conférence de presse du 14 janvier? La seule analyse des faits fournit à cette question une réponse décevante, car ces faits sont nettement contradictoires.

Tout est contradictoire, d'ailleurs, dans cet homme hors série, qui a fait de la démesure sa mesure personnelle, et qui semble vivre tout \ la fois dans un passé moyennageux et un avenir futuriste. Tout est déroutant aussi, voire irritant, dans ce personnage qui ne paraît justiciable d'aucuns de nos critères habituels et quotidiens. Aussi bien, suscite-t-il autour de lui des enthousiasmes délirants comme des haines violentes, des attachements "perinde ad cadaver", et des idées de meurtre. En tout cas, il ne laisse personne indifférent.

• • •

Que veut-il au juste? Rien pour lui-même, sans aucun doute, sinon les moyens de promouvoir et de faire aboutir un certain nombre de grands desseins, à travers lesquels il voit se réaliser les aspirations à la grandeur, à la paix et au bonheur de la France, de l'Europe, et, par contrecoup de l'humanité tout entière. Se trompe-t-il dans ces objectifs et dans le choix de ces moyens? Rarement les événements lui ont donné tort, qu'ils se soient déroulés de façon naturelle, ou que sa volonté les ait infléchis dans le sens par lui souhaité.

Ce n'est pas par maladresse qu'il a délibérément provoqué la crise actuelle. A son avis, il était temps de dissiper certaines illusions et certaines chimères dont se nourrit la politique entre les Etats. S'il l'a fait avec une brutalité choquante, lui qui est un des plus fins manoeuvriers que l'on connaisse, c'est bien précisément parce qu'il croit à la valeur thérapeutique des chocs. Mieux vaut, à son avis, une bonne et violente explication, une vigoureuse empoignade qu'une démarche médiocre et hésitante jusqu'au fond de l'impasse dont on connaît l'existence.

C'est pourquoi il a jugé préférable de mettre un terme aux négociations de Bruxelles relatives à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté Economique Européenne, plutôt que de poursuivre un dialogue qui ne pouvait déboucher sur rien, sinon sur un marché commun totalement différent que celui conçu par ses promoteurs et dont les vertus commencent à se manifester. Mais ce "veto" catégorique n'en est pas un. Chacun sait, en effet, que l'Angleterre désirait ardemment entrer dans le Marché Commun, mais dans un autre Marché Commun que celui qui existe.

• • •

Au cours d'un dialogue radio-télévisé entre Paris et Londres, l'ancien premier ministre Michel Debré et l'ancien ambassadeur de Sa Majesté à Paris, Lord Gladwin ont rompu des lances à ce propos. "Nous étions prêts à adhérer à la Communauté Economique Européenne aux conditions du Traité de Rome, et en acceptant tous les principes de ce traité", a dit Lord Gladwin. Mais il a aussitôt ajouté: "A condition que l'on se mette d'accord sur les modalités . . ." A quoi, M. Michel Debré a répondu: "Ces modalités, c'est en fait l'essentiel du Traité de Rome, et il y a quinze mois que l'Angleterre les refuse. Qu'elle signe sur-le-champ le Traité du Marché Commun, et elle entrera de plein droit dans la Communauté".

Trois répliques entre les deux hommes ont finalement donné la clé du différend. Lord Gladwin: "Même si nous acceptions de signer le Traité tel qu'il est, on trouverait des raisons pour nous empêcher d'y entrer . . .". Michel Debré: "L'Angleterre ne l'a jamais proposé . . ." Lord Gladwin: "Elle ne peut pas le faire . . ."

C'est exactement ce que le général de Gaulle a dit. Pour l'instant, l'Angleterre n'est pas mûre" pour s'amarrer solidement et définitivement au continent. Elle continue de regarder vers le large. Elle entend préserver ses "liens spéciaux" avec les Etats-Unis, son fructueux commerce avec le Commonwealth et sés "arrangements" avec ses partenaires de la petite zone de libre-échange. Bien entendu, c'est son droit. Mais il lui faut choisir entre cela et les contraintes — et les bénéfices — du Marché Commun.

A la naissance de la Communauté économique européenne, les Anglais, fortement sollicités par les "Européens", ont opté "pour le large". Ils ont refusé d'adhérer à la jeune communauté, et ils l'ont même combattu avec rudesse. Aujourd'hui, ils s'insurgent parce que de Gaulle leur refuse la place qu'ils ont dédaigné naguère.

• • •

Mais on aurait tort de croire que le "non" gaulliste découle d'une forme de vindicte à l'égard de Londres, ou d'une volonté d'humilier les Britanniques. De Gaulle n'a jamais mêlé les sentiments à la politique. Il voit plus loin et plus haut.

Depuis la crise de Cuba surtout, il voit que le monde est menacée d'un nouveau Yalta. A propos des fusées de Fidel Castro, Kennedy et Khrouchtchev ont eu peur et se sont fait peur. Du même coup, ils ont constaté qu'ils étaient ensemble les maîtres de la planète. Dès lors, pourquoi ne pas s'entendre directement, sans se soucier des alliés récalcitrants et turbulents. Pourquoi ne pas imposer au monde entier une paix nucléaire russo-américaine?

Dans ce cas, l'Europe est peu à peu réduit à l'état de satellite. Peut-être même cette "satellisation" est-elle le préalable nécessaire à la réalisation du "grand dessein" prêté au président Kennedy. De Gaulle le croit, en tout cas, qui a vu dans la démarche anglaise vers le Marché Commun un acte téléguidé de Washington en vue de l'asservissement économique de l'Europe, sous prétexte de coopération.

En fait, de Gaulle semble obsédé par la situation politico-économique de l'Amérique du Sud, tout entière soumise à Washington et à Wall Street, et bientôt mûre sans doute pour le communisme. Il ne veut pas que l'Europe, placée sous le monopole atomique des Etats-Unis subisse à son tour les effets d'un néo-colonialisme à un niveau supérieur du développement. Voilà pourquoi il défend avec acharnement cette Europe qu'il combattait naguère, et à laquelle il veut conserver son indépendance en matière de défense et de développement économique.

L'erreur de jugement du président de la République est-elle monumentale? Un homme éclairé comme le sociologue Raymond Aron semble le croire. Il n'en écrit pas moins dans "Le Figaro":

"Depuis un an, MM. Kennedy et MacMillan ont fait tout ce qui dépendait d'eux, consciemment ou inconsciemment, pour renforcer les soupçons gaullistes et rien pour les désarmer. Il y a quelques mois, à propos des problèmes, officiellement distincts mais psychologiquement inséparables, de l'entrée de l'Angleterre dans le Marché Commun et des armements atomiques, j'avais conclu qu'admirateurs par intermittence du général de Gaulle, Anglais et Américains semblaient en permanence incapables de le comprendre. A en juger par la surprise indignée de Washington, l'admiration est atteinte, mais l'incompréhension intacte . . ."

Il y aurait donc moins, entre de Gaulle et les Anglo-Américains divergence qu'incompréhension. Qui en douterait?

Maurice HERR.

C'est avec une petite chose et une grande idée que Dieu fait ses chefs-d'oeuvre.

OLLE-LAPRUNE.

Prud'homme

Çà et là

Mme Henri Masson est revenue d'un voyage dans l'Est, où elle assistait aux funérailles de son beau-frère, M. Albert Dupras.

Mme Marie Allard est allée demeurer à la villa Ste-Marie à Prince-Albert.

Mlle Paula Théoret, de Prince-Albert, était en visite chez M. et Mme Lionel Loiselle.

MM. Adrien Loiselle, François Normand, Gilles Ringuette et Ludger Painchaud ont fait un voyage d'affaires à Winnipeg. Ils ont profité de l'occasion pour visiter Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, à St-Boniface.

M. Guy Masson fut élu nouveau commissaire d'école.

M. et Mme Emile Préfontaine sont partis en voyage à Leroy.

Les jeunes sont allés jouer au gouret à Wakaw, le 6 février. On leur souhaite meilleure chance la prochaine fois.

L'exécutif du Club S.V.P. a tenu une réunion chez M. et Mme Guy Masson, récemment.

Quelques Chevaliers de Colomb sont allés pour une partie de curling à Cudworth: MM. Adrien Loiselle, Henri Masson, Wilfrid Lepage et Lionel Loiselle.

Mmes Peter Thachuk, Estelle et Loretta Lepage et Annette Loiselle ont pris part à un bonspiel à Cudworth, dernièrement.

M. et Mme Colin Lepage sont revenus d'un voyage à Regina, où ils ont passé une semaine avec leurs enfants, M. et Mme Henri Lepage.

M. Pierre Bandet, de Tupper, C.-B., était de passage à Prud'homme la semaine dernière. Il visitait sa famille et quelques amis.

Mlle Lucienne Beaudry est en promenade à Shipman pour quelques jours.

MM. E. Lafrenière, François Normand, Ludger Painchaud, Dollard Blain, Guy Masson, Paul Constant, Donald Bandet, Jean-Baptiste et Victorien Grimard sont de retour après trois jours de retraite à Queen's House de Saskatoon, les 5, 6 et 7 février.

Club 4-H

Le vendredi 18 janvier, le club 4-H tenait sa réunion de réorganisation. Les membres prendront part à trois projets. Mme Lionel Loiselle s'occupe du premier groupe pour la couture, Mme Edouard Painchaud, du deuxième, et Mme Laurier Lepage, du projet d'étiquette. Mme Kosmenko sera la capitaine du groupe. Tous leur souhaitent bon succès.

Malades

Mme Colin Lepage a passé quelques jours à l'hôpital, récemment.

Mme Berthe Beaudry est hospitalisée à Cudworth depuis le 30 janvier.

Prompt rétablissement à ces malades.

Assemblée de Foyer-Ecole

Les membres de Foyer-Ecole ont tenu une réunion le lundi soir 4 février. Les membres de langue anglaise étaient les invités du groupe français. On attendait la visite d'un policier, mais à cause de la température inclémente, il ne s'est point rendu. L'exécutif organisa des chants et présenta des vues. Une bourse a été offerte à la Rév. Mère Vianney à l'occasion de son 25e anniversaire de profession religieuse.

Willow-Bunch

Concours oratoire

Une trentaine de personnes bravèrent le froid et le vent pour se rendre à Gravelbourg le vendredi 25 janvier, afin d'assister aux semi-finales du concours oratoire des étudiants des écoles secondaires lancé par la Caisse populaire. La gagnante du premier prix ($50) fut Mlle Lilianne Alexandre, de Fife Lake, 12e année, fréquentant l'école de Willow-Bunch. Lilianne se rendra aux finales qui auront lieu à Swift Current le 19 février, alors que le premier prix sera de $500. Le deuxième prix ($25) alla à Mlle Lynn Payne, 11e année, de l'école de Glentworth.

Vente de pâtisseries

Une vente de pâtisseries organisée par les Dames de Ste-Anne au profit des terrains de jeux, eut lieu dans les quatre magasins du village, le samedi 9 février. Merci à tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, ont aidé à faire de cette vente un succès.

Décès

M. Joseph Forest, autrefois de Willow-Bunch, est décédé dernièrement, à l'âge de 71 ans. Il est le beau-frère de Mme Tougas et de Georges et Lucie Lavallée.

Naissance

Félicitations à M. et Mme A.-R. Granger à la naissance d'une fille, Pauline-Cécile-Marie, née le 10 janvier.

Çà et là

M. et Mme Wilfrid Benoit et leur fille, Marguerite, sont allés à Moose Jaw, le jeudi 31 janvier, pour y visiter M. Alcide Grégoire, patient à l'hôpital depuis le 8 décembre.

Mme Léo Fauchon, de Gravelbourg, rendit visite à sa belle-soeur, Mme A. Chabot, dernièrement.

M. Gérard Duperreault est allé à Saskatoon, dernièrement, y visiter sa bru, Mme Evelyne Duperreault, qui a subi une opération, récemment.

M. Gilles Lespérance, étudiant à l'Université de Saskatoon, vint visiter ses parents, M. et Mme Alex. Lespérance, dernièrement.

Mlle Dianne Duperreault est allée suivre un cours de coiffeuse à Regina.

Mlles Gisèle Mathieu, Monique Martin et Monique Boulianne, toutes de Regina, sont venues à Willow-Bunch le samedi 19 janvier pour assister au mariage de leur amie, Mlle Marthe Cayer, à M. Marvin Porter.

M. l'abbé Adrien Chabot et sa mère sont allés à Vanguard visiter M. l'abbé B. Adée, curé, et se rendirent à Ponteix pour y visiter des parents.

Merci à M. l'abbé Lucien Poulin, de Lisieux, qui a prêté main-forte à M. le curé pour les confessions du premier vendredi du mois.

M. et Mme Jean Mondor et leurs deux enfants, de Ponteix, sont venus visiter leurs parents.

M. Alphonse Prévost est revenu, dernièrement, de l'hôpital de Moose Jaw, où il fut patient durant plusieurs semaines.

M. Richard Cayer, patient à l'hôpital de Rockglen depuis quelque temps, fut transféré à l'hôpital de Moose Jaw, le mardi 22 janvier.

Va-et-vient

Mme Antoinette Fouquet, de Gravelbourg, est en promenade chez ses parents, M. et Mme J.-A. Mathieu, pour quelques jours.

MM. Maurice Durand, Gérard Cayer et Denis Bruneau sont allés à Moose Jaw, dernièrement, pour y visiter M. Richard Cayer, patient à l'hôpital général depuis quelques semaines.

M. le Dr et Mme Fred Baker, de Montréal, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Léopold Sylvestre, dernièrement.

Mme Albert Lemieux alla passer quelques jours chez sa fille, Mme J. Beattie, à Moose Jaw, récemment.

MM. Roméo Martin et Jean Champigny, ainsi que Mmes Léo Roy et Albert Martin sont allés visiter leurs parents au Foyer d'Youville de Gravelbourg.

MM. Roland Granger, Sylvio Sylvestre, Gordon Green et Marcel Dionne, ainsi que Mme Charles Skinner sont allés à Regina, dernièrement, pour affaires.

M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor, est venu visiter ses parents, la semaine dernière.

Lac Pelletier

Çà et là

M. et Mme Jos. Dumesnil conduisirent leur fille, Géraldine, au couvent Notre-Dame à Ponteix, et M. David Monette revint avec eux pour passer quelques jours à Lac Pelletier.

M. et Mme R. Pelletier et leur fils, Kevan, arrivant d'Edmonton, Alta, passèrent une fin de semaine chez M. et Mme A. Pelletier.

M. et Mme Irvin Studer, ainsi que plusieurs autres personnes de Lac Pelletier, assistèrent au mariage de M. Alain Metivier, à Swift Current.

M. Aquilla St-Jacques, après avoir passé quelques mois chez son frère, Joseph, à Boumond, Alta, est de retour chez lui.

Mme Béatrice Monette et Mlle Irène Monette sont allées à Gravelbourg visiter M. et Mme André Bouvier.

M. Davilla Tessier et Mme Jos. Tessier assistèrent aux funérailles de M. A. Turcotte, frère de Mme Jos. Tessier, décédé à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, où il fut patient durant neuf mois. M. Turcotte était âgé de 70 ans.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. et Mme Ken Brotlen conduisirent leur fils Kerry à l'hôpital de Swift Current pour soins médicaux. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

Wolseley

Shower

Le lundi 3 février, les dames organisèrent un shower en l'honneur de Mme Murray Chatterson (Robyn Bairnes), dont le récent mariage fut bénit par M. l'abbé F. Marcotte. L'héroïne de la soirée était accompagnée de Mmes Lucien Dureau et Charles Chatterson. Mme Emile Dureault, en qualité de maîtresse de cérémonies, dirigea le groupe en des chants appropriés. Mme Henri Coueslan rendit deux solos. Mme Léo Perra présenta un petit concours de jeux.

Après que les cadeaux, nombreux et variés, furent présentés à la mariée, un délicieux goûter mit fin à cette agréable soirée.

Çà et là

Mme Adrien Bonneville est en bonne voie de guérison après avoir passé trois semaines à l'hôpital local.

Mme John Schneider se remet d'une anesthésie. Sa fille, Mme J. Schumacher, de Regina, prit soin de la famille pendant son séjour à l'hôpital.

Le jeune Denys Tourigny eut à passer une couple de semaines à l'hôpital après s'être cassé un bras en jouant à l'école.

Mme Alphonse Pitre passa quelques jours chez son fils, Edwin, à Yorkton, durant le séjour de sa femme à l'hôpital, où elle donna naissance à une fille.

M. et Mme L. Anderson et leur famille, de Regina, M. Gérald Coueslan, du collège Campion, visitaient M. et Mme Léon Coueslan, dimanche dernier.

M. et Mme Léo Machiot et M. Willie O'Shaughnessay, de Regina, visitaient les familles Albey Dureault et Antonio Béliveau, la semaine dernière.

Ponteix

Çà et là

Mme Antoine Mercier est revenue de l'hôpital Université de Saskatoon après y avoir subi une intervention chirurgicale le mardi 5 février.

Le 31 janvier, M. et Mme Jean Stringer et M. N. Lacoursière, ainsi que M. Meyers et sa fille, Ruby, se sont rendus à Saskatoon, où M. Lacoursière et Mlle Meyers sont demeurés pour subir un examen médical à l'hôpital Université. M. et Mme Stringer et M. Meyers sont revenus le 2 février, accompagnés de M. Charles Lamb.

M. Fernand Larochelle a été élu vice-président de l'Association des Camionneurs au congrès annuel qui eut lieu à l'hôtel Saskatchewan, le 26 février.

Le dimanche 27 janvier eurent lieu un souper et une soirée chez M. et Mme Richard Bourlon en l'honneur de leurs parents, M. et Mme Marceau Bourlon, à l'occasion de leur 36e anniversaire de mariage. Les enfants des héros de la fête, M. Louis Picray, père de Mme Bourlon, sa soeur, Noëlla, et autres parents assistaient à la fête.

M. et Mme Léo Roberge et leur fils, Henri, et M. et Mme Philippe Brisson sont allés à Regina, où MM. Brisson et Henri Roberge devaient subir des examens médicaux. M. Brisson y est demeuré quelques jours.

A M. et Mme Dennis Fisher (Armande Carignan), est née une fille, Lisa-Anne-Marie, le 23 janvier.

Une conférence pour Maîtres de Postes aura lieu au Bureau de Poste de Swift Current, le 12 février. Environ douze directeurs y assisteront, dont M. Armand Landry, de Ponteix.

Mme Gilberte Bouchard, de Gravelbourg, était chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Lucien Thibault, en fin de semaine.

Mlles Camille Stringer et Rose-Marie Mercier, de Gravelbourg, et Mlle Lucille Mercier, d'Assiniboia, étaient dans leurs familles pour la fin de semaine.

M. et Mme Edgar St-Cyr, de Vancouver, visitent leurs nombreux parents.

La partie de hockey du dimanche 10 février entre Ponteix et Neville fut de 10 à 4 pour Ponteix. Cette partie eut lieu à Ponteix

Mme Andrée Rongve et ses trois enfants, de Saskatoon, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme André Dubourt.

M. Paul Arcand, de Regina, et M. Marcel Tourigny, de Saskatoon, étaient dans leur famille en fin de semaine.

M. et Mme Lucien Privé et un ami, de Winnipeg, ont passé quelques jours chez M. et Mme Roméo Privé et autres parents.

M. et Mme Dieno, de Watrous, ont passé quelques jours chez leurs enfants, M. et Mme Raymond Meloche.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	82.4	82.4	82.4	82.4	82.2
C.W. no 3	79.4	79.4	79.4	79.4	79.2
Fourrage no 1	78.4	78.4	78.4	78.4	78.2
Fourrage no 2	75.4	75.4	75.4	75.4	75.2
Fourrage no 3	72.4	72.4	72.4	72.4	72.2
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	136.6	137.4	137.4	137.4	137.2
C.W. no 3—6 rangs	134.6	135.4	135.4	135.4	135.2
Fourrage no 1	123.6	124.4	124.4	124.4	124.2
Fourrage no 2	122.2	123	123	123	122.6
Fourrage no 3	119.2	120	120	120	119.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	147 3/8	148 5/8	147	146.6	147
C.W. no 3	142 3/8	143 5/8	142	141.6	142
C.W. 2 rej.	143 7/8	145 1/8	143.4	143.2	143.4
C.W. no 4	131 3/8	132 3/8	130.4	130.2	130.4
Ergot	128 5/8	129 3/8	127.4	127.2	127.4
Sur voie net	144.6	145.6	144	143.6	144.2

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Mai	82	82	82	82	81.6
Juillet	81.6	81.6	81 7/8	81 7/8	81.2
Octobre	80 1/8	80.2	80	79 7/8	79.6
ORGE —					
Mai	126.6	127.4	127.4	127 3/8	127.2
Juillet	124.4	125.2	125 3/8	125.2	125
Octobre	120.6	121.2	121.6	121.6	121.6
LIN —					
Mai	332.2	331.4	332.6	330.4	331 5/8
Juillet	329.4	328.2	329.2	327 7/8	328 7/8
Octobre	324.2	324	324.2	322.6	323.4
SEIGLE —					
Mai	149 7/8	150 7/8	148.4	146.2	148.4
Juillet	139 3/8	140 3/8	138.6	138 1/8	138 3/8
Octobre	133 1/8	134 1/8	132.6	132.2	132 1/8

(Pour la semaine du 4 au 8 février 1963)

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

10.40—O Canada, Ouverture, Horaire
10.45—Refrains de France
11.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
11.30—Le quart d'heure de Ste-Anne
11.45—Intermède et promotions
12.00—Radio-Journal
12.10—Radio Bible
12.25—Communiqués
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Rosary Hour
2.00—Programme allemand
3.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
4.00—Radio-Journal, Match intercités
4.30—Programme russe
5.15—Le chapelet
5.30—Orchestres des réseaux anglais
6.30—A l'Opéra
8.00—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Terre nouvelle
10.00—Chronique sportive, Radio-Journal
10.05—Météo, Pensée du soir et Fin

Du lundi au vendredi inclusivement

7.35—O Canada, Ouverture, Horaire
7.40—Prière du matin
7.45—Nouvelles agricoles
7.50—Nouvelles locales
8.00—Chez Miville
9.00—Radio-Sacré-C.
9.15—Bonjour compatriotes
10.00—Radio-Journal, Insp. Tanguay
10.15—Vie de femmes
10.30—Au fil de l'heure
11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
11.16—Visages de l'amour
11.30—Joyeux Troubadours
12.00—Radio-Journal
12.25—Chronique sportive
12.30—Intermède
12.35—Réveil rural
12.45—Prince-Albert sur nos ondes
1.00—Radio-Journal, Nouvelles locales, Intermède
1.15—Le quart d'heure des malades
1.30—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Plein soleil
2.55—Intermède
3.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
3.15—Sur deux plages
3.30—Fémina
3.45—Rythmes sud-américains
4.00—Partage du jour
4.30—Coeur à coeur
4.45—Entracte
4.55—Communiqués
5.00—Radio-Journal
5.15—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Aventures de Tintin
6.30—Nouvelles locales, Météo, Sports
6.45—Le chapelet
7.30—Chansons de la maison
7.45—Picotin
8.30—Palmarès 1170
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

LUNDI

12.10—Touches d'ivoire
1.45—Entretien sur l'habitation
2.00—Tisdale et Melfort sur nos ondes
6.15—Le p'tit bal
7.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
8.00—Petit ensemble vocal
8.15—Les affaires de l'Etat ou Rythmes modernes
9.30—Sur toutes les scènes du jour
11.00—Adagio

MARDI

12.10—Un peu de tout
1.45—Intermède
2.00—Créations canadiennes et intermède
6.15—Vie croissante
7.00—Radio-Journal, Regards sur le Canada français
8.00—Ensembles Durieux et Landry
9.30—Hier et aujourd'hui
10.00—Concert symphonique
11.00—Récital d'orgue

MERCREDI

12.10—Fantaisies musicales
1.45—Entretien sur l'habitation
2.00—North Battleford sur nos ondes
6.15—Le p'tit bal
7.00—Programme russe
8.00—Rien qu'une chanson
9.30—Concert du mercredi
11.00—Petit concert

JEUDI

12.10—Piano populaire
1.45—Pensons à nos défunts
2.00—Debden sur nos ondes
6.15—L'abbé Pierre nous parle
7.00—Radio-Journal, Place publique
8.00—Variétés de Québec
9.30—Les petites symphonies
10.00—Radio-Journal, L'homme des moralistes
10.30—Musique de Chambre
11.00—Piano à 4 mains

VENDREDI

12.10—Quelques danses
1.45—Intermède
2.00—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
6.15—Temps nouveaux, missions nouvelles
7.00—Programme ukrainien
8.00—Chorale du Canada français
9.30—Deux voix un pays
10.00—A votre santé
10.15—Chansons de la maison
10.30—Musique semi-classique
11.00—Récital

SAMEDI

7.35—O Canada, Ouverture, Horaire
7.40—Prière du matin
7.45—Radio-Sacré-C.
8.00—Nouvelles locales
8.10—Bonjour
8.45—Bulletin agricole
9.00—Bonjour
9.30—Tante Lucille
10.00—En sortant de l'école
10.30—Rendez-vous musical
11.00—Radio-Journal, Sagesse de l'Orient
11.30—Réveil rural
12.00—Radio-Journal
12.10—Intermède, Communiqués
12.20—Etablissement rural
12.30—De l'Olympia au Carnegie
11.59—Signal horaire
1.00—Opéra du Metropolitan
4.55—Intermède
5.00—Radio-Journal
5.15—Place St-Pierre
5.30—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Radio-Journal
6.02—Bienvenue Saskatchewan
6.15—Résumé des nouvelles de la semaine
6.30—Concert canadien
7.00—Le chapelet
7.15—La langue bien pendue
7.45—Hockey
9.15—Chronique sport.
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Club Rendez-vous 1170
11.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

Montmartre

Malade

M. l'abbé J.-A. Foisy, curé, a pris le train Canadien National pour Montréal le jeudi 7 février, étant appelé au chevet de Mgr Chériault, gravement malade.

Le distingué prélat est âgé de 86 ans. Il fut le fondateur de la paroisse du Sacré-Coeur de Montmartre, où il résida jusqu'à son départ pour la maison des prêtres retirés, à Montréal. Mgr Chériault doit célébrer son jubilé de diamant, 60 ans de sacerdoce, au mois de mars prochain.

M. l'abbé Foisy fut le vicaire de Monseigneur pendant 15 ans.

Tous ses anciens paroissiens et ses amis lui souhaitent un prompt rétablissement et prient pour lui.

Debden

Concours oratoire

Le mardi 5 février une foule nombreuse assistait au concours oratoire de langue anglaise qui eut lieu à la salle paroissiale.

Les concurrents comprenaient les élèves suivants: Philippe Marion, de l'école séparée de Spiritwood, ayant pour sujet "Noise"; Carol Charland, de l'école Shell Lake, "Let's Check The Records of the United Nations"; Loretta Edstrom, de l'école Shellbrook, "Social Work as a Career"; Loretta Vaugham, de l'école de Canwood, "Capital Punishment", et Sharon Boyd, de l'école de Debden, "Abraham Lincoln".

Félicitations à tous ces concurrents qui, outre leur travail de classe, ont eu le courage de préparer de tels discours. Félicitations surtout à Sharon Boyd, qui eut l'honneur d'être la gagnante.

Les adjudicateurs étaient M. le Dr C. R. Hill, de Shellbrook, M. W. Douhaniuk, de Prince-Albert, et M. Georges Klein, de Debden.

M. Weidendorf, membre de la commission scolaire de la grande unité de Shell Lake, présenta un trophée à l'heureuse gagnante.

Des éloges vont aussi à M. Bruno Demers qui, agissant comme maître de cérémonies, a si bien su se tirer d'affaires, ainsi qu'à ceux qui, par leurs chants ou leur musique ont agrémenté cette soirée.

Malades

M. Raoul Lajeunesse est de retour d'un séjour de quelques jours à l'hôpital de Big River.

M. Yvan Bélair fut transporté d'urgence à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert.

Vawn

Films à l'écran

M. A.-P. Champagne, de Saskatoon, représentant français de l'Office National du Film, est venu le mardi 5 février pour une réunion du Conseil du Film de Vawn, tenue chez Mme Higgins. Après avoir discuté des problèmes, deux films très appréciés furent présentés.

Nouvelle religieuse

M. et Mme Aimé Blanchette et leur famille sont allés à Prince-Albert le samedi 9 février visiter leur fille et soeur, Michelle (la Rév. Sr Marie-Gabriel), de la Présentation de Marie, qui, après deux ans et demi passés à St-Hyacinthe, est arrivée à Prince-Albert le vendredi 8 février. Elle prononçait ses voeux de profession le 3 janvier dernier. De nombreux parents se sont réunis à l'Académie de la Présentation, entre autre, sa tante, la Rév. Sr Jean-Laurent, religieuse de l'Enfant-Jésus, de Sherbrook, et M. l'abbé Gérald Pouliot, de Duck Lake.

M. l'abbé E. Ward, de Shellbrook, était de passage au presbytère le vendredi 8 février pour visiter M. l'abbé G. Aumont, curé.

Cadillac

Çà et là

M. Adrien Bertrand a été élu marguillier par acclamation pour remplacer M. Armand Guy, sortant de charge.

MM. Gerry Waddington, de la Police Royale Canadienne, de Prince George, C.-B., et Eddie Czuczwara, de l'Aviation canadienne, sont en vacances dans leur famille respective.

Mlle Rose-Marie Lacelle, étudiante garde-malade chez les Soeurs Grises de Regina, accompagnée d'une amie employée au même hôpital, a passé la fin de semaine chez M. et Mme Ludovic Lacelle.

Ferland

Décès

Le service funèbre de M. Alfred Massé, décédé à Gravelbourg, fut célébré le 26 janvier par M. l'abbé J. Bernier, curé, au milieu d'un grand nombre de parents et amis.

La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière, auprès de l'épouse décédée il y a quelques années.

M. Alfred Massé était un ancien paroissien de Ferland et il est le père de MM. Gérard et Fernand Massé, de cette paroisse.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Partie de cartes

Le 3 février, une partie de cartes organisée par le groupe 3 des dames de la paroisse eut lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, au profit de la paroisse.

Il y eut aussi un bingo. Les prix d'entrée furent gagnés par Mme Georges Lacasse et M. Valmore Couture.

Les chanceux au bingo furent Mmes Gérard Fournier, Alex. Laberge, Gérard Desharnais, René Couture et Edmond Tardif, MM. Léandre Chabot et Wilfrid Lacasse. Un gâteau fait et décoré par Mme Lucien Beaudoin fut gagné par M. Jean Laberge. Ensuite le goûter fut servi.

Les dames de la paroisse remercient ceux et celles qui ont contribué au succès de cette soirée.

Activités des Jeannettes

Le dimanche 3 février, les fillettes dont les noms suivent ont été reçues dans la ronde des Jeannettes: Yvette Nogue, Joanne Chabot, Emilienne Morin, Jeanne Chabot, Yvonne Nogue et Rita Chabot. Félicitations à ces jeunes élues.

Çà et là

M. et Mme Antonio Chabot et Mlle Camille Chabot se rendaient à Assiniboia le dimanche 3 février, y visiter les parents de Mme Chabot, M. et Mme Boutin.

Mlle Adrienne Chabot, étudiante au couvent de Gravelbourg, passa la fin de semaine chez M. et Mme Rosaire Chabot. Mlle Lucille Préfontaine l'accompagnait.

Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., de Ponteix, M. l'abbé Alfred Bouchard et le R. P. A. Fournier, O.M.I., de Gravelbourg, étaient en visite au presbytère, récemment.

M. et Mme Aimé Fournier rendirent visite à M. et Mme Conrad Piché à Gravelbourg, dernièrement.

M. Robert Laberge, étudiant au collège de Gravelbourg, passa la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Alex. Laberge.

M. Adrien Brisbois est revenu à son foyer après quelques semaines de maladie.

M. Marc Piché, de Gravelbourg, visita ses soeur et beau-frère, M. et Mme Gérard Fournier, récemment.

Mlle Noëlla Morin, institutrice à Gravelbourg, rendit visite à ses parents, M. et Mme Jos. Morin.

Mlle Lilliane Couture, de Ponteix, visita les familles Couture.

M. et Mme Aristide Fournier sont partis dans la province de Québec le dimanche 27 janvier. Ils visiteront leur fille, Rita, et leur fils, Lionel, étudiants à l'Université d'Ottawa, ainsi que leur fille, Marianne, au couvent Jésus-Marie, à Sillery, où cette dernière revêtira l'habit de l'Institut, le 16 février.

Mme Alfred Chabot et M. Charles Fournier ont assisté à une assemblée du bureau des gouverneurs du collège Mathieu de Gravelbourg, le dimanche 27 janvier.

Le jeune Allain Fournier est hospitalisé à Gravelbourg à la suite d'une attaque de fièvres rhumatismales.

Félicitations à M. et Mme André St-Jacques (Cécile Chabot) à l'occasion de la naissance d'une fille, le 5 février.

M. et Mme Rosaire Chabot visitèrent Mme A. St-Jacques à l'hôpital de Gravelbourg.

M. Armand Laberge, de Moose Jaw, et M. Xavier Laberge, de Kincaid, étaient en visite chez M. Alex. Laberge, ces jours derniers.

Lisieux

Çà et là

La Rév. Sr Blanche Forest, S.G.M., est revenue dernièrement d'une visite à Montréal et St-Boniface.

Félicitations à M. Henri Bouvier, qui a été élu syndic le dimanche 3 février lors d'une réunion paroissiale.

M. et Mme Gustave Tessier sont maintenant revenus d'un voyage dans l'Est, où ils ont passé environ deux mois.

M. et Mme René Beauregard, de Willow-Bunch, ont visité les familles Chrétien et Sabourin, le mercredi 6 février.

Mme Léda Préfontaine, du Foyer d'Youville, était en promenade chez M. et Mme Gustave Tessier, dernièrement.

M. et Mme Philippe Préfontaine sont allés à Regina le samedi 9 février, et ont rencontré leur fille, Mme Dolorès Part, et ses enfants, d'Edmonton. Ces derniers doivent passer trois semaines en promenade.

Cut Knife

Naissance

A M. et Mme Lucien-C. Dupuis est né un fils le 22 janvier, et baptisé sous les noms de Joseph-Alphonse-Léon. Parrain et marraine, M. et Mme Weber, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Armand Dupuis sont allés chercher leurs petits jumeaux à Saskatoon.

Le 28 janvier, M. et Mme Robert Forest sont venus avec deux de leurs enfants visiter la mère de Mme Forest.

Jackfish

Malades

Mme Emile Arcand a été quelques jours à l'hôpital.

Louis, fils jumeau de M. et Mme Eugène Baillargeon a été à l'hôpital et est revenu en bonne voie de guérison.

M. Louis Corbeil est de nouveau patient à l'hôpital. Tous souhaitent à ces malades un prompt rétablissement.

En voyage

M. Gérald L'Heureux, fils de M. Fernand L'Heureux, est parti pour l'Alberta avec M. Henri Baillargeon.

Val Marie

Va-et-vient

M. et Mme Gail Christianson (née Alice Dumonceau) et leur bébé, de Swift Current, visitent leurs parents, M. et Mme Valère Dumonceau.

Mme Olivier Pinel et son fils, Ernest, sont allés à Moose Jaw visiter les familles Pierre et Jules Pinel.

MM. Armand Dumonceau et Paul Lemire sont allés à Moose Jaw suivre des cours de menuiserie et de technicien en radio et télévision, respectivement.

Pionniers décédés

Deux pionniers du district sont décédés la semaine dernière: M. William Smith, subitement lundi soir dernier, dans l'ancienne maison de M. Armand Syrenne, qu'il avait achetée l'été dernier, et M. Charley Mattson, à l'hôpital de Ponteix, samedi dernier. Tous deux étaient âgés de 80 ans.



"Le Coin des Jeunes"

Le concours . . . en marche!

Chers jeunes compatriotes,

Comme le temps presse, je ne vous adresserai que quelques mots pour réitérer mon invitation à participer au nouveau concours des jeunes qui marque le cinquantenaire de la fondation de "notre" journal **La Liberté et le Patriote.**

Les sujets sont simples et les prix très allèchants — soit un total de $50.00 — seront décernés à ceux qui auront fourni les meilleures copies. La date d'échéance . . . bien, on vous en reparlera. Je vous conseillerais, cependant, de ne pas attendre trop longtemps.

Sujets

Tout ce que vous devez faire pour participer au concours est d'écrire une composition ne dépassant pas 300 mots, sur un des sujets suivants:

1. **Une chronique de nouvelles de ma paroisse dans 25 ans.** Rédigez une colonne de nouvelles de votre paroisse comme si vous étiez vous-même le (la) correspondant en 1988. Adaptez les nouvelles à ce temps. Pour vous aider un peu: songez aux célébrations de 25e anniversaire de divers événements qui se dérouleront au cours de 1988 dans votre milieu, aux exploits sportifs, cérémonies religieuses, aux voyages de M. et Mme Untel à la lune ou autour du monde, etc.;

2. **Ce que j'aime à lire dans La Liberté.** Vous pouvez aussi y mentionner les changements que vous aimeriez y apporter, et selon vous, ce qui manque au journal;

3. **La Liberté existera-t-elle encore dans 100 ans?** Oui ou non. Pourquoi? Ses abonnés se multiplieront-ils avec la population grandissante de Canadiens français?;

4. **Composez une poésie**, 30 lignes au maximum, sur **La Liberté**, son cinquantenaire 1913-1963, la langue française dans l'Ouest, les Canadiens français ou tout autre sujet de votre choix.

Je me permets de vous dévoiler un petit secret: j'ai déjà reçu quelques compositions et poésies et je puis vous dire que celles-ci sont vraiment très bien. Vous pourrez le constater vous-même lorsque les meilleures compositions seront publiées dans cette page, une fois le concours terminé.

Félicitations à ces jeunes compatriotes fidèles et invitation spéciale à vous tous, chers étudiants, de faire de même. Qui sait, vous serez peut-être l'heureux gagnant d'un beau $5.00 tout en accomplissant un bel acte de patriotisme.

COUSINE JOSETTE.

P.S.: N'oubliez pas qu'il faut envoyer vos copies à: Cousine Josette, a/s La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba, pour une livraison plus rapide et plus sûre.

Les visites interprovinciales

1,000 jeunes essaieront de devenir bilingues cet été

MONTREAL — Un millier d'adolescents feront des efforts, durant un mois, l'été prochain, pour devenir bilingues.

Grâce à un programme d'échange d'étudiants actuellement élaboré par le Conseil canadien des chrétiens et des juifs et les Visites interprovinciales, quelque 500 adolescents de langue française et autant de langue anglaise enfonceront les barrières linguistiques et iront apprendre comment les uns les autres vivent dans leurs milieux respectifs.

Se basant sur le succès de tels échanges, l'an dernier, les organisateurs disent que ces adolescents trouveront l'expérience très intéressante.

"Les étudiants de langue anglaise croient souvent que le français est une langue aussi morte que le latin", dit M. Dennis Flack, l'un des organisateurs du programme d'échange. "Lorsqu'ils aperçoivent des affiches françaises, des enseignes de magasins de langue française ou regardent un programme télévisé en français, ils ouvrent grand les yeux et sentent le besoin d'apprendre le français".

Les étudiants, choisis par les professeurs de high schools et d'écoles secondaires, sont âgés de 15 à 19 ans. Ils sont soigneusement choisis par couples, les filles avec les filles et les garçons avec les garçons selon leurs milieux respectifs et leur intérêt commun.

Les étudiants de langue anglaise passent les deux premières semaines de juillet avec leurs partenaires de langue française et ces derniers leur rendent la politesse durant les deux dernières autres semaines.

"Nous tentons de composer les meilleures équipes possibles, dit M. Flack. Si nous envoyons un étudiant d'une famille riche dans une famille où le niveau de vie est beaucoup plus bas, ou si nous mettons ensemble un garçon de la campagne et un garçon de la ville, il peut en résulter un conflit de personnalité qui détruira le but de ces échanges."

Au cours des six dernières années, ce programme a impliqué uniquement les provinces de Québec et d'Ontario. Cette année, on veut l'appliquer sur un plan réellement national en y faisant participer des étudiants de Winnipeg, Calgary, Vancouver et d'ailleurs.

"Mais le coût du transport constitue le gros problème sur le plan national, dit M. Flack. Lorsque le programme n'est mis en oeuvre qu'en Ontario et au Québec, il n'en coûte pas plus de $20 aux adolescents pour voyager."

Ce sont les parents qui s'occupent de la chambre et de la pension.

Est-ce que le programme est une réussite.

"Oui, il n'y a aucun doute", répond M. Flack avec enthousiasme.

Dans un questionnaire envoyé à 658 étudiants qui ont profité des visites interprovinciales, l'an dernier, la majorité ont dit qu'ils avaient aimé leur partenaire et avaient accru leurs connaissances de l'autre langue.

Les jeunes auteurs invités à publier

MM. Claude Marceau et Raymond Savard, directeurs-fondateurs de l'Union des Jeunes Ecrivains, invitent chaleureusement tous les jeunes auteurs à participer à la rédaction du septième volume en collaboration de l'U.J.E. qui sera lancé au Château de Ramezay à Montréal, le 25 mai prochain et au Palais Montcalm à Québec, le 8 juin 1963. Les textes en prose et en vers (classiques ou libres) sont acceptés.

Ce n'est pas un concours! Les jeunes écrivains ayant du talent et qui répondent aux conditions et aux règlements sont assurés de publier dans le septième ouvrage de l'U.J.E. Il n'y a donc pas de premier, de deuxième prix, ni de mention. Tous ont le même avantage: publier!

Les jeunes auteurs qui veulent enfin publier leurs écrits sont priés de demander une copie des conditions et des règlements de participation à cette septième anthologie annuelle en communiquant avec le secrétariat de l'Union des Jeunes Ecrivains, 5731, rue Clark, Montréal 4, Qué.

Pour rire un peu

Cette année, Toto est pensionnaire. Sa première lettre à sa mère est pleine de rancoeur:

— Ma chère maman. Tu n'as pas marqué mon nom sur mon linge comme l'ont fait toutes les autres mères pour leurs enfants. Alors, moi, mes amis de classe m'appellent: "Pur coton".

• • •

Chez un grand fourreur.

— Ce manteau de vison me plait énormément. Je l'achète mais, autant vous prévenir tout de suite, je ne pourrai le régler que dans trois mois.

— Aucune importance, madame.

— Parfait, quand me le ferez-vous livrer?

— Dans trois mois, madame.

• • •

Madame Machin emmène son petit garçon à la messe pour la première fois.

Lorsque la clochette sonne, tout le monde s'agenouille.

— Maman, crie Toto à tue-tête, pourquoi ils se mettent tous à genoux!

— Pour dire leur prière, chuchote sa mère.

— Et pourquoi ils sont pas en pyjama ou en chemise de nuit?

Un mémoire sur la délinquance juvénile est présenté au ministre de la justice

OTTAWA — Une revision approfondie de la loi sur les jeunes délinquants, de 1929, est recommandée au ministre fédéral de la Justice dans un mémoire de la Société canadienne de criminologie.

La Société, une division du Conseil canadien du Bien-être, recommande que la loi soit révisée et remaniée de façon que, dans son interprétation, plus de relief puisse être donné à la prévention de la délinquance. Elle recommande de plus qu'une nouvelle loi soit proclamée dans tout le pays, pour assurer l'uniformité des procédures à l'endroit des enfants délinquants.

Bicyclette sans permis

Le mémoire dit qu'à l'heure actuelle, il n'y a aucune distinction légale entre le jeune, impliqué dans un délit grave tel que vol à main armée, et celui qui, par exemple, conduit une bicyclette sans permis et ainsi transgresse un règlement municipal. On recommande, en conséquence, que la nouvelle loi supprime cette situation qui classe le jeune comme délinquant, sur condamnation de la cour juvénile, sans égard à la nature et à la portée du délit.

Le mémoire, dans une autre importante recommandation, demande que la nouvelle législation définisse l'enfant comme une personne entre 12 et 16 ans, et un jeune comme une personne entre 16 et 18 ans. L'on suggère que la nouvelle législation bannisse les termes "jeune" et "délinquant". "Ces mots lourds d'émotion et de confusion sont trop dramatisés", selon le mémoire. On propose les termes "infracteur mineur" et "tribunal pour enfants".

"Jeunes" avant tout

De par la nouvelle définition telle que suggérée, le tribunal pour enfants devrait avoir juridiction exclusive sur les enfants. Le groupe des jeunes devrait relever de la juridiction commune des tribunaux pour enfants et des tribunaux pour adultes, avec stipulation que le jeune comparaisse, au préalable, devant le tribunal pour enfants et qu'il ne soit déféré au tribunal pour adultes qu'après examen approfondi de la gravité du délit et de la condition pertinente au jeune inculpé.

Le mémoire demande de plus que l'enfant, ou le jeune, ne soit pas accusé de délinquance, mais de délit contrevenant la législation fédérale, provinciale ou municipale. Il continue en recommandant que la législation fédérale contienne une clause permettant aux provinces d'adopter une législation supplémentaire de façon qu'un enfant ou un jeune, accusé de délit, puisse être considéré par la loi provinciale comme étant négligé et non comme délinquant. Cette révision laisse aux provinces leur responsabilité sur les enfants négligés.

Négligeance et délinquance

Tous les enfants, de moins de 12 ans, qui commettent des actes illégaux, devraient être considérés comme étant négligés par la législation provinciale sur la protection de l'enfance, ajoute le mémoire. Les jeunes accusés d'infraction aux lois provinciales de la route devraient relever, pour un tel délit, de la juridiction du tribunal pour adultes, mais ils devraient être déférés au tribunal pour enfants, si le délit comporte une accusation relevant du Code criminel.

Le mémoire, formellement approuvé par le Comité exécutif du Conseil canadien du Bien-être, reflète l'intérêt et la préoccupation de tous les secteurs de criminologie et de bien-être de l'enfance de tout le Canada. Il souligne la double nature de la délinquance juvénile qui est à la fois affaire judiciaire et problème social.

Comment la prévenir?

"Il est aussi probable que, dans le passé, nous ayons accordé trop d'importance à l'aspect psychologique de la prévention en ne considérant que l'enfant lui-même. Si les problèmes de base reposent sur des facteurs indésirables de notre société, en général, il s'ensuit que la société devrait donner une attention soutenue à l'élimination de ces mêmes facteurs.

"La difficulté, il va de soi, est de savoir comment aborder le problème. Si la vie est devenue sans but et sans autre objectif que le gain financier, comme beaucoup le prétendent, et si la morale publique et privée n'est plus qu'une affaire de convenance, on peut alors dire que la tâche des parents pour donner un meilleur exemple à leurs enfants, prend d'énormes proportions.

"Une agence communautaire devrait être mise sur pied pour étudier la question de ces enfants prédisposés à être difficiles. Ce genre d'agence n'existe, à l'heure actuelle, que dans quelques communautés canadiennes seulement. Il faudrait les multiplier. Les services traditionnels d'aide à la famille et à l'enfance, élargis ou si nécessaire réorganisés, devraient, semble-t-il, accepter cette charge."

Nouveau film

"The Longest Day"

Un nouveau film vient de sortir, qui retrace une page glorieuse de notre histoire. "The Longest Day", c'est le récit des premières vingt-quatre heures des armées alliées sur le sol de la France occupée.

Cornélius Ryan, l'auteur du livre, a vécu cet événement historique du 6 juin 1944. Il se trouvait à bord d'un torpilleur à quelque 300 pieds de la côte normande. Comme correspondant de guerre, il n'avait pas le droit de débarquer. C'est donc du pont du navire qu'il assista à ce spectacle hallucinant: les premières vagues d'assaut se succédaient au pas de charge sur un grand champs de mines grouillants de nids de mitrailleuses, de fosses à mortier, de blockhaus, de canons, de lance-flammes, le tout quadrillé par des barbelés conçus spécialement par le maréchal allemand Erwin Rommel.

Cornélius Ryan ne put se résoudre à résumer cette scène d'Apocalypse en quelques articles de journaux. Pendant dix ans, il a interrogé les survivants, étudié tous les livres publiés à ce sujet, questionné 3,000 anciens combattants y ayant participé, compulsé les archives des nations alliées. Tous ces documents, il les a classés et réunis en un livre passionnant qui vient d'être porté à l'écran.

Pour que vous compreniez bien ce que fut ce jour important dont Rommel lui-même avait dit: "Pour les Alliés comme pour nous, ce sera le jour le plus long du siècle", ce film vous place au coeur du problème.

Vous saurez ainsi dans quelle situation tragique se trouvaient les Alliés, vous connaitrez les actes de courage étonnants des civils, et l'héroïsme de ces soldats obscurs ou célèbres qui, un beau jour à l'aube, ont vu se dessiner la côte normande.

Saviez-vous que . . .

Le mot "Jeep" représente la forme abrégée de la prononciation anglaise des lettres G.P. ("General purpose", c'est-à-dire: voiture à "usage général").

• • •

"Chandail" est la contraction de "marchand d'ail", par extension, ce mot a désigné le vêtement de tricot que portait ces marchands. En 1893, un commerçant astucieux lança sur le marché un tricot à col montant qu'il baptisa pour faire rire "chandail".

• • •

Un **meuble** est tout ce qui sert à orner une maison; chacune des pièces (chaises, tables, armoires, lits, appareils de radio ou de télévision) qui constituent le **mobilier.**

LA MODESTIE

Quand Flore, la reine des fleurs,
Eut fait naitre la violette,
Avec de charmantes couleurs,
Les plus tendres de sa palette;
Avec le corps d'un papillon,
Et ce délicieux arôme
Qui la trahit dans le sillon;
"Enfant de mon chaste royaume,
Quel don puis-je encore attacher,
Dit Flore, à ta grâce céleste?
— Donnez-moi, dit la fleur modeste,
Un peu d'herbe pour me cacher!"

Le sixième sens: l'hypnose et ses étonnantes ressources

L'hypnose est une réalité, de plus en plus utilisée en médecine. Le principe en est simple: certains sujets émettent des ondes qui sont reçues par le cerveau du patient. Ces ondes ont la propriété, soit de remplacer la volonté du sujet, soit de paralyser certains de ses centres nerveux.

Tous les gens ne sont pas également sensibles au pouvoir des hypnotiseurs. Certains sont même complètement rebelles.

Un médium, Reno R . . . , arrive à hypnotiser une salle d'une centaine de personnes uniquement par le son de sa voix. Ce ne sont pas des incantations compliquées mais des mots très simples répétés d'un ton monocorde:

— Vous avez sommeil, votre corps devient lourd, lourd . . . Vos paupières se ferment irrésistiblement . . . Vous dormez.

Au bout de cinq minutes, quelques personnes étaient endormies et les autres dodelinaient de la tête relaxées et paisibles.

La technique de l'hypnose est simple: il faut fixer l'attention du sujet sur un seul point: tic-tac d'une montre ou balancement d'un métronome. Ainsi une faible part de l'écorce cérébrale reçoit une excitation extérieure. Le reste est "inhibé", c'est-à-dire réceptif à toutes les suggestions venant de l'hypnotiseur.

Ce qui est extraordinaire, c'est que sous l'effet de l'hypnose, certains sujets manifestent des dons inconnus à l'état normal. Quelqu'un, incapable de tenir un crayon, se révèle peintre de talent. Mais au réveil, il ne se souvient de rien et il ne conserve pas ses facultés.

André Pauwels cite le cas d'un paysan américain, Edgar Cayce, qui, dès qu'il est plongé dans un sommeil hypnotique, endosse la personnalité d'un médecin et fait des diagnostics valables. Or, à l'état de veille, cet homme n'a aucune connaissance médicale . . .

L'hypnose a encore des possibilités étonnantes: remonter dans le passé. Les sujets se souviennent de détails qu'ils ont totalement oubliés et même qu'ils n'ont jamais su. Par exemple, une femme parlait en état d'hypnose d'une vieille parente dont elle ne se souvenait pas à l'état de veille. On fit des recherches et l'on découvrit en effet que cette parente était morte alors que cette femme n'avait qu'un an.

De nos jours, l'hypnose est de plus en plus utilisée dans le domaine médical.

Pour certains grands brûlés, un hypnotiseur peut "endormir" leur douleur comme avec une piqûre de morphine. Cela ne guérit pas leur plaie, mais permet à leur organisme de mieux supporter le choc.

Des dentistes commencent à arracher des dents sous hypnose. La technique est particulière. Ils passent au patient un disque de conseils avec une musique douce qui le relaxe et finalement le met en état d'hypnose. On arrive ainsi à arracher des dents à des sujets particulièrement nerveux qui ne supportent pas les piqûres.

Il y a mieux: un Français, Gérard Borg, a réussi à endormir des gens par l'intermédiaire de la télévision! L'expérience a eu lieu il y a quatre mois. Près de 20 pour cent des téléspectateurs furent sensibles à l'expérience.

En tout cas, on a découvert que si 95 pour cent des gens pouvaient être hypnotisés légèrement, 5 pour cent seulement étaient capables d'entrer en léthargie hypnotique.

Un petit chat, bien installé au coin du feu, se met à ronronner. Lili, affolée, va chercher sa mère:

— Maman, viens écouter minet, il est en train de bouillir!

SEXAGÉSIME



Trois fois, j'ai supplié le Seigneur qu'il l'éloigne de moi (Satan), mais il m'a répondu: "Ma grâce te suffit, car c'est dans l'impuissance (de l'homme) que ma force resplendit." C'est donc de mes impuissances que je me vanterai, pour que règne en moi la force du Christ! (II Cor. 12, 8-9)

Société Catholique de la Bible

Etes-vous décontracté?

La vie moderne est un tourbillon. Son allure trépidante et désordonnée nous entraine toujours plus loin. Même les jeunes n'y échappent pas. La meilleure arme pour lutter contre ce mal est sans conteste la décontraction. L'utilisez-vous?

1. Avez-vous le trac les jours de composition?
2. Lorsque vous êtes en voiture, êtes-vous sans cesse aux aguets?
3. La sonnerie du téléphone vous fait-elle parfois sursauter?
4. Avez-vous souvent des insomnies?
5. Arrivez-vous toujours une demi-heure à l'avance quand vous devez prendre un train?
6. Vous arrive-t-il de pleurer au cinéma?
7. Vous vexe-t-on facilement?
8. Vous agacez-vous dans la rue des encombrements, de la lenteur des passants?
9. Vous rongez-vous les ongles?
10. Gardez-vous longtemps rancune aux gens des petites offenses qu'ils ont pu vous faire?
11. Quand vous avez raté quelque chose (examen, compétition sportive, ouvrage . . .), vous le reprochez-vous souvent?
12. Marchez-vous généralement les mains dans les poches?
13. Mangez-vous a toute allure, sans même prendre le temps de mâcher ni de savourer?
14. La perspective d'une visite chez le médecin ou le dentiste vous tracasse-t-elle plusieurs jours durant?
15. Sortez-vous déprimé d'un film de guerre ou d'épouvante?

REPONSES

Comptez un point par non à chacune de ces questions, excepté la question 12, et faites votre total. **Moins de 5 points:** vous vivez "sur vos nerfs". Vous êtes anxieux, crispé, et cela ne vous facilite pas l'existence. **De 6 à 12 points:** vous vous défendez assez. Cependant, le fond de votre nature est l'inquiétude. Sachez-le et agissez en connaissance de cause en essayant de vous détendre et de ne pas vous faire de soucis inutiles. **Plus de 13 points:** pour vous, pas de problème de ce côté. Vous êtes naturellement optimiste, confiant et décontracté. C'est un atout majeur qui vous permettra de jouer gagnant dans de multiples circonstances.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

La Versification et sa soirée

Le dimanche soir 27 janvier, les élèves de Versification présentèrent une petite séance dédiée à Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, lors de son 10e anniversaire de consécration épiscopale. Etaient présents, outre Son Excellence, le R. P. Recteur du collège Mathieu, le corps enseignant, les Révérendes Soeurs, plusieurs parents et tous les élèves.

La soirée débuta par un mot de bienvenue suivi de la présentation des élèves par le maître de cérémonies, M. Roger Robidoux. André Gauthier nous fit entendre un solo de piano. Roger Vézina et Denis Petrowski manifestèrent leurs talents par un morceau de cornet intitulé "Because". Edmond Arsenault et Roger Laberge nous entretinrent avec un joli chant. Tous furent très appréciés.

"La besace", par La Fontaine, nous fut déclamé par Wayne Savard et Michael Klein. La petite chorale, sous la direction de M. Caron, et celle des grands, dirigée par le R. P. Binette, nous présentèrent chacun deux chansons. Nous les remercions très sincèrement pour leur dévouement.

Notre ami, Paul Cérérini, présenta avec humour chacun de nos professeurs. Ce dernier numéro termina la première partie de notre programme en laissant notre auditoire avec un grand sourire sur les lèvres.

Une comédie en un acte par Joseph Désilets, intitulée "Héritier 999", fut jouée par la classe. Tous furent ravis de cette présentation.

Sous la direction de leur titulaire, le R. P. Piché, les Versificateurs exécutèrent leur chant de classe.

Avant de terminer, le R. P. Recteur et Son Exc. Mgr Décosse dirent un mot d'appréciation sur notre soirée. Ils en étaient très satisfaits ainsi que tout l'auditoire.

Le maître de cérémonies dit ses remerciements et fit chanter l'hymne national. Merci à tous les collaborateurs pour cette soirée qui fut un grand succès pour la classe de Versification.

Roger ROBIDOUX.

Les Juvéniles

Déjà la moitié de la cédule des Juvéniles est passée et nous nous trouvons avec deux parties gagnées et deux partie perdues. Nous avons gagné et perdu une fois contre Laflèche et la même chose s'est répétée avec Assiniboia.

Nous sommes fiers d'avoir sur notre équipe les deux meilleurs compteurs de la ligue, Léonard Chicoine et Roger Delveaux: Chicoine avec 19 points et Delveaux avec 16. Toutes les parties témoignèrent les efforts du club et tous les joueurs doivent recevoir des félicitations.

Mais nous devons beaucoup à l'homme derrière le banc, le R. P. Plamondon. Il nous reste deux parties contre les Hawks de Gravelbourg dans la cédule. Nous tenterons de faire bonne figure . . .

Côme BECHARD,
Belles-Lettres.

Prince-Albert

Missionnaire

Le R. P. J. Megret, O.M.I., qui vécut pendant seize ans dans la colonie des Chippewans à Wollaston Lake, est venu passer quelques semaines à Prince-Albert.

Le mardi 5 février, il fut introduit par Mme J. J. F. McIssaac comme invité d'honneur au cours de la réunion de la branche générale de la Ligue des Femmes Catholiques.

S'adressant aux membres, le Père Megret donna une intéressante description de la vie du prêtre-missionnaire dans le Grand Nord, ainsi que celle des Indiens de la tribu des Chippewans. Il fut un temps où le voyage à la région Wollaston se faisait par traineau à chiens en hiver et par avion en été, mais finalement une mission fut fondée comprenant aussi une école provinciale. Le service radiophonique de Lac-la-Ronge et l'accès à l'hôpital est maintenant possible aux indigènes de cette colonie, dont les seuls revenus proviennent des produits de la chasse, de la pêche et de la trappe au piège. Le Père Megret, non seulement, enseigne le catéchisme, mais il aide à ses Indiens à s'aider eux-mêmes, à se procurer du bois et de la nourriture, à faire leur propre cuisine et leur blanchissage.

Après cette intéressante causerie, les dames assaillèrent le Père de toutes sortes de questions auquel il répondit amicalement. Puis un goûter fut servi par les dames de la branche française.

Autre assemblée

A la réunion de la branche générale de la Ligue des Femmes Catholiques, le 5 février, Mme Mary McDonald, présidente, récita la prière usuelle. La lecture des différents rapports des comités fut soumise.

Deux déléguées furent nommées pour assister à la réunion du comité des travaux des Indiens et des Métis, le 16 février.

Mme E. Brunning s'offrit pour représenter la Ligue en visitant l'hôpital mental de North Battleford, tandis que d'autres branches visiteront les institutions suivantes au cours de ce mois: la Victoria Union, par celle de l'ouest; l'hôpital mental, par celle de l'est; le Mont St-Joseph, par celle de Marian, qui fournira aussi le goûter à la prochaine assemblée générale; le Service Familial, par un membre de la branche française.

Les frais du transport des enfants qui suivent les cours de catéchisme à l'académie seront assumés par la branche Hill. On rappela aux membres les dévotions du premier vendredi du mois, le 1er mars, et la communion spéciale à la messe de 9 h. 15 le dimanche 5 mars. Il y aura en plus la prochaine assemblée générale le même jour.

Mme L. Martin proposa de clore l'assemblée; ceci fut suivi par la prière et l'acte de consécration.

Çà et là

Mlle Patsy Lindskog fut choisie reine pour le Festival d'Hiver qui sera tenue le 8 mars à Lac-la-Ronge. Quatre autres candidates y prirent part. Mlle Lindskog est étudiante en 11e année à l'école secondaire de cette localité.

M. et Mme Bert Johnson se réjouissent de l'excellent résultat obtenu par leur fille, Eileen, aux examens du Conservatoire de Musique de Toronto. Cette dernière est élève au couvent des Soeurs de la Présentation de Marie à Spiritwood. Elle fut très surprise d'apprendre qu'elle avait obtenu 100 pour cent pour sa théorie en 2e année. Ses parrain et marraine, M. et Mme A.-L. Pagé, sont aussi très fiers de ces résultats. Sincères félicitations.

M. et Mme Marcel Tanguay et leurs trois fillettes, de Saskatoon, sont venus passer une fin de semaine avec leurs parents, M. et Mme Joseph Tanguay.

M. et Mme Marcel Pagé et leur fille, Louise, sont revenus de Saskatoon où cette dernière subissait un examen médical à l'hôpital de l'Université.

Mlle Janice Fournier, fille de M. et Mme J.-A. Fournier, est revenue terminer à Prince-Albert le terme de son noviciat commencé à St-Hyacinthe, Qué. Elle sera désormais connue sous les noms de Soeur Véronica, des religieuses de la Présentation de Marie; elle continuera ses études à l'Académie de cette congrégation.

La première soirée sociale de la branche de la Légion Royale Canadienne qui sera donnée à la salle du Club le vendredi 22 février aura pour but de renouer connaissance entre les membres et leurs compagnes ou amies. Les portes seront ouvertes à 9 h. p.m. L'admission se fera par billets seulement. Les Dames Auxiliaires et leurs compagnons sont aussi invités d'y prendre part. Le souper-buffet sera suivi d'une soirée dansante; de beaux prix seront offerts. Les billets pourront être procurés chez le secrétaire, M. G. Crofton, et les autres membres du comité.

Vonda

Journée-Rencontre

Le samedi 9 février avait lieu la journée-rencontre de jeunes, ardentes demoiselles. Yvette et Marie-Rose Lepage, Aline et Liliane Martineau, Jeannette Loiselle, Céline et Vivianne Denis étaient présentes.

Le thème de la journée-rencontre était "La pénitence aujourd'hui". Les jeunes ont d'abord fait un acte de foi en la présence de Dieu, et demandé l'aide nécessaire pour une belle réunion. Après avoir chanté "La prière de la générosité" et récité quelques dizaines de chapelet, elles ont médité sur "La pénitence", en s'inspirant d'abord de paroles de la Bible, comme: "Vous êtes le sel de la terre", "Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il prenne sa croix" . . . ensuite du message de la Vierge à Fatima, "Pénitence . . . pénitence . . . pénitence". Elles ont tâché de se rebâtir un esprit, une mentalité favorable aux petites pénitences nécessaires chaque jour.

Dans un cercle d'études, les jeunes ont étudié les questions suivantes:

1. Qu'entendez-vous par un sacrifice? . . . Quelque chose qui nous coûte mais qu'on fait quand même pour l'offrir au bon Dieu.
2. Est-ce que les jeunes ont peur de faire des sacrifices? Prouvez . . . Oui, la messe, les pratiques de chant, le coucher, les devoirs . . . Non, les gros sacrifices, ça va, mais les petits sont durs.
3. Est-ce démodé de faire des sacrifices? Après tant d'années de christianisme est-il encore besoin de sacrifices? Non, le sacrifice n'est pas démodé. Il faut des sacrifices parce qu'on a encore plus d'occasion de pécher. Tant qu'il y aura un péché sur la terre, il devra y avoir des sacrifices.
4. Dites des sacrifices possibles à des jeunes comme nous . . .

a) Sacrifier un bonbon, une cigarette, une joute de gouret, un "party", un programme de télévision, un verre de liqueur, visite au restaurant . . .

b) Avoir de la patience, se lever pour la messe, étudier, savoir se coucher le soir, etc.

Le code d'honneur rappelait les actes de piété désirables chez la jeune fille, et le manuel intensifiait la grandeur de vivre le programme de la classe.

Après une course à la recherche de l'introuvable souris, les jeunes ont encore étudié et commenté comme questions à l'ordre du jour:

a) Le docteur Follereau livre son secret en cinq lettres: A-I-M-E-R.

b) Les jeunes doivent s'exercer à la douceur et à la pratience puisque ce sont deux grandes vertus féminines.

c) L'héroïsme existe dans les petites choses quotidiennes.

d) Il faut surveiller ses envies d'envolée et de découragement.

e) Fréquentations.

Elles se sont aussi édifiées au contact de réflexions prises dans "L'Immaculée", le "Prairie Messenger" et **La Liberté et le Patriote.**

Les jeunes filles ont eu l'honneur et la joie d'avoir parmi elles en ce jour, la Rév. Mère Marie-Adélard, F.d.l.P., supérieure à la mission indienne de White Fish. La bonne Mère parla de sa mission et de son travail, ardu parfois mais consolant aussi. Elle a bien demandé d'aider les religieuses par la prière et le sacrifice. Merci Mère Marie-Adélard, toutes ont admiré votre courage et votre zèle missionnaires. Les jeunes de Vonda se souviennent de vous et de l'oeuvre qui vous tient tant à coeur.

Les jeunes ont ensuite chanté "Le sourire", et après une dernière prière pour redire à Dieu leur bonne volonté de faire du Carême qui arrive le meilleur Carême de leur vie, elles ont rencontré Mère Supérieure pour organiser une fête de la St-Valentin.

Gouret

Les garçons ont eu plusieurs joutes de gouret mais la chance ne les a pas favorisés une seule fois. Les joutes sont pourtant très intéressantes et chacun y va de toute son ardeur juvénile.

Un dimanche matin, Monsieur le curé rencontre un voisin en train de travailler. Il le sermone:

— Mon frère, ne savez-vous pas que le dimanche, il ne faut pas travailler? Dieu lui-même a fait le monde en six jours et s'est reposé le septième.

Le paysan réfléchit, regarde les gros nuages et se remet à cueillir son raisin:

— J'sais ben, Monsieur le curé, mais l'Bon Dieu, lui, il avait terminé son travail!

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Robe de Satin Rouge

par Marie-Antoinette de Miolis

NUMERO 12

Bien mieux que sa tante et sa cousine, Virginia saisit l'importance que donnaient les Japonais à ce mont majestueux habité depuis deux mille ans par la légende et symbole de force, de grandeur et d'immortalité. N'avait-elle pas déjà eu la révélation de cette adoration mystique, le jour où Toshi lui avait montré de loin la cime vénérée de tous?

Pour Hariet, ce fut tout autre chose. La sportive Américaine qu'elle était se promettait de faire un jour l'ascension de la célèbre montagne. Mais il lui fallait pour cela attendre les mois d'été, époque à laquelle les guides se mettaient à la disposition des milliers de touristes venus pour en atteindre le sommet. Elle se contenta donc de faire de la vitesse sur les routes, roulant dans sa superbe Chrysler accompagnée de sa mère et de sa cousine.

Le plus souvent, Virginia restait en compagnie de Nara, paysanne restée fidèle à l'ancien Japon, et dont le caractère était fait pour éveiller la curiosité de la jeune fille.

Comme beaucoup de femmes de sa race, Nara s'occupait d'un élevage de vers à soie et l'on était à la saison où celui-ci demandait le plus de soins. Dès l'aube, elle allait ramasser en grande quantité des feuilles fraîches de mûrier. Après les avoir portées dans la salle d'élevage, elle les découpait en lanières fines et Virginia offrait parfois de l'aider.

— Les élégantes se doutent-elles, en nouant leur "obi", du mal qu'on se donne pour nourrir ces voraces? demanda-t-elle un jour en riant.

— Je ne crois pas, miss Morton! Voyez! j'ai ici trente mille vers dont je dois de très près surveiller la croissance. Il s'agit non seulement de les nourrir copieusement, la qualité de la soie en dépend, mais aussi de retirer avec des pinces ceux qui semblent mal portants de peur qu'ils ne contaminent des milliers d'autres.

— Je vois! C'est un travail de patience!

— Par la suite, je devrai encore procéder à l'étouffage des cocons et au dévidage de la soie . . . Le plus souvent, je la file moi-même et c'est un ouvrage délicat!

— Cet élevage est-il d'un bon rapport?

— Non, si l'on considère tout le mal qu'il demande. Mais nous sommes habitués au Japon à toucher de maigres salaires. Il faut travailler beaucoup pour arriver à vivre!

— C'est ce qui fait la force de votre race! dit Virginia avec bonté. Depuis que je suis au Japon, j'admire la ténacité avec laquelle vous vous acharnez à tirer profit de la moindre chose!

— Il le faut bien! Nous sommes trop nombreux! Ainsi regardez ces champs, aucune place n'est perdue! Souvent même, pour améliorer notre terre, le paysan la prend poignée par poignée, afin d'en extraire les cailloux et les vieilles racines. Il s'agit de ne laisser échapper aucune chance de production! La vie de sa famille en dépend! Cette lutte menée avec patience est le fond de son existence. Il est habitué à la peine!

Virginia ne répondit rien. Au fond de son coeur, elle admirait cette opiniâtreté et cette persévérance.

Dès les premiers jours de son arrivée elle avait envoyé une carte à Daniel Duchâteau, le prévenant de son séjour à la campagne. Il avait répondu par ces quelques mots légèrement ironiques qui l'avaient inquiétée: "Amusez-vous bien!" Le jeune journaliste se doutait-il qu'elle était chez Toshi Tanaka?

Parfois, elle regrettait de s'être laissée entraîner par sa tante. Et pourtant, ici, elle se sentait renaître physiquement. L'air pur lui avait redonné des forces, et ces forces lui étaient nécessaires pour se remettre au travail dès son retour! Alors? Pourquoi ces scrupules? Quels reproches avaient-elle à se faire?

Le lendemain, la voiture anglaise de Toshi Tanaka s'arrêtait devant la porte.

— Je viens vous faire la visite promise! dit le jeune Japonais en s'inclinant profondément devant Mrs. Morton, et prendre des nouvelles de vos santés!

Mrs. Morton ne cacha pas sa joie.

— Comme c'est aimable à vous! Virginia et Hariet seront si contentes!

Les deux jeunes filles arrivèrent aussitôt. Virginia s'exclama:

— Toshi! Quelle agréable surprise!

— Nous prendrons le thé ensemble! ajouta Hariet bien résolue à amorcer la conquête de l'héritier du "magnat de la perle", ensuite, je vous emmène dans ma Chrysler!

Toshi s'inclina encore, le visage impassible.

Le thé fut servi par Nara, selon le rite cher aux Japonais, et seule l'exubérance témoignée par Mrs. Morton et sa fille, vint troubler le recueillement exigé par la cérémonie. Virginia, elle, resta silencieuse, impressionnée par les gestes lents et mesurés de Nara et de son maître. Elle savait que, pour les Japonais, l'heure du thé était quelque chose de sacré.

Toshi lui sut gré de cette compréhension et l'en remercia par un sourire. Cependant, lorsque les tasses furent vidées et qu'Hariet parla de "l'enlever" dans son automobile, le jeune Japonais sembla retrouver l'usage de la parole.

— J'y consens volontiers, dit-il, à condition que Misss Virginia nous accompagne!

Hariet s'exclama:

— Virginia? Elle déteste rouler sur les routes! Vous lui infligeriez une véritable punition!

— Dans ce cas, je reste à la ferme!

Virginia comprit le jeu audacieux de sa cousine et ne put résister au désir malicieux de contrarier ses plans. Elle n'avait pu complètement oublier les reproches cruels et injustes dont elle l'avait accablée durant les jours d'épreuve, et la petite vengeance qui s'offrait amena un sourire sur ses lèvres.

— Soit! dit-elle avec une condescendance voulue, J'irai donc avec vous!

Quelques instants plus tard, la voiture d'Hariet filait sur la route, longeant les rizières et les plantations de thé qui s'étageaient au pied du mont Fugi.

— La récolte de riz sera bonne cette année! dit brièvement Toshi en dirigeant son regard vers les paysans, hommes et femmes, qui peinaient durement, pataugeant jusqu'à mi-jambe dans l'eau boueuse.

— Pauvres gens! dit Virginia apitoyée. Quelle dure vie est la leur! En est-il ainsi durant toutes les saisons?

— La récolte du riz est pour eux tous une question de vie! répondit le jeune homme. Tout le long de l'année ils auront à labourer à la houe, à repiquer les jeunes plants, assurer l'écoulement de l'eau dans les canaux d'irrigation . . . Ensuite, ce sera le coupage des tiges à la faucille, leur transport jusqu'à la route, le séchage, le battage au fléau!

— Pourquoi l'agriculture n'est-elle pas mécanisée au Japon comme en Amérique? lança Hariet, visiblement de mauvaise humeur.

— C'est impossible, à cause du relief de notre pays! Les animaux de traits eux-mêmes ne peuvent être employés! Les rizières s'étalent par paliers sur le flanc des montagnes, vous le voyez, et seul le travail humain peut obtenir le résultat espéré.

— De sorte que vos paysans japonais seront éternellement condamnés à mener la vie dure! conclut âprement la jeune Américaine.

— Hélas! C'est la vérité! Et je passe sous silence les rigueurs de la nature qui menacent à chaque instant de réduire ce labeur à néant! Trop d'eau ou pas assez d'eau risque de compromettre la récolte, sans parler des typhons qui provoquent des inondations catastrophiques ou des tremblements de terre qui bouleversent les plantations!

— Charmant pays! lança ironiquement Hariet.

La jeune fille avait arrêté la voiture sur le bord de la route. Des hommes et des femmes venaient de quitter leur terre et couraient vers leur village en agitant les bras en signe d'alarme.

— Que se passe-t-il? demanda Virginia intriguée.

Le visage de Toshi se contracta:

— Ils crient que le sol fume et que la terre va trembler! Rentrons à la ferme! Ne perdons pas un instant!

Avec une hâte non dissimulée, Hariet remit le moteur en marche et rebroussa chemin. Dix minutes plus tard, la voiture stoppait devant la porte. Ken, le jardinier, se trouvait devant l'entrée, visiblement agité.

— Maître! Le boeuf de labour beugle dans l'étable! Les chiens et les chats sortent des maisons! C'est mauvais signe!

— Il n'y a pas de quoi s'alarmer! répondit Toshi, désireux de rassurer les jeunes filles. Les experts enregistrent chaque année de quatre à cinq mille secousses sismiques dont un grand nombre sont si faibles qu'elles passent inaperçues!

— Vraiment? Il n'y a pas de danger? demanda Mrs. Morton qui apparut à son tour, le visage dévoré d'inquiétude.

— Mais non, Mammy! Toshi l'a dit! déclara Hariet avec impatience. Entrons dans la maison! Nous serons mieux assis que debout!

Dans la salle de séjour meublée à l'européenne, Nara attendait les ordres, extraordinairement calme. Contrairement à sa femme, Ken ne pouvait maîtriser son trouble.

— C'est que depuis le désastreux tremblement de terre de 1923, on est resté craintif! dit-il. Je me trouvais à Tokio à ce moment et je m'en souviens comme si c'était hier!

— Tais-toi Ken! dit sévèrement Toshi.

Hariet s'exclama:

— Non! Non! Qu'il parle au contraire! Je le veux!

Toshi s'inclina, et Ken, après avoir consulté son maître du regard commença son récit.

"— Eh bien! c'était le premier septembre . . . Depuis le matin, tout semblait souffrir dans la nature. Hommes et bêtes étouffaient. Le soleil se montrait terne, le ciel livide. Tout à coup, vers midi, un bruit sourd gronda dans la terre et le sol s'ébranla. Les maisons craquèrent, les arbres vacillèrent, des tourbillons envahirent l'espace, soulevant des trombes de poussière . . .

"Soudain, la terre mugit et le sol se souleva comme les vagues de la mer. Alors, le feu commença de sortir des maisons ébranlées. Bientôt, la ville ne fut plus qu'un brasier ardent. La foule cherchait à fuir, mais les ponts rongés par le feu s'écroulaient sous les pas des fuyards. Le fleuve dans lequel des milliers de malheureux avaient cherché refuge, devint rapidement un ruban de flammes . . . Les hommes brûlaient comme des torches . . . D'autres étaient broyés sous les ruines . . ."

Ken parlait encore, lorsque la ferme vacilla l'espace de deux secondes. Un vase rempli de fleurs tomba sur une table basse et son eau se répandit sur le "tatami".

Hariet se mit à hurler sauvagement.

— Assez! Ne parlez plus! Finissez ce récit horrible! . . .

Des sanglots déchirants suivirent ses cris.

— Elle a sa crise de nerfs! dit Mrs. Morton. Apportez de l'eau fraîche!

Nara s'empressa, et humecta les tempes de la jeune Américaine.

— C'est fini! dit-elle. Il n'y aura pas d'autre secousse!

— Ce récit était trop réaliste! dit paisiblement Toshi. Pour nous autres, Japonais, la souffrance est une amie, et nos nerfs sont plus résistants!

Tout en parlant, le jeune homme sourit à Virginia, émerveillé de la voir aussi calme.

— Hariet a toujours été gâtée par la vie! expliqua cette dernière. Cette épreuve a été trop forte!

— Je veux partir d'ici! Retourner à Tokio! déclara la fille de Mrs. Morton avec fièvre en se levant de son siège. A la campagne, on se sent trop près de cette terre cruelle et la misère des gens empêche de goûter la joie de vivre!

— Comme tu voudras! répondit la tante de Virginia, secrètement enchantée de ce nouveau caprice. Allons faire nos valises! Cher Mr. Tanaka, croyez à toute notre reconnaissance!

(à suivre)

— No 356 —

HORIZONTALEMENT

1—Action de se nourrir.
2—Unité de quantités de chaleur. — Pare.
3—Faisons usage. — Tolet d'aviron.
4—Faire un latis. — Enlever.
5—Ville de Hongrie. — Genre de liliacées. — Liquide.
6—Préfixe. — Caprice. — Meuble de repos.
7—Garnirons de fer. — D'un verbe gai.
8—Tente. — Dans. — Anneau de fer.
9—Certifiai.
10—Energiques. — D'aller.
11—Action d'étêter. — Pronom.
12—Niais. — Possédai.

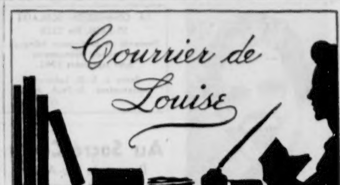
VERTICALEMENT

1—Qui sont en forme d'aiguillons.
2—Pâtes d'Italie. — Déformation de "ad".
3—Homme réduit. — Royales.
4—Faire voir. — Partie du corps.
5—Anneau de cordage. — Titre russe.
6—Négation. — Polie. — En gris.
7—Tesson. — Nous rendrons. — Dans.
8—Ville de Belgique. — Tienne.
9—Entier. — Rivière d'Allemagne.
10—Pas réel. — Sorte de bobine.
11—Qui exerce réellement une charge. — Choisi.
12—Clair. — Tires parti de.

SOLUTION DU PROBLEME No 355

■ Horizontalement: 1. Tolérantisme; 2. Aland — Eolie; 3. Rittes — Reste; 4. Ivre — Alésoir; 5. Peindre — Nés; 6. Etioler — Ré; 7. Ce — Erne — Ut; 8. Art — Aigrir; 9. Tien — Deule; 10. Intéressent; 11. Eva — Astic; 12. Néréides — Ere.

■ Verticalement: 1. Tarification; 2. Olive — Erin; 3. Latrie 5. Rde — Dira — Rai; 6. Saronide; 7. Ne — Lelèges; 8. Tore — Rusas; 9. Iles — Ruiles; 10. Sison — Trente; 11. Métier — Tir; 12. Erseaux — Ce.



Q. — Au cours d'une discussion, j'ai offensé un de mes bons amis. Il y a de cela trois semaines. Je sais que j'ai eu gravement tort, mais je ne peux me résoudre à lui faire des excuses. Je ne voudrais pour rien au monde perdre son amitié pour de bon. Pourrais-je l'appeler au téléphone, ou serait-il préférable que je lui rende visite? Merci. — **Mauvais.**

R. — Plus vous tarderez à vous rendre chez votre ami et à lui dire que vous avez eu tort et que vous rétractez les mots que vous avez dits, plus ce devoir vous sera difficile. Il est tellement facile de se laisser emporter au cours d'une discussion, mais notre orgueil à tous se révolte intensément lorsqu'il s'agit de rétracter des paroles malheureuses. Pourtant, si on est vraiment honnête, il faut le faire. Dans votre cas, non seulement vous avez insulté votre ami, mais vous lui avez sans doute causé beaucoup de chagrin à cause de l'amitié qui vous lie.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous sommes un groupe qui discutons les programmes de télévision pendant que nous prenons notre repas au bureau. Or, il y a une certaine personne qui ne cesse de dire que tel ou tel programme préféré de l'une ou l'autre de nos compagnes est stupide. Il me semble qu'elle pourrait se contenter de se taire, plutôt que d'insulter l'intelligence de ces personnes. Que pensez-vous? — **Lectrice . . . elle aussi.**

R. — Je suis certaine que si ses compagnes de travail lui "rendaient la politesse" en critiquant vertement les programmes qu'elle préfère, elle n'aimerait pas cela du tout. Cette personne est excessivement mal élevée et j'espère que ce petit conseil ne lui échappera pas. Merci de vos bonnes remarques, chère lectrice, je suis heureuse d'avoir pu vous être utile.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous sommes un groupe d'étudiants et d'étudiantes qui nous rencontrons souvent dans un certain cercle de jeunes. Certains membres du groupe, garçons et filles, fument. Il arrive un peu trop souvent à notre avis, que ces demoiselles oublient leurs cigarettes, ou tout simplement négligent de les sortir de leur sac à main. Nous ne sommes pas chiches, mais nous n'avons pas beaucoup d'argent de poche et il nous semble que nos amies manquent au moins de tact. Un mot de vous leur serait peut-être salutaire, car nous savons qu'elles lisent le courrier régulièrement. — **Généreux mais pauvres.**

R. — C'est peut-être par manque de réflexions que ces jeunes filles abusent ainsi de la politesse de leurs amis, je l'espère du moins, mais, s'il est vrai qu'elles me lisent, et j'en suis flattée, . . . attention mesdemoiselles. Vos amis vous aiment bien et veulent se montrer gentils, mais si vous fumez, ayez vos propres cigarettes. Je ne dis pas de ne jamais en accepter une d'un jeune homme, mais que ce soit l'exception et non la règle.

☆ ☆ ☆

Q. — Au cours des dix dernières années, je me suis procurée un bon nombre de beaux livres, de sorte que j'ai une bibliothèque assez variée et de bonne qualité. Souvent, je me suis privée de sorties ou d'autres divertissements pour pouvoir m'acheter un certain volume. J'ai de très bons et bonnes amis qui eux et elles aussi aiment la bonne lecture, mais qui n'achètent que rarement des livres . . . ce n'est pas nécessaire, ils empruntent les miens. Il me ferait plaisir de les leur prêter, car je ne me crois pas mesquine, mais trop souvent ils oublient de me les rendre, ou encore me les rapportent dans un triste état. Comment ferais-je pour rectifier un tel état de choses sans perdre mes amis? — **Je les aime bien.**

R. — Je crois que bien des gens seraient heureux si je pouvais leur donner la solution à ce problème très épineux. Franchement, je n'en connais pas. Je me contenterai d'espérer que les amis du courrier qui liront votre lettre fassent un examen de conscience sérieux à ce sujet, qu'ils se hâtent tous de remettre les livres empruntés et qu'ils remplacent ceux qu'ils ont brisés ou salis. Ce conseil est applicable pour tous les objets empruntés.

LOUISE.

Bijoux et bibelots





Coffret de Rosette

Eternuer est toujours désagréable et quelque peu gênant lorsqu'on est en visite, ou dans quelque véhicule de transport en commun. Lorsqu'on sent venir l'éternuement, il faut immédiatement pincer le nez entre les deux yeux, jusqu'à ce qu'ait disparu l'inquiétant picotement. On peut également appuyer le doigt fortement sur la lèvre supérieure juste endessous du nez. Ces deux gestes faciles à faire et n'attirant point l'attention, sont généralement suivis de succès.

✦ ✦ ✦

Le docteur, très grave: "Il vous faut renoncer à tout travail de tête."
Le client: "Impossible, docteur, ce sera ma ruine."
Le docteur: "Pourquoi, êtes-vous écrivain?"
Le client: "Mais non, j'suis coiffeur."

✦ ✦ ✦

On nettoie l'extérieur du grille-pain avec un linge passé à l'eau chaude savonneuse, mais on attend pour le faire que l'appareil soit refroidi. Pour nettoyer l'intérieur et enlever les miettes, il faut une brosse molle. Ne pas le tourner à l'envers, ni le secouer pour le vider.

✦ ✦ ✦

Voici la méthode la plus rapide de décongeler une volaille. Laisser l'oiseau dans son emballage; le déposer dans un évier ou dans un grand récipient; couvrir d'eau froide. Changer l'eau plusieurs fois. De cette façon une volaille de huit à douze livres peut être décongelée en six heures environ.

✦ ✦ ✦

Ne permettez jamais qu'un enfant soit humilié par l'un ou par l'autre de ses parents devant un camarade qui l'admire et qu'il aime.

✦ ✦ ✦

Déchets: objets qu'on garde dix ans et qu'on jette à la veille d'en avoir besoin. — G. R.

✦ ✦ ✦

Quand on cuit les aliments dans des ustensiles qui peuvent aller sur la table, on évite du même coup une bonne partie du lavage de vaisselle et aussi les plats se gardent chauds bien plus longtemps.

✦ ✦ ✦

Il y a une chose qu'il faut apprendre dans la vie, c'est d'être souriant et toujours de bonne humeur. La preuve, c'est que personne ne vient au monde en riant.

✦ ✦ ✦

Si votre peau est grasse, n'appliquez pas de maquillage avant d'avoir nettoyé à fond votre épiderme, à l'aide d'une bonne crème nettoyante. Après avoir enlevé le corps gras, appliquez une lotion astringente; vous trouverez ces deux produits dans n'importe quelle pharmacie. Le fond de teint vous conviendra mieux que les crèmes ou les liquides.

✦ ✦ ✦

On causait et l'on critiquait les trop nombreuses imperfections de la nature humaine.

— Que voulez-vous? intervint X . . ., au moment où Dieu créa l'homme, les sciences étaient si peu avancées!

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: Nous avons regardé aux vues les news ou newsreel.
Ce qu'on doit dire: Nous avons regardé des actualités au cinéma.

✦ ✦ ✦

Pour vous rafraîchir: Mélanger un jus de citron à du jus de céleri. Ce mélange est très reconstituant, et il désaltère énormément.

✦ ✦ ✦

Si le gâteau n'est pas uni et fendillé, c'est peut-être que l'on a employé trop de farine ou que le four était trop chaud.

Avis aux abonnés

Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote

CANADA

1 an: $3.50	1½ an: $5.00
2 ans: $6.00	3½ ans: $10.00

L'économie au foyer

ÉCONOMIE ALIMENTAIRE

par Mme Reine MALOUIN

— III —

Economie alimentaire

Je passe rapidement sur l'économie alimentaire, cet art d'ordonner, de réglementer, de répartir, qui constitue un ensemble de préceptes, de règles établies dont l'exécution revient de droit à la maîtresse de maison et que vous connaissez toutes. Je crois inutile d'en parler. En économie alimentaire, comme en économie générale, il faut savoir dépasser le domaine pratique, il est bon de savoir comment se **forme** cette admirable richesse mise à notre disposition par une prévoyante Providence, il est bon de savoir comment elle se **distribue** et nous atteint, comment elle se **consomme** chez nous et ailleurs, c'est une science bien féminine qui a son intérêt et sa valeur. Ne nous attardons pas, vous êtes déjà au courant.

Etre bien mise

Puisque, maintenant, nous sommes prêtes à recevoir nos invités, que le pain doré est sur la table, il faut enlever toute tache de souillure sur notre personne, faire toilette. Se coiffer, se maquiller, s'habiller. C'est une tâche agréable.

Dans l'administration générale d'une économie bien comprise, on trouve ce facteur important de richesse et de satisfaction que toute femme ne saurait et ne voudrait négliger à aucun prix. Etre propre, soignée, bien mise est un signe de dignité et de bonne éducation. En jetant un coup d'oeil sur mon élégant auditoire, je me demande si je ne devrais pas tout simplement rayer ce chapitre de ma petite causerie.

Même s'il ne s'adresse pas à vous en particulier, madame ou mademoiselle, il convient peut-être que nous n'escamotions pas certaines vérités et que nous jetions ensemble un regard sur ce qui se passe autour de nous, dans ce domaine du vêtement, ne serait-ce que pour raffermir nos convictions.

Madame, en vous regardant de la tête aux pieds, je vois que vous êtes vêtue sobrement, avec une élégance raffinée, sans contrastes criards, sans fanfreluches, sans ostentation. Vous êtes distinguée. Votre coiffure est soignée, vos ongles ne sont pas écaillés, vos bijoux sont sobres, votre tailleur de bonne marque. Votre intention n'est certes pas d'attirer les regards, votre simplicité le prouve, et pourtant, justement, vous attirez par votre ensemble harmonieux. De toute évidence, vous êtes une femme de goût.

Avoir du goût, qu'est-ce que ça représente dans l'esprit? J'ai envie de dire que le goût est une vigilance de l'âme attentive à saisir tout ce qui contribue à la situer, à la grandir, tout ce qui la mène vers la beauté, la noblesse, vers ce qui lui paraît avoir une valeur d'harmonie sobre et durable.

De tout temps il y eut des personnes sans goût, il y en aura toujours. Mais aujourd'hui, le goût est un état d'âme qui se forme par la connaissance, qui s'affirme par l'observation. Le goût s'acquiert. On apprend à se coiffer, à se maquiller d'une façon discrète, à s'habiller selon sa ligne, à se chausser confortablement afin de rendre sa démarche plus élégante et ferme, et croyez-moi, il n'en coûte pas plus cher aux maris, au contraire, l'achat d'un bon tailleur de qualité revient meilleur marché que trois robes fantaisistes qui se défraîchissent au bout d'un mois. Dans le domaine du vêtement, la sobriété et la qualité sont une économie certaine, cela ne fait aucun doute.

Manque de goût

Mais, me direz-vous, ce goût du beau et du durable ne cadre pas avec les excentricités qu'on voit couramment aux étalages et qui sont lancées par les manufacturiers pour activer le commerce. Beaucoup trop de femmes gobent toutes les nouveautés si l'on en juge par ce que nous voyons déambuler dans les rues des grandes villes. La catégorie des gens sans goût, des "suiveuses" devient masse. Il y a là un phénomène psychologique assez curieux à observer. En général, quand le goût du beau disparaît chez un peuple — et nous constatons ce phénomène de défection surtout chez les jeunes — il est presque toujours remplacé par un succédané fallacieux et toxique qui est la prétention: une espèce de prétention qui donne à celui qui la ressent, l'illusion de participer à une innovation marquante du monde social, illusion qui, elle-même, entretient la petite vanité qui en est inséparable. Ils suivent le monde sans se demander s'ils ont tort ou raison. Le prétentieux possède un esprit centré sur lui-même, le vaniteux également. Ces gens n'acceptent aucun conseil, car, redresser son jugement suppose une humilité intelligente qu'ils n'ont pas et c'est ainsi qu'ils persévèrent dans leur erreur.

Peut-on voir dans ce processus spirituel la seule raison de tant d'absurdités, de tant d'abus vestimentaires, à base d'extravagance et de crédit sans cesse renouvelé, qui tiennent ces pauvres gens dans une situation économique précaire? Ce serait un peu trop simple et ce serait réduire un état de conscience, une déficience de caractère sérieuse, à une passade ou à un caprice un peu folichon. Je crois, au contraire, que les jeunes filles ou femmes qui gaspillent des sommes importantes, sans discernement, sommes qui dépassent presque toujours les possibilités de leur budget, pour acheter des horreurs, sous le simple prétexte que c'est la mode du jour, sont des ignorantes ou des âmes dont le niveau moral est décadent, des âmes entraînées vers la grossièreté et qui sont atteintes de la maladie de la médiocrité qui se répand actuellement dans toutes les parties du monde. Et ça, c'est grave!

Abus vestimentaire

Il est certain qu'il y a une espèce d'aberration généralisée qui se manifeste dans tous les domaines de notre économie sociale. Cette transformation est visible, elle est due pour une part à la fausse publicité. Je reviendrai sur ce point. Cette transformation aux perspectives douteuses, on en voit les effets, surtout chez les jeunes adeptes du débraillé, parce que ceux-ci croient y voir une largeur de vue, une forme de liberté XXe siècle. Leur personnalité n'est pas encore vraiment développée, ils n'ont pas encore atteint la maturité nécessaire pour se mettre au-dessus des entraînements, ils prennent pour acquis toute nouveauté transformante qu'ils croient de bonne foi liée au prestige même de leur jeunesse. Ils ne sont pas encore assez vieux pour être humbles. Ils succombent à la maladie du siècle qui n'est autre qu'une décadence du goût. Et ces modes courantes et ridicules sont parfois des maladies qui coûtent cher. Ces courants absurdes aux signes caractérisés s'expriment chez les femmes, surtout dans le vêtement, parce que c'est dans ce domaine que la petite vanité peut le mieux se faire valoir.

Bien qu'elle ait une valeur de base incontestable encore plus sérieuse, laissons de côté la décadence moral qui se rattache à ces phénomènes, puisque pour l'instant nous parlons d'économie, et demandons-nous un peu à quoi rime ce gaspillage en faveur des laideurs vestimentaires qui enlèvent à la femme toute féminité, tout charme, toute dignité. La réponse que nous pouvons apporter nous force à être charitable. Même si nous le voulions, nous ne pourrions pas avancer que les gens ont un goût dépravé, car cette affirmation supposerait au moins la valeur d'un goût quelconque, tandis qu'ici, il y a absence totale de goût, absence de discernement, de réflexion, et c'est je crois beaucoup plus grave. Il est triste de le constater, mais l'élément fondamental de ce dévergondage vestimentaire, c'est l'inexistence de tout raisonnement, le néant de toute pensée logique. Et maintenant, si vous transportez ce néant existentiel, qui est une sorte de folie, dans le domaine qui nous occupe aujourd'hui, le domaine économique, on en arrive à cet abus du crédit qui confine aussi à l'absurde et qui est en train de devenir une autre plaie sociale.

(à suivre)

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Six desserts après un plantureux repas

par le Dr Adrien Plouffe

Il y a tout un monde entre manger, bien manger et manger beaucoup. Je me rappelle toujours avec effarement cette confidence d'un brave homme qui me disait: "C'était dimanche et on a fait un fameux repas! Il y avait six desserts!"

Le malheur, c'était que c'était dimanche tous les jours chez ce bon Canadien.

Six desserts substantiels après un repas plus que convenable, cela dépasse les bornes de l'entendement!

Après un gros dîner, pourquoi ne se contente-t-on pas d'un fruit, d'une salade de fruits rafraîchis ou d'une compote de pommes? Cela serait tellement plus en harmonie avec les règles de l'alimentation rationnelle!

Mais allez donc essayer de mettre cela dans la tête des gens qui vous disent: "Un fruit de saison, ce n'est pas un dessert!"

Pourtant, une pomme, une pêche, une poire, des fraises ou une grappe de raisin, voilà qui constitue le dessert par excellence, surtout en été.

— Les fruits sont hors de prix!

— C'est vrai, mais cela ne change rien au principe. Et puis, les pâtisseries achetées chez le traiteur ou fabriquées à la maison, est-ce bon marché?

En général, nous mangeons trop de viande et trop de friandises, de gâteaux, de mets sucrés.

— Est-ce que vous n'êtes pas gourmand?

— Certes, oui, mais il faut être quelque raisonnable. Ce n'est pas un abus en passant qui est répréhensible et dommageable, c'est continuel.

Je n'ai pas un faible pour les statistiques auxquelles on peut faire dire à peu près tout ce qu'on veut, cependant, on peut affirmer sans risquer de choir dans l'erreur, qu'il y a dans notre province une multitude innombrable de gourmands invétérés, il y en a sûrement plusieurs centaines de mille.

Et il y a, chaque année, chez nous, plusieurs milliers de personnes qui meurent d'avoir trop mangé!

Pourquoi ne pas mettre un terme à cette méthode désastreuse pour la santé — parfois pour la vie!

— Mais les enfants?

— Les enfants sont des êtres en voie de croissance et ils doivent manger beaucoup plus — toutes proportions gardées — que les adultes.

Que les petits garçons et les petites filles mangent davantage, que les grandes personnes mangent moins et ce sera parfait.

Il y a une hygiène alimentaire et le médecin est là pour donner tous les renseignements utiles aux petits et aux grands!

Hélas, quand les adultes ne veulent rien entendre, comment peut-on espérer que les enfants aient plus d'esprit que leurs dignes et ineffables parents?

En 25 minutes, servez un dîner au porc congelé



En boucherie, le porc a souvent été appelé l'"animal encyclopédique" à cause de la variété de ses morceaux . . . jambon, bacon, côtes, côtelettes, et un de ses morceaux les plus populaires que l'on trouve maintenant sous forme de dîner préparé congelé . . . l'échine de porc.

Alors qu'autrefois il fallait plusieurs heures de cuisson au four pour un rôti d'échine de porc, plus quelques minutes pour faire la sauce, le tout ne prend plus que 25 minutes si vous placez un de ces dîners de 10 onces sur une grille du four. Lorsqu'il est prêt à servir, enlevez la feuille d'aluminium qui le recouvre, et vous découvrirez des tranches d'échine de porc tendres et maigres, entourées d'une sauce brune riche. Et aussi . . . des pommes de terres frites dorées et des tranches de pommes légèrement épicées . . . parfaites pour accompagner le porc.

Ce dîner est excellent si vous le servez tel quel, mais si vous avez envie de servir quelque chose d'original, essayez une de ces suggestions . . . qui plairont sûrement aux hommes de votre famille.

MOUTARDE

Repliez la feuille d'aluminium en arrière pour découvrir la viande du dîner. Étendez un peu de moutarde préparée sur la viande. Remettez la feuille d'aluminium. Faites chauffer selon les instructions données sur l'étiquette.

RAIFORT

Repliez la feuille d'aluminium en arrière pour découvrir la viande du dîner. Étendez ½ cuillerée à thé de raifort préparé sur la viande. Remettez la feuille d'aluminium. Faites chauffer selon les instructions données sur l'étiquette.

MENUS HORS PAIR

Un déjeuner irrésistible
Jus V-8 froid
Plateau de céréales assorties
Oeufs "Benedict"
Café Lait

Un lunch d'anniversaire
Bouillon de boeuf
Salade de poulet avec tranches d'avocat
Baguettes de pain aux dattes
Tartes aux cerises individuelles cuites (congelées)
Thé Café

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi ou vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 44

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste $1.00 franco. 132-T.F

AVEZ-VOUS SONGE AUX POSSIBILITES de notre agence? Escompte intéressant assurant un revenu au-dessus de la moyenne. 250 produits garantis pour la maison et la ferme, 30 jours d'essai. FAMILEX, Dept. J.M., 1600, rue DeLorimier, Montréal.

ON DEMANDE secrétaire compétente, bilingue, sténo-dactylo, expérience en comptabilité. Ecrire à la Commission Scolaire de St-Boniface, Case postale 89, St-Boniface. 43-1797-44C.

ON DEMANDE — Deux gardes-malades diplômées pour soins généraux et surveillance dans un hôpital général de 70 lits. Equipement moderne. Salaire mensuel: $350. Pour plus de renseignements, s'adresser à Soeur Administratrice, Hôpital Général Ste-Rose, Ste-Rose-du-Lac, Manitoba. 44-1817-45P.

ON DEMANDE— Dame ou demoiselle conduisant automobile pour solliciter mensuellement les clientes régulières de Studio Girl Cosmetics dans St-Boniface et les environs. Devra faire livraisons, etc., si nécessaire, 3 ou 4 heures par jour. Territoire rapportera jusqu'à $5 l'heure. Ecrire à Studio Girl Cosmetics, Dept. CWF-28, 840, avenue La Fleur, Montréal 32, Qué. 44-1807-46C.

ON DEMANDE — Homme qui aiderait à conduire pour aller à Québec. Partirait le 15 mars pour 2 semaines. Signaler: SPruce 5-0691 et demander Jimmy. 44-1825-45C.

POUR FAIRE PREPARER vos machine à laver, poêle, grille-pain, fer à repasser, etc., signaler: CHapel 7-8354. 44-1827-45C.

ON DEMANDE — 2 dames de belle apparence capables d'adresser la parole à petits groupes. Revenus plus élevés que la moyenne. S'adresser à Boite 1824, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 44-1824-45C.

VEUVE D'AGE MOYEN sérieuse, honnête, désire correspondre avec homme sérieux et bon. Fermier ou autre. S'adresser à Boite 1823, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 44-1823-45P.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
278, rue Taché, St-Boniface
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288

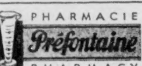
Transit Service Station

567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

Reliance Typewriter

Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY

Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

A LOUER — St-Boniface. Logis au 2e. $55. Entrée privée. Signaler: 233-3609. 35-1667-T.F

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 4 pièces. 2e étage. Entièrement privé. Bien propre. Libre: 1er janvier. Stationnement. Adultes de préférence. Signaler: WHitehall 3-9024. 35-1641-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 426, rue Aulneau. 2 logis: 3 pièces. Entrées privées. Loyer: $40 et $30 respectivement. Appeler: WHitehall 2-3881 le jour; WHitehall 3-8254 le soir. 32-1616-T.F

A LOUER — Norwood, 109, rue Marion. Logis entièrement privé: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Chauffage et eau chaude. Libre: 1er février. Signaler: 247-2465. 42-1782-T.F.

A LOUER — Norwood. Logement: 3 pièces. Libre. $65. Signaler: WHitehall 2-7046. 36-1693-T.F

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. 2 chambres meublées, une avec commodités de cuisine. Entrée privée. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-1384. 41-1774-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 162, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. Poêle. Entrée et salle de bain privées. 43-1794-45C.

A LOUER — St-Boniface, 301, rue Langevin, près cathédrale. Logis: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Salle de bain et entrée privées. $75 par mois. Libre. Signaler: CHapel 7-9221. 43-1800-T.F.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Chambre pour dame ou jeune fille. Possession immédiate. Signaler: CEdar 3-1207. 43-1799-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 227, rue Bertrand. Logis meublé: 3 pièces. Signaler: CEdar 3-6916 ou WHitehall 3-2907. 43-1802-T.F.

A LOUER — St-Boniface, blvd Dollard. Logis: 3 pièces, non meublées. Place de stationnement. Signaler: CHapel 7-2616. 43-1804-44C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour dame ou demoiselle. Signaler: CHapel 7-9167. 43-1801-45C.

A LOUER — Norwood. Grande chambre meublée. Poêle, évier et réfrigérateur. Pour personne qui travaille. Signaler: CEdar 3-3638. 42-1789-45C.

A LOUER — St-Boniface, 68C, rue Taché. Logis meublé: 1½ pièce. Au 2e. Nouvellement décoré. Stationnement. Signaler: CEdar 3-3063 le matin ou après 6 h. 43-1803-44C.

A LOUER — St-Boniface centre, 157, rue Dumoulin. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Solarium. Nouvellement décoré. Pour adultes. Signaler: CEdar 3-1586. 44-1816-44C.

A LOUER — Norwood. Logis privé: 3 pièces. 2e étage. "Rangette". Couple seul ou avec 1 enfant. Libre. $60. Signaler: GRover 5-0797. 44-1820-44C.

A LOUER — Norwood, rue Eugénie. Logis: 3 pièces, non meublées. 2e étage complet. Privé. Nouvellement décoré. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-8051, le jour; CHapel 7-6613 après 6 h. 44-1819-44C.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

Fonds d'hypothèques disponibles

pour propriétés résidentielles et commerciales dans St-Boniface, Ste-Anne-des-Chênes, St-Pierre et St-Adolphe, Man.

Pas de clauses de maturité
Hypothèques ouvertes
Termes, jusqu'à 15 ans

Refinancement en une seule hypothèque

Demandez les conseils d'un expert
Jean Colliou CE 3-5290
ALBERTA MORTAGAGE EXCHANGE LTD.
1311, avenue Portage SP 2-2447

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

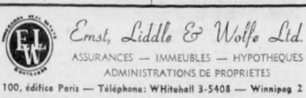
GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

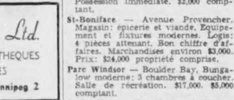
Horloger suisse

Louis Matile & Fils

maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2





VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE

Le Jardin du Saint-Sépulcre

Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface

Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublées. Salle de bain privée. Signaler: CEdar 3-6741. 36-1694-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 136, rue Bertrand, près hôpital. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Place de stationnement. Signaler: CEdar 3-1789. 44-1818-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher, cabinet de travail, poêle, réfrigérateur, usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près collège et écoles françaises. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureaux en bas. $150 par mois. Signaler: GRover 5-6205 ou GRover 4-1863. 40-1753-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — St-Boniface, rue Berry. Maison: 6 pièces. Libre: 15 février. S'adresser à E.-J.-R. Arpin, 107, avenue Claremont, Norwood. Téléphone: GLobe 3-6041. 43-1798-T.F.

A VENDRE — Machine à laver "Inglis" 3½ ans d'usage. $60. Signaler: ALpine 3-9981. 44-1826-44C.

A VENDRE — St-Vital, près St-Eugène. Maison: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Taxe: $109. $8,900. Pas d'agent. Signaler: ALpine 6-6433. 44-1822-44C.

A VENDRE — Bonne terre: 254 acres; 200 acres en culture. S'adresser à Succession Alex Cadieux, C.P. 299, Letellier, Man. 40-1750-45P.

A VENDRE — St-Norbert. Lot de rivière: 50' x 350'. Gaz, eau et égouts. Près église et école catholiques. Propriétaire: GLobe 3-0997. 44-1813-46C.

A VENDRE — 35 milles au sud de Winnipeg. Bonne terre: 345 acres. Pas de roches. Bonnes bâtisses. S'adresser à Boite 1793, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 43-1793-45C.

NORWOOD — Rue Kitson. Chambre et pension pour deux jeunes gens dans maison tranquille. Signaler: CHapel 7-6384. 41-1772-T.F.

A VENDRE — Ste-Agathe. Maison: 2 étages, 8 pièces. Eau chaude et froide. Puisard. Chauffage: huile. Tapis et rideaux compris. Au village. Téléphone: 32, Paul Joyal. 44-1810-44-47-49C.

A VENDRE

Norwood — Près Précieux-Sang. Magnifique maison: 1½ étage, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Belle cuisine. Soubassement complet. Chauffage: gaz. $2,500 comptant. Balance: 1 hypothèque. Appeler Mme Walberg (parle français), 233-5986. 44-1821-44C.

A VENDRE — Epicerie et viande, à la campagne. Lot: 106' x 200'. Grandeur de bâtisse: 32' x 24'. Hydro, téléphone, plomberie et eau courante en haut et en bas. 4 chambres à coucher en haut. En bas, 2 chambres plus magasin. Chauffage: huile. Assez de bons clients. Jardin et garage. S'adresser à Mme A. Freynet, La Broquerie, Man. Téléphone: HAzel 4-5381. 44-1814-45P.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 5 pièces, complètement moderne, bords de rivière Rouge, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Près église et école catholiques. Paiement initial: $700. Mensualités: $87. Appeler propriétaire: GLobe 3-0997. 44-1812-46

A VENDRE — Ste-Agathe. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Eau chaude et froide, puisard. Chauffage: huile. Bâtisse commerciale: 30' x 54'. Le tout situé sur terrain d'une demi-acre. Près école. Comptant ou hypothèque. Téléphone: 32, Paul Joyal. 44-1815-44-47-49C.

A VENDRE — Maison à niveaux variés. Trois ans, 3 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Salle de récréation et de toilette au soubassement. Style peu courant à Windsor Parc. Près école Béliveau, église catholiques et commodités. Hypothèque à 6%. Signaler: ALpine 3-5186. 44-1809-T.F.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F

VENTE PARTICULIERE SEULEMENT

Jolie maison: 6 pièces. Lot de coin. Poêle, réfrigérateur et tentures compris. Option de louer. Signaler: SUnset 3-6250 ou ALpine 3-0496. 36-1704-T.F.

A VENDRE

Parc Windsor, rue Dussault. Maison neuve à niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L". Cuisine en acajou. Plancher: chêne. Grand lot. $16,595. Comptant: $1,595. Balance: $100 par mois, plus taxe. Venez la voir pour l'apprécier. Possession immédiate. Signaler: 256-1587. 33-1636-T.F.

A VENDRE

Nous avons, dans la ville de Saskatoon, choix de maisons modernes dont certaines peuvent être achetées avec $1,000 comptant et balance à termes faciles. Aussi, immeubles appartements, hôtels et autres commerces. Pour plus de renseignements s'adresser à Jean Courteau, représentant de

MURDOCK & MABER AGENCIES LTD.,
237, 23e rue est,
Saskatoon, Sask.
43-1796-44C.

A VENDRE

St-Boniface — Avenue Provencher. Duplex: 4 et 3. Prix: $12,000 à termes.

St-Boniface — Rue Dumoulin. Duplex: 6 et 3. Prix: $13,500 à termes.

St-Boniface — Rue Dumoulin. Maison de famille: 7 pièces. 14 ans. Stuc. Garage. Prix: $13,000 à termes.

St-Boniface — Centre. Magasin, spécialité: viandes. Logis: 3 pièces plus un de 5 pour propriétaire. Comptant requis: $3,000 plus stock. Balance portée par vendeur ou considérerait échange sur maison. Bonnes possibilités.

Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers, 407, rue De la Morénie
ou
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874
41-1771-44C.

A VENDRE

Parc Windsor — Bungalow neuf: 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Possession immédiate. $2,000 comptant.

St-Boniface — Avenue Provencher. Magasin: épicerie et viande. Equipement et fixtures modernes. Logis: 4 pièces attenant. Bon chiffre d'affaires. Marchandises environ $3,000. Prix: $24,000 propriété comprise.

Parc Windsor — Boulder Bay. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Salle de récréation. $17,000. $5,000 comptant.

St-Boniface — Rue Kavanagh. Maison de rapport: 4 logis, 1 de 5; 2 de 3; 1 de 2. Revenu mensuel: $185. Prix: $11,000. Montant raisonnable comptant. Balance portée par vendeur.

St-Vital — 46, rue Connington. Maison moderne: 5½ pièces, 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Chambre supplémentaire et salle de récréation au soubassement. Séchoir. 2 plomberies. $15,000. Montant substantiel comptant. Balance portée par vendeur.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
42-1788-44C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874. 42-612-T.F



Mme Joseph Bélanger

Nouvelles officières des Dames Auxiliaires

A l'occasion d'une réunion du Conseil des Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché, dirigée par la Rév. Sr Marie-Rose Tougas, supérieure, les officières suivantes furent élues: Mme Joseph Bélanger, présidente; Mmes J.-S. Crostie et J.-J. Tétrault, vice-présidentes; Mme S. Malen, secrétaire; Mme A. Deblâné, trésorière, et Mme F. Viau, présidente du comité social.

Mlle Dorothy Hardy, de "Age and Opportunity Bureau" et conférencière invitée, parla de la nécessité de plus en plus reconnue de procurer des heures de loisirs aux personnes âgées si accablées par l'ennui.

Afin de semer un peu de joie dans le coeur de ces veillards, les Dames Auxiliaires ont décidé de recueillir les fonds nécessaires à l'organisation d'un programme récréatif. Elles s'entendront aussi entre elles pour visiter les personnes âgées, leur faire de la lecture, les intéresser dans des travaux manuels, etc. Dans ce but, elles invitent toute personne, sans égard de religion ou de nationalité, à se joindre à elles pour mener à bonne fin une si bonne cause.

LA DIVISION SCOLAIRE DE WINNIPEG No 1

invite les instituteurs ou institutrices qui désirent enseigner dans les écoles publiques, élémentaires ou secondaires, de Winnipeg débutant en septembre 1963, à remplir immédiatement leur formule de demande. Les instituteurs (trices) parlant le français et l'anglais sont demandés.

La liste suivante fait partie du nouveau plan de salaire basé sur les années d'éducation académique et professionnelle après l'immatriculation sénior:

	Min.	Max.	Aug. ann.
Classe 1 (*)	$3100	$ 4150	$200
Classe 2 (**)	3300	4950	200
Classe 3 (***)	3900	5700	200
Classe 4 (****)	4600	7600)	2 à 200
Classe 5 (*****)	5000	8300)	les
Classe 6 (******)	5300	9100)	aut. 300
Classe 7 (*******)	5800	10000)	par an.

* égale une année d'entraînement

Surplus pour expérience — $100 pour chaque année d'expérience dans l'enseignement tel que défini par les Manitoba Grant Resolutions.

Tout instituteur (trice) intéressé à faire sa demande doit écrire immédiatement pour demander une formule de demande au: Surintendant, The Winnipeg School Division No. 1, 1577 Wall Street, East, Winnipeg 3, Manitoba.

PAUL PAQUIN

Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

A VENDRE

St-Boniface — Restaurant moderne plus logis: 6 pièces. Grand lot. Bon chiffre d'affaires. Le tout: $14,500 seulement. $3,000 comptant. Balance portée par vendeur.

Ferme de 640 acres — 220 milles à l'est de Winnipeg. 300 acres ouvertes. Etable pour 60 têtes. Grande maison et autres bâtiments. 4 puits artésiens, eau en abondance. Rivière, pêche, chasse, bois de construction. Vraie aubaine. $21,000 seulement. Moitié comptant. Balance portée par vendeur.

Près route Trans-Canada — 240 acres de terrain. Endroit idéal pour élevage de bestiaux. Maison moderne: 3 chambres à coucher. Etable presque neuve: 32' x 50'. Eau et pâturage en abondance. $8,000 seulement. Moitié comptant. Balance à 5%.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
42-1791-44C.

ST-VITAL
Maison non moderne: 4 pièces. Lot: ½ acre. Centre de la ville. Prix: $2,350. Comptant requis: $500. Balance: $30 par mois.

ST-VITAL
Nouveau duplex côte à côte. 3 grandes chambres à coucher dans chaque côté. Salle de toilette (powder room) au 1er, plus salle de bain 4 unités au 2e. Prix: $26,000. Comptant requis: $9,000.

ST-VITAL
Restaurant, chiffre d'affaires de $100 par jour. Logis complètement moderne: 6 pièces, pour propriétaire. Prix: $8,500. Comptant requis: $2,500.

ST-BONIFACE
Immeuble appartement: 5 logis. Revenu mensuel: $360. Chauffage: gaz. Prix: $32,900. Comptant requis: $9,000. Propriétaire assumerait balance à termes faciles.

ILE-DE-CHENES
Ferme de 120 acres. Toute en culture. Très bon marché à $75 l'acre. 1/3 comptant.

J.-R. Poirier REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Joe. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
42-1785-44C.

LA COMMISSION SCOLAIRE ST-PAUL No 2228

Demande six professeurs bilingues au niveau élémentaire pour septembre 1963.

Ecrire à: S.-D. Lefebvre, surintendant, St-Paul, Alta.
44-1881-46C.

Au Sacré-Coeur

Dames de Ste-Anne

Le dimanche 17 février, les Dames de Ste-Anne de la paroisse du Sacré-Coeur tiendront leur assemblée mensuelle. Invitation à toutes les dames à assister dimanche à 9 h. a.m., à la messe-communion, qui sera suivie du petit déjeuner.

* * *

Remerciements

Mme Marie Lemieux, 154, rue Garry, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à lui rendre la vie plus agréable, soit par envois de fleurs, cartes, bonbons ou par leurs visites lors de son séjour à l'hôpital.

* * *

Décès

M. Philibert L'Heureux, époux de feue Dorila Goyette, est décédé à l'âge de 75 ans. Né à Ste-Rosalie, Qué., M. L'Heureux demeura à Gravelbourg de 1906 à 1947 alors qu'il déménagea à Winnipeg, où il demeura jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil une fille, de Minneapolis; quatre petits-enfants et un arrière-petit-enfant.

ON DEMANDE

Intéressé dans l'achat de coffres-forts ouverts ou barrés de dimension petite ou moyenne. Achèterais fusils antiques, serrures exceptionnelles, clés, menottes, munitions désuètes. Ecrire en donnant détails et prix désiré à:

Jack Gilling's,
Bonded Safe Service,
Boissevain, Man.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of DONAT LAGASSE, late of St. Adolphe, in Manitoba, Retired Farmer, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by affidavit or declaration, must be sent to or filed with the undersigned solicitor at 302 McIntyre Bldg., Winnipeg 2, Man., on or before the 20th day of March, A.D. 1963.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 13th day of February, A.D. 1963.

JOSEPH N. LANDRY,
Solicitor for Joseph Brodeur, executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JOSEPH EDWARD JEAN MAGER, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Grocer, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 18th day of March, A.D. 1963.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 12th day of February, A.D. 1963.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Executors.

AVIS

AVIS est donné par les présentes que The Monarch Life Assurance Company présentera au Parlement du Canada, soit à la présente session ou à la suivante, une demande visant à obtenir une loi qui lui permettrait, dans ses transactions commerciales, d'utiliser l'un ou l'autre nom: "The Monarch Life Assurance Company" ou "La Monarch, Compagnie d'Assurance-Vie".

Datée à Winnipeg dans la Province du Manitoba, ce 1er jour de février 1963.

JOHNSTON GARSON FORRESTER DAVISON & TAYLOR,
901 Somerset Building,
Winnipeg 1, Manitoba.
Avocats pour les demandeurs.

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE: 1) CIRE LIQUIDE, PLANCHER, EMULSION AQUEUSE; 2) SAVON, LIQUIDE, TOILETTES; 3) NETTOYEUR, CIRE A EMULSION AQUEUSE; 4) LINGES A EPOUSSETER, COTON", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le JEUDI 7 MARS 1963.

On peut se procurer des formules de soumission au bureau du chef des achats et approvisionnements, pièce C-459, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, ou aux bureaux régionaux suivants du ministère des Travaux publics: 189, rue Prince William, St-Jean (N.-B.); édifice no 301, Fort Pepperrell, St-Jean (T.-N.); 225, rue Jarvis, Toronto; 1631, rue Delorimier, Montréal; gare maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec; édifice Ralston, Halifax; 269, rue Main, Winnipeg 1; pièce 308, édifice London, Saskatoon; case postale 488, Edmonton; 1110, West Georgia, Vancouver (C.-B.).

Les soumissions doivent être présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On peut exiger que l'adjudicataire fournisse, avant l'adjudication du contrat, un dépôt de cautionnement dont le montant et la forme seront acceptables pour le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface centre — Maison: 10 pièces. Revenu mensuel: $140. 4 pièces pour propriétaire. Vendrait ou échangerait sur maison de 2 ou 3 chambres à coucher.

St-Boniface — Près Académie St-Joseph. Maison: 7 pièces. Ameublement inclus. Revenu mensuel: $100. 4 pièces pour propriétaire. Chambre supplémentaire au soubassement. Chauffage: eau chaude, gaz. Plomberie double. Garage. Titre clair. Possession immédiate.

St-Vital — 292, rue Béliveau. Bungalow: 5 pièces. Lot: 99' x 140'. Garage. Devrait être vendu à meilleure offre ou $1,000 comptant. Balance portée par propriétaire à 5%.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
42-1181-46C.

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

Les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg tiendront leur assemblée régulière ce dimanche 17 février, à 2 h. 30 p.m. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, ce serait une bonne occasion d'acquitter leur cotisation pour 1963.

A l'Alliance Française

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 20 février, à 8 h. 30 du soir, au University Women's Club, 54, Westgate.

Au programme: lecture de pièces, "L'homme qui épousa une femme muette" par Anatole France, dirigée par V. L. Lathers, et "La cantatrice chauve" par Eugène Ionesco, dirigée par R. L. Walters.

A la suite du programme, le goûter sera servi dans les salons du Club: 25 cents.

Vous ne pouvez servir Dieu et l'Argent. (Lc 16, 13)

La Société d'Habitations Ltée

MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

Kleen-Products

61, Heaton, Winnipeg 2
Tél.: 943-6047
Savon, cire, désinfectant et tous produits et équipements pour nettoyage.
Joseph-Marcel LaBossière, gérant général
Paul LePage, contrôleur

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
300, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

PRIX DES POUSSINS 1963
chez BOLE,
326, rue Des Meurons — CH 7-4529
F.A.B. à St-Boniface, Man.
Payable à l'express

	100 poulettes	100 mélangés	100 cochelets
WLSX	31.95	14.95	4.00
RIRXLS	25.50	13.95	10.00
LS	25.50	13.95	10.00
BR	25.50	13.95	12.00
RIRXBR	25.50	13.95	12.00
BRXLS	25.50	13.95	12.00
LSXBR	25.50	13.95	12.00
WR	27.50	14.95	25.00
AA Queen	47.00	22.50	5.00

Nous tenons un assortiment complet d'approvisionnement pour la basse-cour.

La "Norwood Jewellers"

320½, avenue Taché
NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

W. L. SINGER

M.D., L.M.C.C., M.C.G.P., F.A.G.S.
Médecin et chirurgien
A PRIS LA DIRECTION DE LA
Fort Garry Medical Clinic
1258, CHEMIN PEMBINA
Heures de bureau: Du lundi au vendredi: 2 h. à 5 h. p.m. Samedi: 10 h. à 12 h. a.m.
Pour les rendez-vous au bureau et les visites à domicile
Signalez: GR 5-4015 Service de téléphone 24 heures par jour

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.

388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

JOS. PIERSON



Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Oldsmobile
• Corvair • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: LE 3-1628
Automobiles usagées "garanties" de première condition

ABLE JOBBERS CO.

La première maison d'épiceries vendant à escompte
158, avenue Provencher CHapel 7-3996

Blé d'Inde en crème, 24/15 oz.	$2.35 la caisse
Pois, 24/15 oz.	$3.00 la caisse
Haricots verts, 24/15 oz.	$3.00 la caisse
Soupe aux tomates, 24/20 oz.	$3.50 la caisse
Pêches, 24/15 oz.	$4.50 la caisse ou $2.25 la douzaine
Soupe au riz et tomate, 24/10 oz.	$2.40 la caisse
Soupe crème aux asperges, 24/10 oz.	$2.40 la caisse
Jus de fruits: pamplemousse, ananas, tomate, 24/20 oz.	$3.25 la caisse
Jus d'orange et pamplemousse, 24/20 oz.	$3.50 la caisse

Venez et voyez notre vaste sélection de divans, canapés et sofas-lits



CANAPÉ et FAUTEUIL
100% nylon, de belles couleurs
AUSSI BAS QUE
$149.95
TERMES FACILES



ENSEMBLE DÎNETTE 5-PIÈCES,
arborite authentique, table extensible
AUSSI BAS QUE
$36.95

TRADER HORN

Téléphone: WH 2-7172 — 236-8, rue Main, Winnipeg
Ouvert le vendredi jusqu'à 9 h. p.m.
Voyez notre étalage d'ensembles et d'accessoires de chambres à coucher aux plus bas prix en ville.